Quatrième Année - N° 14. Le Numéro : 30 centimes 4 Avril 1914

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, B^d St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique. COURCINÉ-PARIS



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 26 AVRIL 1914

PROFESSION DE FOI

Citoyens, Citoyennes, Messieurs, Mesdames, Electeurs, Suffragettes,

L'heure est enfin venue où tout Français doit remplir son devoir !

Le **Peuple souverain**, par la voix du **Suffrage Universel**, va dicter ses volontés.

Socialistes, Conservateurs, Nationalistes, Progressistes, Républicains, Radicaux, Socialistes, Révolutionnaires vont briguer vos suffrages et par de belles promesses vont tenter de piper vos voix.

A cette heure grave, citoyens électeurs, citoyennes suffragettes, souvenez-vous que le Pays est las de ces discordes continuelles, de ces luttes intestines qui le divisent et l'affaiblissent.

Une Ere de **Concorde** et de **Réconciliation** nationales doit commencer. Ce qu'il faut pour vous représenter au Palais-Bourbon c'est un homme qui puisse rallier tous les suffrages, toutes les opinions.

CET HOMME, C'EST MOI !

Citoyens, Citoyennes, pas d'équivoque ! N'allez pas croire que je suis un de ces candidats caméléons qui changent d'opinion et qui, une fois élus, se moquent de leurs électeurs et de leur programme. Si vous me faites l'honneur de m'élire pour votre représentant, je tiendrai mes promesses.

Mon Programme, vous le connaissez. Tous les soirs je l'expose d'une façon lumineuse aux **réunions publiques** que j'organise au Cinéma.

Ce que je projette pour votre bonheur vous donnera satisfaction.

Venez et revenez en foule chaque soir, on ne prélève pas **d'impôts sur les Revenus !**

Citoyens, je connais assez votre générosité pour ne pas vous parler de **Réduction de l'indemnité parlementaire**. Si je suis élu, je toucherai mes 15.000 **francs**.

Conservateurs ! Votez pour moi qui suis un fidèle conservateur de la vieille gaieté française.

Nationalistes ! Votez pour moi car je suis un défenseur de ce patrimoine national qu'est le rire gaulois.

Impérialistes ! Votez tous pour **l'Empereur de l'Humour**

Socialistes ! Avec moi plus de lutte de classes. Je suis candidat de **l'Egalité devant le Rire.**

Internationalistes ! Pacifistes ! Votez tous pour moi. Les Peuples riront et... seront désarmés.

Anarchistes ! Je vous ferai sauter de joie.

Républicains ! Dans une **République athénienne** il faut des artistes, des hommes de talent.

Votez tous pour moi.

CITOYENS, ON VOUS TROMPE !

Mes adversaires aux abois osent insinuer que je suis un fumiste. Citoyens, j'ai confiance en vous. Vous leur opposerez un éclatant démenti en m'accordant vos suffrages à une **majorité écrasante.**

Entrez tous ! Pas d'abstentions !

Venez tous au Cinéma... voter pour

RIGADIN, CANDIDAT CINÉMATOGRAPHISTE.

Vu, le candidat garanti bon teint, **RIGADIN.**

Pour sortir le 10 Avril : **RIGADIN, Candidat Député**

PATHÉ FRÈRES, Editeurs



?

COMMENT

les merveilleux progrès

de la

Science

peuvent-ils venir en aide

à l'

Humanité

en

facilitant, en assurant même

le

Triomphe

de la

Justice et de la Vérité.

?

Quatrième Année. - N° 14. Le Numéro : 30 centimes. C.F. 4 Avril 1914

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : *Direction :* Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

APOTHÉOSE !

La grande fête du Film a donc eu lieu jeudi dernier dans les salons de l'Hôtel-Continental. Pompeuse et magnifique, elle s'est déroulée avec un faste sans précédent, au milieu d'une assistance d'élite aussi nombreuse que choisie. Tout ce qui porte un nom dans l'Industrie du film était là.

Une manifestation de cet envergure honore ses organisateurs, elle grandit notre belle corporation dont les chefs de file, si parfaitement unis, se sont groupés, pour la première fois, sous les plis du même drapeau, joyeusement déployé au vent vivifiant d'un indéniable succès.

Il y eut d'abord à sept heures réception, ensuite, un repas magnifique, et enfin un concert artistique très réussi, où les invités de cette inoubliable fête, apothéose cinématographique, achevèrent une soirée si parfaitement commencée.

Et ceci dissipe le scepticisme de quelques-uns, qui craignaient que le Banquet des Directeurs, placé par les circonstances quinze jours avant la fête du Film, n'en atténuât l'éblouissant éclat.

Il n'en a rien été. Après avoir applaudi sans contrainte au succès du grand banquet corporatif, donné par les Directeurs de Cinémas, le 11 mars, j'applaudis maintenant avec joie, le triomphe du banquet de la Chambre Syndicale.

Aujourd'hui, plus qu'hier, l'Industrie du film se trouve classée à la tête des industries modernes internationales. Elle a pris d'autorité une place que nul ne saurait maintenant lui contester, même son frère aîné, le Théâtre, qui était venu, lui aussi, s'asseoir à la table commune, et prendre part à cette cérémonie grandiose.

Sans anticiper sur l'avenir, on peut être rassuré en constatant la cohésion définitive de tous les éléments, pourtant bien disparates, de l'Industrie cinématographique. Les Editeurs, les Loueurs, les Constructeurs, les Directeurs de Cinémas, les Auteurs et les Artistes cinématographiques étaient là, jeudi, en imposante majorité. Ils ont montré aux représentants du Gouvernement qui assistaient à ces agapes si franchement cordiales, quelles masses formidables se soulèveraient à la moindre alerte, manifestation nécessaire à l'heure précise où de différents côtés, certains appétits mal déguisés harcèlent de leurs exigences, le Cinématographe, en préparant contre lui des taxes nouvelles aussi injustes qu'immorales.

On lira plus loin, dans tous ses menus détails, le compte rendu de cette belle fête et la reproduction, *in extenso*, du vibrant discours de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, membre de l'Académie française, venu là rendre hommage à la Cinématographie, admirable invention, fille du génie français, et exprimer sa sympathie à ses représentants, à ses prospecteurs persévérants. Le banquet de la Chambre Syndicale avait réuni à ses côtés les plus dignes, les plus illustres et aussi les plus modestes. C'est au milieu d'eux tous que l'éminent académicien, avec la puissance incontestée du plus éloquent des tribuns, porta au Film glorieux un toast inoubliable : « *Montrez au public cette France* », dit-il. « *Ce sera le meilleur moyen de servir la cause de la civilisation, de l'amitié et du droit éternel.* »

M. Paul Deschanel, au milieu de l'assistance dressée, frémissante d'émotion, au milieu d'ovations indescriptibles, leva son verre à la gloire des inventeurs et à la prospérité des Industries du Cinéma, aux chefs et aux soldats, aux patrons et aux ouvriers, à toute la grande famille des travailleurs, à son succès, à son bonheur !

Que reste-t-il à dire, lorsqu'on a gravé sur le marbre impérissable de l'histoire d'aussi mémorables paroles ?

Il faut remercier celui qui les a prononcées et donné à cette solennité glorieuse de la fête du Film une si haute portée morale. Il faut aussi, en nous-mêmes, faire le serment que cette manifestation aura un lendemain et que, dispersés par le monde, les cinématographistes, tous réunis jeudi autour de la bannière du Film, lui resteront fidèles.

Charles LE FRAPER.

L'Apothéose du Film

(26 MARS 1914)

La CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE donne, sous la Présidence de

M. Paul DESCHANEL

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

sa seconde Fête annuelle, au milieu de l'Assemblée d'Élite de toutes les Illustrations de l'Industrie Cinématographique.

Un Banquet de près de 500 couverts

Grands Discours de MM. Paul DESCHANEL, Jules DEMARIA, Léon BRÉZILLON, Robert DE FLERS, Charles PATHE, Marcel HABERT.

Éclatant Succès !

La grande fête annuelle de la *Chambre Syndicale Française de la Cinématographie* était impatiemment attendue par tous les membres de la corporation.

Elle eut lieu jeudi dernier, 26 mars, et réunit, on peut aisément le dire, tout ce que la cinématographie compte d'illustrations autour d'une table d'honneur, présidée par M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, en personne, entouré de nombreuses personnalités politiques, sénateurs, députés, maires, conseillers municipaux, et hauts fonctionnaires de la République.

La fête était divisée, en quelque sorte, en trois parties distinctes. D'abord, à 7 heures, réception des invités dans les salons somptueux de l'Hôtel Continental, intermède nécessaire pour permettre aux organisateurs de mener à bien la tâche délicate de placer tous les assistants.

A 8 h. 1/2, banquet. Enfin concert artistique.

Nul ne se souciait de se présenter en retard aux hôtes de marque qui devaient rehausser de leur présence l'éclat de cette belle fête. On savait que le monde politique, littéraire, financier et artistique serait là, admirablement représenté. On chuchotait tout bas que les grandes vedettes de l'industrie du film, les PATHÉ, les GAUMONT, les DEMARIA, les VANDAL, les AUBERT, les JOURJON et autres, avaient envoyé leur adhésion, et qu'ils feraient personnellement, eux-mêmes, les honneurs de la fête à leurs invités de choix.

Les grandes maisons donnant le branle, et décidées à frapper ce jour-là un coup décisif qui classerait magistralement l'industrie du film, cette fête devait être un succès, elle fut un triomphe éclatant.

Elle fut aussi une révélation lumineuse pour les invités officiels, dont beaucoup d'entre eux n'avaient pas encore eu l'occasion de mesurer la puissance et la vitalité de notre prodigieuse industrie cinématographique.

Dès 7 heures, les équipages commencèrent à déverser les invités devant le somptueux perron de l'Hôtel Continental. Et ce fut, pendant une heure, le flot ininterrompu d'une foule élégante, où les fracs impeccables des hommes traçaient une ligne sombre au milieu des claires toilettes des femmes, et de l'étincellement des gemmes répandues à profusion sur leurs épaules.

La réception fut de toute cordialité, conduite avec un tact exquis par l'amphytrion du jour, l'organisateur de toute cette pompe, M. Jules Demaria, homme d'une courtoisie parfaite, président de la plus haute dignité.

Et bientôt, dans tous les salons, on ne rencontrait plus que des groupes sympathiques, ébauchant d'amicales conversations que l'on devait continuer à table.



Réception au Salon Mauresque

Phot. H. Manuel

MM. AULNEAU, Léon BRÉZILLON. Charles PATHÉ, Albert WILM, Paul DESCHANEL, Jules DEMARIA, Léon GAUMONT, Marcel HABERT.

LE BANQUET

Vers 8 h. 1/2, un cérémonieux maître d'hôtel annonçe : M. le Président est servi, et du salon mauresque, où se tenaient M. Paul Deschanel, MM. Jules Demaria, Charles Pathé, Léon Gaumont, L. Aubert, Marcel Vandal, Léon Brézillon, Marcel Habert, Albert Wilm, Debierre, Albert Dalimier, R. de Flers, Léopold Bellan, Prevot, Emile Pathé, Contin-Souza, Decourcelles, Gugenheim, Iwats, Giraud, et combien d'autres, les personnalités de la table d'honneur, aux accents de la *Marseillaise*, se dirigèrent vers la salle du banquet, suivies de la foule aimable des convives.

Le dîner fut exquis, admirablement servi, et vite expédié. En voici, d'ailleurs, le menu :

MENU

—

Potage

Crème Sévigné
Bisque d'Ecrevisses

Relevé

Cassolettes Chatelaine
Saumon Glace Norvégienne

Entrée

Baron de Pauillac Moissonneuve

Roti

Canetons nouveaux Sauce Porto
Coupes de Foies Gras Glacés a la Gelée
Salade

Légume

Haricots Verts frais Velouté

Entremet

Glace Cinéma

Desserts

Feuilletés aux Avelines
Friandises - Corbeilles de Fruits

VINS

Xérès - Graves & Médoc
Beaune Première - Champagne frappé

—

Café & Liqueurs

Pendant tout le repas, très animé, l'orchestre, conduit si magistralement par le virtuose qu'est M. Desgranges, le chef d'orchestre de la Présidence, charma les convives de ses mélodies choisies.

Voici, d'ailleurs, le programme de ce concert, il est suffisamment éloquent pour se passer d'autres commentaires plus flatteurs.

Cependant, il nous faut être l'interprète de tous les convives et adresser nos remerciements et nos compliments à M. Desgranges.

CONCERT

Sous la direction de M. Desgranges,
Chef d'orchestre de la Présidence.

La Marseillaise . . . . Rouget de l'Isle

—

PROGRAMME

1. *Ouverture de Concert* . . . . Luntner
2. *Suite sur les Deux Pigeons* . . . . . Messager
3. *Madame Butterfly* . . . . Puccini
4. *Valse de Jocelyn* . . . . Godard
5. *La Tosca* . . . . Puccini
6. *Air de Ballet* . . . . Gounod
7. *Sérénade* . . . . Saint-Saens
8. A. *Le Soir* . . . . Gounod
   B. *Célèbre Cavatine* . . . . Raff
   Solo de violon exécuté à l'unisson par toutes les cordes.
9. *Suite sur Coppelia* . . . . Delibes
10. *Marche* . . . . Berlioz

Et voici le plan des tables où prirent place près de cinq cents convives :

BANQUET DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE
26 MARS 1914

TABLE D'HONNEUR

40 38 36 34 32 30 28 26 24 22 20 18 16 14 12 10 8 6 4 2 P 3 5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 27 29 31 33 35 37 39 41

42 44 (gauche) — 43 45 (droite)

SALLE ANNEXE

O	O	N	N	M	M	L	L
335	347	311	323	287	299	263	275
336	348	312	324	288	300	264	276
337	349	313	325	289	301	265	277
338	350	314	326	290	302	266	278
339	351	315	327	291	303	267	279
340	352	316	328	292	304	268	280
341	353	317	329	293	305	269	281
342	354	318	330	294	306	270	282
343	355	319	331	295	307	271	283
344	356	320	332	206	308	272	284
345	357	321	333	297	309	273	285
346	358	322	334	298	310	274	286

A	A	B	B	C	C	D	D	E	E
1	13	25	37	49	61	73	85	97	109
2	14	26	38	50	62	74	86	98	110
3	15	27	39	51	63	75	87	99	111
4	16	28	40	52	64	76	88	100	112
5	17	29	41	53	65	77	89	101	113
6	18	30	42	54	66	78	90	102	114
7	19	31	43	55	67	79	91	103	115
8	20	32	44	56	68	80	92	104	116
9	21	33	45	57	69	81	93	105	117
10	22	34	46	58	70	82	94	106	118
11	23	35	47	59	71	83	95	107	119
12	24	36	48	60	72	84	96	108	120

F	F	G	G	H	H	I	I	J	J	K	K
121	133	145	157	169	181	193	205	217	229	241	253
122	134	146	158	170	182	194	206	218	230	242	254
123	135	147	159	171	183	195	207	219	231	243	255
124	136	148	160	172	184	196	208	220	232	244	256
125	137	149	161	173	185	197	209	221	233	245	257
126	138	150	162	174	186	198	210	222	234	246	258
127	139	151	163	175	187	199	211	223	235	247	259
128	140	152	164	176	188	200	212	224	236	248	260
129	141	153	165	177	189	201	213	225	237	249	261
130	142	154	166	178	190	202	214	226	238	250	262
131	143	155	167	179	191	203	215	227	239	251	
132	144	156	168	180	192	204	216	228	240	252	

C 62 Maurice Le Traper

TABLE SUPPLÉMENTAIRE.



Phot. H. Manuel.

LE BANQUET. — Partie Centrale de la table d'honneur et de la Salle

A la table d'honneur au dernier plan :
MM. Marcel VANDAL, DEBIERRE, Léon GAUMONT, J. DEMARIA, P. DESCHANEL, Ch. PATHÉ, Louis AUBERT, Albert DALIMIER, Robert de FLERS, BELLAN.

Dans la partie centrale :
M. Emile PATHÉ, Mme Charles PATHÉ, Mme CONTIN-SOUZA, MM. DECOURCELLE, Ct OLIVIER, GUGENHEIM, IWATS, Mme Emile PATHÉ, MM. PRÉVOST, MERZBACH, frères Mme KARMANN, MM. FOUREL, COSTIL, FEUILLADE, FOURNET, LANDRY, PIONNIER, CONUS, etc.

L'on arriva bientôt au champagne. Lorsqu'il pétilla dans les coupes, l'heure des toasts sonna.

L'on entendit successivement une suite d'orateurs éloquents ou sincères dont nous reproduisons ci-dessous les fortes paroles :

Discours de M. Jules DEMARIA

Chevalier de la Légion d'honneur
Président de la « Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ».

Mesdames, Messieurs,

Parmi les nombreuses personnalités qui, pour différentes raisons, se sont excusées, nous regrettons tout particulièrement l'absence de :

MM. Auguste et Louis Lumière, de Lyon, nos Présidents d'Honneur.

M. Carpentier, Ingénieur, Membre de l'Académie des Sciences, qui construisit les premiers appareils Lumière.

Le Docteur Charcot, le vaillant explorateur de l'Antarctique qui ne manque pas, à chacun de ses voyages, d'emporter un cinématographe.

M. Clément Vautel, Publiciste, Membre d'Honneur de notre Chambre Syndicale, qui le premier osa écrire dans un grand quotidien : « Moi j'aime le Cinéma ».

Enfin MM. Jourjon, Président de notre Section des Editeurs, M. Lallement notre Trésorier et M. Alibert, Président du Syndicat du Sud-Ouest, retenus loin de nous pour des raisons diverses.

Je vous présente maintenant les excuses des organisateurs de ce banquet : MM. Prévost, Costil, Benoit-Lévy, Kastor, Continsouza, Hodel et Kahn, qui malgré toute leur bonne volonté n'ont pu écarter les murs. Nous comptions être 350, nous sommes près de 500.

Que ceux d'entre vous qui sont un peu éloignés ne nous en veuillent pas.

Du reste, nous sommes ici au Cinéma et, sa Chambre Syndicale, pour être à la hauteur a dû faire le maximum et refuser du monde.

Monsieur le Président,
Messieurs les Représentants du Gouvernement, de la Ville de Paris, du Conseil Général,
Messieurs les Membres du Parlement,
Mesdames, Messieurs,

Il y a bientôt un an, notre Chambre Syndicale fêtait dans un Banquet l'anniversaire de sa fondation et le premier toast que nous portions, toast respectueux et chaleureux tout à la fois, était en l'honneur du Chef de l'Etat.

Pour ne point rompre cette tradition de loyalisme envers le premier magistrat du pays, je vous invite à lever vos verres à la santé de M. Raymond Poincaré, Président de la République.

Ce premier devoir accompli, il en est un non moins agréable que j'ai hâte de remplir, c'est de payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers vous, Monsieur le Président, qui malgré vos multiples occupations avez bien voulu nous consacrer quelques instants.

Laissez-moi vous dire tout le plaisir que nous cause votre présence ; elle est pour nous la preuve de la sollicitude éclairée que vous portez à la Cinématographie, et en même temps qu'une date mémorable, ce sera pour elle le plus précieux des encouragements.

Mesdames, Messieurs, je vous demande donc de porter un toast, en l'honneur de notre hôte éminent, M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés, Membre de l'Académie Française, Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nous fait ce soir le très grand honneur de présider notre réunion.

MM. les Représentants du Gouvernement ;

M. Mossé, représentant M. le Ministre de l'Intérieur ;

M. Johann, représentant M. le Ministre du Commerce ;

M. Guillon, représentant M. le Ministre de l'Agriculture ;

M. Bozonet, représentant M. le Ministre des Travaux publics ;

M. René Simon, représentant M. le Ministre du Travail ;

M. Boutroue, représentant M. le Ministre des Colonies ;

M. Gadave, représentant M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

En vous déléguant auprès de nous en aussi grand nombre, le Gouvernement a voulu nous donner une marque de sa haute bienveillance et de l'intérêt qu'il porte à notre industrie si éminemment française ; nous lui en sommes particulièrement reconnaissants et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien exprimer à vos Ministres respectifs nos remerciements les plus sincères.

Maintenant, comment remercier sans en oublier toutes les personnalités, tous les amis, qui ont tenu à nous apporter une marque d'intérêt.

En premier lieu, le Conseil Municipal de la Ville de Paris qui a délégué auprès de nous son Secrétaire, M. Marcel Habert.

M. le Sénateur Mascuraud, dont nous partageons les réserves formulées par son Comité en ce qui concerne la réforme fiscale.

M. le Sénateur Debierre ;

M. le Sénateur Sarraut ;

M. Dalimier, Député ;

M. Albert Thomas, Député ;

M. Paul Menier, Député ;

M. Wilm, Député ;

M. Léopold Bellan, Conseiller Municipal, Président de la Société d'Enseignement Moderne, qui fait de la cinématographie le plus large emploi ;

MM. Fleurot et Devaud, Conseillers Municipaux ;

Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine, représenté par M. Billard ;

M. Edouard Petit, Inspecteur Général de l'Instruction publique ;

M. le Président du Tribunal de Commerce de la Seine, représenté par M. Cormier, Premier Juge au Tribunal ;

Le Colonel Cordier, l'aimable et vigilant gardien de nos salles de spectacles ;

M. Kling, Directeur du Laboratoire Municipal, pour qui les films, quels qu'ils soient, n'ont plus de secret ;

M. Robert de Flers, le très distingué et très spirituel Président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ;

M. Joubert, Président de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique ;

M. Brézillon, Président du Syndicat des Directeurs de Cinémas, avec qui nous sommes en parfaite communion



M. Jules DEMARIA,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

d'idées en ce qui touche nos revendications professionnelles;

M. Giraud, Président de la Fédération du Midi, laquelle a saisi le Conseil d'Etat d'une demande relative à la censure de nos spectacles.

Cette question présente une telle importance, que nous souhaitons vivement dans l'intérêt de notre corporation que son initiative courageuse soit couronnée de succès;

M. Jansens de Bruxelles et Dirks d'Anvers, représentant les Cinématographistes de Belgique;

MM. Mariani, Conore et Hébert, Représentant les associations Cinématographiques professionnelles;

La Photographie, dont la Cinématographie est une des plus merveilleuse application, est avec nous ce soir en la personne de ses Représentants les plus qualifiés, et nous lui en savons le plus grand gré :

Le Général Sebert, Membre de l'Institut, Président de la Société Française de Photographie;

M. Nadar, Président d'Honneur de la Chambre Syndicale de la Photographie professionnelle;

M. Bucquet, Président du Photo-Club de Paris, et M. Paul Bourgeois, Secrétaire Général;

M. Grieshaber, Président de la Chambre Syndicale des Fabricants d'Appareils Photographiques;

Enfin les Membres de la Presse, et en particulier de la Presse Cinématographique dont le concours désintéressé nous est toujours si largement acquis.

Grâce à la variété et à la rapidité de ses informations, à sa diffusion chaque jour plus grande, elle est devenue un des rouages indispensables de nos transactions commerciales.

J'adresse donc à ses Présidents d'Honneur :

MM. Benoit-Levy et Coissac;

A ses Directeurs, MM. Dureau, Le Fraper, Lordier, Ch. Mendel, de Reusse, Quellien, Brugère, et à tous leurs collaborateurs, nos remerciements, et nos meilleurs souhaits.

Aux Membres de la presse étrangère nous devons une mention toute spéciale, ils n'ont pas craint, pour être avec nous, de faire de longs voyages.

Ce sont MM. Heron, Alderman et Ex-mayor, Directeur de « *The Kinematograph Weekly* », de Londres; de Samuel Harris, propriétaire de « *The Cinema* » de Londres et M. Fredman, son Directeur;

M. John Cher du « Bioscope » de Londres, représentant la Cinématographie anglaise, et enfin M. José Sola Guardiola, Directeur de la revue *El mundo Cinematografico* de Barcelone, représentant la Cinématographie espagnole.

Il n'est pas difficile de connaître les raisons pour lesquelles tant de personnalités ont répondu à notre appel.

D'abord nous sommes les Représentants d'une Industrie qui fait le plus grand honneur à notre pays et qui, grâce à vos efforts, prend chaque jour un développement considérable. Ensuite, le cinématographe apparaît aux yeux de tous ceux qui s'intéressent au progrès scientifique et moral, comme l'instrument le plus merveilleux que jamais les éducateurs ont eu entre les mains.

Tout à l'heure, j'en suis certain, avec l'élévation de sa pensée et l'autorité de son incomparable talent, M. le Président vous dira tout ce que l'on peut attendre de cette chose admirable que je ne sais plus quel écrivain a qualifié de « véritable bienfait social ».

Il n'est pas de jours où l'on n'ait à enregistrer, dans les domaines les plus variés, les plus éloignés, une nouvelle application du cinématographe.

Avant-hier c'était notre Préfet de Police qui l'introduisait dans ses services; hier on le signalait comme un moyen d'éducation à l'usage des muets, en même temps que deux coloniaux illustres, le général Galliéni et le colonel Marchand, montraient, dans une interview, le rôle important qu'il est appelé à jouer comme agent de pacification.

A ce propos, je vous demanderai la permission d'ajouter à leur opinion, une page vécue, inédite; je crois qu'elle ne vous laissera pas indifférents.

Au cours d'un voyage que je fis l'an passé au Maroc, j'avais emporté un cinématographe, et, grâce au concours désintéressé des Maisons Pathé, Gaumont, Eclair et Aubert, j'avais pu y joindre une série de films choisis spécialement.

Aussitôt mon arrivée à Fez, je mis à exécution le projet que j'avais formé et, quelques jours après, dans le patio d'un palais du Sultan, entre deux fontaines d'albâtre aux eaux jaillissantes, au bord d'un grand bassin où s'ébattaient des poissons rouges, l'écran de projection était dressé.

Quant à l'appareil, il était installé dans une salle merveilleuse, digne de l'Alcazar de Séville ou de l'Alhambra de Grenade.

Le soir de la représentation venu, chose extraordinaire dans ce pays, les invités arrivent à l'heure fixée.

Tout le Magzhen est là au grand complet, le Kalife du Sultan, les chefs religieux, les Chérifs, les fonctionnaires, les notables de la ville.

Suivant un protocole rigoureux, ils s'installent par groupes sur les dalles de marbre, recouvertes, pour la circonstance, de tapis précieux.

Tous les officiers français de la garnison se sont placés derrière eux, assis ou debout.

La projection commence. — Tour à tour défilent les sites les plus beaux de notre pays, nos campagnes avec leurs fermes, Paris avec ses monuments, ses rues animées, puis ce sont des courses d'automobiles avec leurs virages effrayants, des aviateurs sillonnant l'air dans des vols audacieux, des dirigeables, un train qui passe à toute vapeur, la revue navale de Toulon avec ses torpilleurs, ses sous-marins ruisselants d'écume, ses cuirassés, véritables monstres vomissant la vapeur et la fumée, enfin la Revue du 14 juillet, à Longchamp.

Le spectacle s'est déroulé dans un silence religieux, que, seuls, des oiseaux nichés dans les orangers voisins, dérangés dans leur sommeil, ont troublé de leurs cris plaintifs, et l'impassibilité de tous ces gens n'est pas sans nous causer une certaine appréhension.

Sont-ils simplement indifférents, boudent-ils ou bien se sentent-ils humiliés à la vue de toutes ces choses qui viennent de leur être révélées pour la première fois?

Nous ne savons quoi penser, lorsqu'aussitôt après la dernière bande un événement imprévu vient tout changer et nous fixer sur leurs sentiments.

Un drapeau en couleurs dont les plis flottent fièrement comme s'ils étaient réellement agités par le vent, apparaît soudain sur l'écran.

C'est notre drapeau.

Sa vue leur sert de prétexte pour sortir de leur réserve et, ces mêmes Marocains qui, quelques mois auparavant, tous, plus ou moins complices d'un odieux massacre, faisaient lâchement assassiner nos soldats, saluèrent de leurs applaudissements l'emblême de la France.

Le Bureau de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie



MM. Auguste et Louis LUMIÈRE
Chevaliers de la Légion d'Honneur. — *Présidents d'Honneur.*



M. Charles JOURJON
Co-Directeur de l'*Eclair*, *Vice-Président*.



M. Louis AUBERT
Directeur de la Société des Etablissements L. AUBERT, *Vice-Président*.

Ce fut pour les Français présents, et, en particulier pour nos officiers, une minute pleine de joie et d'émotion, et comme l'orchestre, un phonographe, venait d'attaquer la *Marseillaise*, spontanément de toutes les poitrines, ses strophes enflammées jaillirent, et leur écho se répandit sous les voûtes du vieux palais, comme un grondement de tonnerre.

C'est ainsi que se termina, au milieu de l'enthousiasme général, la première représentation cinématographique qui fut donnée dans la capitale du Maroc.

Quelques jours après, l'officier chargé du service des renseignements m'adressait une lettre.

Je vous en cite textuellement un passage. C'est là où je voulais en venir.

« Nos Marocains, m'écrivait-il, ont été émerveillés, stupéfiés par tout ce que les films leur ont montré, ils n'en reviennent pas; une telle soirée, j'en suis certain, aura pour notre influence les résultats les plus précieux. »

Et comme, avant mon départ, je rendais visite à un grand personnage, faisant allusion à cette représentation sans lendemain, il me dit :

» J'ai vu par tes images combien ton pays était beau, riche; je me suis rendu compte de sa puissance, de sa supériorité, et il ajouta d'un air résigné, mais sans aucune acrimonie: Les Français ont tout vaincu, sauf la mort. »

Est-il permis, après ce récit, de douter un instant de ce que peut le cinématographe dans ces pays, où une fois l'épée remise au fourreau, nous n'avons plus qu'un désir: compléter notre mission civilisatrice, en éclairant les intelligences, en conquérant les cœurs.

En dehors des spectacles que leur offrent les cinématographes qui, pour répondre à l'engouement toujours croissant, surgissent de tous côtés, le public ignore tout ou presque tout de notre industrie.

Il ne connaît rien de ces usines éparses dans Paris et sa Banlieue, dont quelques-unes sont colossales et dans lesquelles, à l'aide d'un outillage formidable, comme il n'en existe nulle part au monde, l'on construit des appareils où l'on fabrique tout ce qui touche au film.

Il n'a aucune idée du génie industriel et commercial qui a présidé à la création de ces ateliers sans nombre, de ces Maisons d'Edition et de Location.

Il ne soupçonne pas non plus l'effort inouï, presque surhumain, déployé journellement par une armée de travailleurs d'élite de tous les corps d'état, par cette légion d'opérateurs, de metteurs en scène, d'artistes de l'écran, qui se jouant des difficultés, bravant les dangers, que ce soit entre les portants d'un décor, aux avant-postes d'une armée ou au milieu de la jungle, rivalisent d'intelligence et de courage, pour lui présenter ensuite, avec une perfection chaque jour plus grande, le film sensationnel.

Et c'est pourquoi ceux qui ont suivi les progrès du cinématographe depuis sa naissance, qui savent au prix de quelles difficultés, de quelle science ils ont été obtenus, ont éprouvé une joie profonde, lorsqu'il y a quelques semaines, M. le Ministre du Travail, heureusement inspiré, a décerné à l'un de nous, M. Charles Pathé, la croix de la Légion d'honneur.

Jamais semblable distinction ne fut accordée à un industriel y ayant plus de titres.

Votre grande modestie, cher monsieur Pathé, vous faisait trouver dans la satisfaction de l'œuvre immense accomplie, dans l'estime universelle, dans la prospérité croissante de vos établissements, une récompense suffisante; vous ne recherchiez point cet honneur qui vous était dû cependant depuis si longtemps, et nous savons tous que seul la pression affectueuse de vos amis vous l'a fait souhaiter.

Et maintenant permettez-moi d'être l'interprète de notre Chambre Syndicale dont vous êtes l'un des Présidents d'honneur et de toute la Cinématographie pour vous réitérer publiquement nos félicitations les plus vives auxquelles j'associe, certain de répondre à son plus cher désir, M. Emile Pathé, ici présent.

Un proverbe dit que les absents ont toujours tort; mais cela n'est pas absolu. L'an passé, nous acclamions, malgré la distance qui nous séparait de lui, un de ceux qui ont le plus fait pour notre Industrie.

Nous avons ce soir une occasion de pouvoir le faire effectivement et c'est pour moi une grande joie d'adresser en votre nom, à mon vieil ami, M. Léon Gaumont, notre Président d'honneur, qui lui aussi, grâce à son labeur acharné et à son intelligence, s'est acquis dans notre industrie des titres exceptionnels, l'expression de notre vive et profonde sympathie.

Comme toutes les inventions, le Cinématographe a eu ses précurseurs, c'est-à-dire ceux qui avec beaucoup de patience, après bien des recherches, en ont dégagé les premiers principes.

Nous avons la bonne fortune d'avoir avec nous un de ces pionniers de la première heure, M. Georges Demeny.

J'en profite donc pour lui dire que, dans le but de lui marquer sa gratitude, notre Comité de Direction vient de lui décerner, faible hommage rendu à ses mérites, le titre de membre d'honneur, et je demande aux membres de notre Chambre de vouloir bien ratifier par acclamations cette décision.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire, ils ont trait à notre Chambre Syndicale.

Vous savez tous combien l'année qui vient de s'écouler fut fertile en alertes pour le Cinéma.

Chaque fois, nous nous sommes groupés dans un même élan pour faire face au danger, et lorsque nous avons été appelés à formuler nos revendications, nous pouvons dire que la modération de nos demandes, la sincérité de nos déclarations, la justesse de nos arguments, nous ont valu d'être écoutés et finalement d'avoir gain de cause.

Il n'est pas une question, même de la plus petite importance qui n'ait retenu notre attention ; de nombreux litiges ont été soumis à notre arbitrage et réglés à la satisfaction des intéressés, différents services répondant à des nécessités urgentes, légitimes, ont été créés, dans un esprit large.

Il ne faut donc pas s'étonner si la force morale de notre Chambre Syndicale s'en est encore accrue et si chaque jour de nouvelles adhésions précieuses viennent grossir le nombre de ses membres.

En constatant ces résultats heureux, je tiens à en reporter tout l'honneur sur les membres de notre Comité de Direction, sans oublier notre dévoué conseil, Me Meignen, qui tous avec un égal dévouement nous ont apporté leur concours éclairé et désintéressé.

Ils ont travaillé avec la ferme volonté que notre Chambre Syndicale devienne non pas une arme de polémique, mais un instrument de conciliation et de réalisation, et si à l'occasion de cette belle fête qui nous a tous réunis, *la chaleur communicative des banquets* aidant, ceux qui se sont heurtés dans la mêlée quotidienne se rapprochent et oublient leur

LES Représentants DE LA Photographie



M. Maurice BUCQUET
Chevalier de la Légion d'honneur. — Président du Photo-Club de Paris.



Phot. Nadar

Le Général SEBERT
Commandeur de la Légion d'honneur
Membre de l'Académie des Sciences
Président de la Société Française de Photographie



Phot. Nadar.

M. NADAR
Officier de la Légion d'Honneur
Président d'Honneur de la Chambre Syndicale
de la Photographie Professionnelle

discorde, nous en sortirons encore plus forts pour nous dresser devant les dangers futurs.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

J'ai à m'excuser d'avoir si longtemps abusé de votre aimable attention, j'espère cependant que vous ne m'en garderez pas rancune et que vous emporterez de cette fête le plus charmant souvenir.

J'adresse aux dames dont la présence en a rehaussé l'éclat nos respectueux hommages et en attendant que vous le fassiez vous-mêmes par vos applaudissements, j'adresse aussi, en la personne de M. Mounet-Sully, doyen de la Comédie-Française, aux artistes de talent qui ont bien voulu nous prêter leur concours, sous l'aimable direction de M. Croze, nos remerciements les plus chaleureux.

Pour terminer, je lève donc mon verre au progrès et à l'avenir du Cinématographe, je bois à la gloire et à la prospérité de notre Patrie bien-aimée, la France !

Discours de M. Léon BRÉZILLON

Président du « Syndicat Français des Directeurs de Cinémas ».

Mesdames, Messieurs,

Je remercie tout d'abord notre éminent président, M. Paul DESCHANEL, de l'insigne honneur qu'il me fait en me permettant de prendre la parole.

J'estime que les discours doivent être brefs, et je le serai, parce que je ne veux pas priver tous mes amis, réunis autour de ces tables si brillantes, du régal incomparable de son éloquence.

Et d'abord, je tiens à exprimer à mon excellent collègue et ami, M. Jules Demaria, au nom du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, nos remerciements les plus chaleureux pour la sollicitude avec laquelle il a bien voulu présider notre banquet, le 11 Mars. Je lui adresse maintenant, ainsi qu'à ses collaborateurs, toutes mes félicitations pour la réception grandiose qu'il nous fait aujourd'hui.

Qu'il me soit permis également d'être l'interprète de notre camarade Alibert, Président du Syndicat du Sud-Ouest, à Toulouse, qui, ne pouvant s'absenter une seconde fois, m'a chargé de vous remercier de vos sentiments à son égard, et de le représenter à cette solennité. Je suis aussi l'interprète de M. Médard Carré, Président des Syndicats du Nord, à Roubaix, affiliés au Syndicat des Directeurs Français.

Je suis personnellement satisfait de votre réussite, et suis heureux de trouver cette occasion de vous dire combien le Syndicat des Directeurs suit avec intérêt la marche en avant de la Chambre Syndicale, fondée il y a à peine dix-huit mois. Il y a un an à peine, nous n'aurions pas osé escompter un tel succès, et voir si brillante assistance. Je connais les difficultés de ces organisations, et j'en connais aussi, qui, fonctionnant depuis de nombreuses années, n'ont jamais réussi un banquet aussi magnifique.

Ceci prouve que la solidarité existe vraiment dans notre corporation, et que c'est par cette solidarité que nous ferons aboutir toutes nos revendications.

Comme le disait tout à l'heure M. Demaria, je suis ici surtout le représentant et le Président de la démocratie cinématographique. Je salue respectueusement l'aristocratie du film qui nous convie ce soir. Elle est composée surtout des gros industriels, des chefs des grandes maisons d'édition et de location, et je tiens à leur dire que nous, les Directeurs, toujours en contact avec le public, nous nous associons sincèrement à eux et à toutes leurs manifestations.

Que MM. les représentants du Parlement veuillent bien ne pas nous imposer comme ils en ont l'intention, et l'ont déjà fait. Les salles de cinémas sont les salles de spectacle du peuple, le Théâtre du peuple. Elles leurs donnent, après le dur labeur quotidien, une distraction saine et bon marché, indispensable aujourd'hui. Les salles de cinémas sont fréquentées assidûment par les populations. En imposant le cinéma, on prélève une dîme nouvelle sur les pauvres. C'est pour cela que je vous demande de vouloir bien étudier cette question, et de convoquer la Chambre Syndicale que nous avons la bonne fortune de voir présider par un homme absolument indépendant, d'une intégrité remarquable, M. Demaria. Toutes les sections doivent être solidaires. Elles doivent s'aider mutuellement, et se réunir toutes lorsqu'un danger, comme celui des nouvelles taxes, menace les salles de spectacle.



M. Léon BRÉZILLON

Que MM. les Editeurs et Loueurs veuillent bien se rappeler que les établissements populaires ne peuvent supporter de lourdes charges. Que les représentants du Conseil Municipal soient nos interprètes auprès du Conseil Municipal, et qu'ils se souviennent que des impôts frappant lourdement les salles cinématographiques, seraient un obstacle à son développement, et une entrave à sa popularité.

Et je lève mon verre à la prospérité du Cinéma, à la santé des hôtes éminents qui se pressent autour de ces tables, à l'union générale de tous les cinématographistes du monde.

M. Léopold Bellan, conseiller municipal de Paris, président de la Société d'Enseignement moderne, exprime alors en quelques paroles, vigoureusement applaudies, sa façon de voir sur le cinéma éducateur.

Il regrette que son application tarde tant à se faire dans les Écoles françaises. Il émet en même temps le vœu que la Chambre Syndicale s'efforce de faire aboutir l'espoir qu'il caresse depuis si longtemps.

M. Léopold Bellan est un apôtre convaincu en même temps que l'irrésistible avocat d'une cause profondément juste à laquelle nous nous rallions tous.

Il termine sa péroraison au milieu d'applaudissements chaleureux. Et nous regrettons que l'éloignement de la table de la presse ait empêché le sténographe du *Courrier* de saisir au vol l'éloquente improvisation d'un si noble ami du Cinéma.



Phot. H. Manuel.

M. Léopold BELLAN

Officier de la Légion d'Honneur,
Ancien Président du Conseil Municipal de Paris
Président de la Société d'Enseignement Moderne.

Discours de M. Charles PATHÉ

Chevalier de la Légion d'honneur,
Président d'honneur de la « Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ».

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

J'adresse tout d'abord mes très vives félicitations à notre sympathique Président, M. Demaria, pour le succès de cette réunion qui dépasse tout ce que nous pouvions espérer et dont le mérite lui revient tout entier.

Je me souviens de la première visite qu'il me fit avant d'assumer la tâche très lourde de constituer ce Syndicat qui nous a tous réunis. Il venait me demander mon appui et mon concours, que je lui assurai d'ailleurs, sans lui dissimuler les difficultés qu'il rencontrerait et qu'il n'ignorait pas. Il faut se reporter à cette époque pour se rendre compte combien une pareille tentative était hasardeuse : réunir des concurrents ardents, très divisés, ne se connaissant pas, ou peu.

Grâce à M. Demaria, les angles sont aujourd'hui arrondis. Nous nous connaissons mieux tous ; comme conséquence nous commençons à nous estimer davantage et le moment n'est pas éloigné, je l'espère, où nous pourrons envisager des associations d'intérêts qui ne sont pas toujours forcément contraires.

La conquête du marché mondial, qui représente pour tous les éditeurs présents la partie la plus considérable de nos affaires, peut nous fournir les éléments d'un rapprochement plus étroit encore pour lutter efficacement contre la concurrence étrangère.

Nous sommes bien placés dans cette lutte essentiellement pacifique. Le répertoire français des œuvres littéraires et dramatiques est immense et la phalange d'artistes en mesure de les interpréter, incomparable en qualité et en quantité.

Les idées chauvines n'ont pas plus de place dans ma pensée que dans la vôtre, j'en suis sûr, mais la vie des hommes comme celle des industries ne peut être ni fructueuse ni glorieuse sans la lutte qui est la base de tous progrès.

C'est à elle que nous devons le développement inouï du Cinématographe dans le monde. Bien que les progrès énormes réalisés dans cette industrie pendant un temps relativement si court aient fait l'étonnement de tous, je suis bien convaincu que nous ferons mieux encore. On a dit et écrit récemment, à propos d'une enquête qui a fait quelque bruit, que le Cinématographe était arrivé à son apogée et qu'en ce qui concerne les spectacles, notamment, il ne pourrait jamais prétendre à interpréter parfaitement la pensée de nos auteurs ; j'ai pour ma part une opinion tout à fait contraire. Dans ce domaine même, je prétends que nous ferons encore beaucoup plus et j'ai la conviction que tous nos grands penseurs, quels qu'ils soient, ne sauraient avoir de plus puissants propagateurs de leurs œuvres que le Cinématographe.

Je le disais aux journalistes qui m'interviewaient lors de mon récent séjour en Amérique : j'espère que les temps sont proches où une partie des jeunes cerveaux (*les Sard. et les Decourcelle en herbe*) qui se préparent à faire la dure conquête du Théâtre et de la Littérature se rendront compte qu'il est de leur intérêt de venir au Cinématographe, où ils trouveront bien plus vite qu'au théâtre la légitime récompense de leurs travaux.

Ils comprendront qu'en dehors de leurs intérêts purement matériels, la notoriété qu'ils recherchent peut être acquise dans un temps infiniment plus court et dans des proportions beaucoup plus considérables par le Cinématographe, que par le Théâtre ou par le Livre.

Et puis, nous n'avons pas, vous le savez, que la partie « spectacle » à envisager : l'« information » est un domaine où nous serons les maîtres un jour, très certainement. L'« Enseignement » dans toutes ses branches, qui n'a encore rien ou presque rien donné, nous fournira également un débouché considérable. Il est aisé de se rendre compte du concours précieux que lui apportera une application judicieuse du Cinématographe.

Ceux qui disent que notre industrie, l'une des plus intéressantes qui existent, n'en est qu'à ses débuts, ont cent fois raison. Le champ d'activité du Cinématographe, bien loin de se rétrécir, augmente au contraire tous les jours, et nous sommes tous fondés à entretenir les plus belles espérances pour l'avenir.

Cette réunion doit être pour nous le symbole de l'union si désirable pour tous : Editeurs, loueurs, adaptateurs et exploitants, dont les intérêts sont si intimement liés.

Et à cette occasion, je tiens à dire que nous avons pour devoir de faciliter la tâche de ces derniers, car elle commence à devenir difficile du fait d'une concurrence souvent irraisonnée et toujours désastreuse.

Il appartient à M. Brézillon, leur représentant autorisé ici, de rechercher les moyens propres à éviter, à atténuer tout au moins, une crise possible et probable dans les affaires d'exhibition. Nous l'y aiderons bien volontiers de tout notre pouvoir et je lui adresse d'avance mes bien sincères compliments pour la collaboration active et intelligente qu'il est susceptible d'apporter dans les rapports que nos intérêts communs nous commandent d'avoir avec ceux qui sont les éléments essentiels de notre prospérité à tous.

Ceci dit, il me reste à adresser nos sincères remerciements à MM. les représentants des Ministres, à MM. les Sénateurs, Députés, Conseillers municipaux, Conseillers généraux, si heureusement choisis parmi les plus éminents et qui représentent toutes les opinions de nos corps élus.

A ce sujet, mon ami Benoit-Lévy, qui demandait l'an dernier qu'un Ministre présidât notre Banquet de cette année, doit aujourd'hui se déclarer satisfait.

Nous avons parmi nous des anciens et des futurs Ministres, peut-être même avons-nous un futur Chef de l'Etat ? Pourquoi pas ? Nous avons en tous cas à la place d'honneur, M. Deschanel, le Président de tous les élus directs de la Nation. Il représente tous les partis sans exception, il est leur arbitre écouté et respecté. On ne pouvait être plus heureux dans le choix de celui qui devait présider notre réunion et je lui adresse mes bien sincères remerciements personnels pour l'intérêt très vif qu'il apporte au Cinématographe, qu'il a manifesté en visitant nos Etablissements à plusieurs reprises, et je le remercie aussi et surtout d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion dont nous conserverons tous longtemps le meilleur souvenir.



M. Charles PATHÉ

Chevalier de la Légion d'honneur
Président d'honneur de la Chambre Syndicale Française
de la Cinématographie

LA TABLE DES RESCAPÉS. — Dressée au dernier moment pour placer les retardataires.

Phot. H. Manuel

MM. PERTUS, PHILIBERT, PRUVOST. MONACO, BRÉARD, SALOMON, MONAT, ABRASSARD, PRÉVOST, KORB, HODEL, ASTAIX, LANTELME, KAHN, ROQUAIS



M. RACHET
Directeur du *Kursaal*, de Marseille.
Délégué par la Fédération du Midi de la France.



M. J. SOLA GUARDIOLA
Directeur de *El Mundo Cinematografico*,
(Barcelone.)



M. KAHN
Secrétaire Général de la Chambre Syndicale
Française de la Cinématographie, Paris.

Discours de M. Robert DE FLERS

Officier de la Légion d'honneur,
Président de la « Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ».

Messieurs,

Voulez-vous me permettre, au nom de la Société des Auteurs dramatiques, de vous remercier très vivement du charmant honneur que vous m'avez fait en me conviant ce soir à ce magnifique banquet qui atteste l'éclat et le prestige de l'industrie cinématographique. Laissez-moi vous dire, Messieurs, combien je me réjouis de cet épanouissement d'une grande industrie, qui a le mérite non seulement d'être fertile en agréments et en utilités de toutes sortes, mais d'abord, mais surtout, celui d'être hautement et fièrement française. Il est fort naturel d'ailleurs qu'il en soit ainsi. La France est un pays trop beau, trop varié, trop vivant, aussi bien par ses paysages que par ses habitants, pour ne pas avoir souhaité avant tous les autres que chacun des instants de son histoire soit fixé sur l'écran.

Les plus modestes de nos montagnes et les moins arrivistes de nos rivières ne craignent pas plus les révélations du cinématographe que deux confrères qui se battent en duel. C'est au cinématographe encore que nous devons de nous rendre compte du nombre de statues, d'expositions et de monuments publics qu'un ministre de la troisième République est capable d'inaugurer dans une seule journée. Grâce au cinématographe, chaque chose et chaque homme peut être surpris à l'improviste. Les gens sont donc obligés de soigner leurs attitudes, les jardins leurs



Phot. H. Manuel.

M. Robert de FLERS

fleurs et les villages leur clocher. Enfin, l'écran permet à chaque homme politique lorsqu'on y profile son visage de juger du degré de sa popularité. Voilà pourquoi, Messieurs, vous avez si judicieusement demandé de présider ce banquet à M. Paul Deschanel, dont l'appareil le plus sévère n'a jamais pu saisir que des gestes d'élégance, de courage et de loyauté.

Messieurs, en conviant à cette table le président de la Société des Auteurs dramatiques, vous avez invité avec une bien élégante bonne grâce le représentant de ceux qui passent pour vos pires ennemis. Néanmoins, je n'ai pas craint un instant de trouver du poison dans mon assiette et je n'ai pas songé à prétexter un régime pour demander des œufs à la coque. J'ai saisi avec joie l'occasion qui m'était si délicatement offerte de venir saluer au nom du théâtre le cinématographe et de lui dire ceci : « Cher cinématographe, on a voulu nous séparer. On nous a fait dire aux uns et aux autres sur ton compte — vous voyez que je ne crains pas de le tutoyer — tant de sottises et de folies qu'elles auraient suffi à brouiller M. Pathé et M. Gaumont eux-mêmes. Il serait absurde de s'arrêter à ces vains propos. Pour ma part, je m'en garderai bien. Parce qu'un journal avait imprimé que la Société des Auteurs dramatiques comptait s'efforcer de détruire le cinématographe, j'ai failli perdre l'affection de mon fils, l'estime de mes amis et mon valet de chambre a voulu me quitter. Mais, je n'avais pas eu besoin de telles menaces et j'espère, Messieurs, que vous n'aviez pas besoin de mes protestations pour faire justice de toutes ces fausses nouvelles et pour leur accorder l'absence d'importance qu'elles méritent.

Messieurs, je pense profondément et sincèrement ceci : Un instant rivaux parce qu'ils ne se connaissaient pas bien l'un l'autre, et quand on se connaît mal on devient volontiers hostile, le théâtre et le cinématographe peuvent et doivent s'entr'aider demain. De notre accord mutuel peut résulter tout un avenir que nous ne saurions même pas prévoir aujourd'hui. Grâce à notre bonne et cordiale entente peut naître et fleurir un art nouveau pour notre plus grande gloire commune.

Les auteurs dramatiques estiment, il est vrai, assez volontiers que leur « moi » n'est pas du tout haïssable. Mais nous savons fort bien, d'autre part, que nous ne saurions prétendre à occuper l'écran toute une soirée et que la représentation de la vie réelle est une partie considérable de vos programmes. Nous avons, néanmoins, la confiance et même l'orgueil de pouvoir apporter à vos spectacles une contribution importante. Lorsque la Société des Auteurs dramatiques a pris la décision d'appliquer son organisation au cinématographe, elle n'a pas du tout voulu, comme certains l'ont cru, tenter de vous imposer des charges écrasantes, capables de gêner l'éditeur et d'obérer l'exploitant. Je vous donne ma parole d'honneur, Messieurs, que telle n'a jamais été notre pensée. Oui, nous souhaitons examiner avec vous maintes questions qui nous intéressent les uns et les autres ; oui, nous souhaitons essayer de trouver avec votre concours des moyens de rémunération peut-être plus rationnels, mais sachez bien qu'autant que vous-mêmes nous entendons tenir compte des difficultés et des nécessités de votre industrie qui doit à la constance et à l'énergie de vos efforts son magnifique épanouissement.

Je lève mon verre, Messieurs, en l'honneur, en l'espoir de notre bon accord, de notre bonne entente. Le cinématographe est arrivé à un tel degré de diffusion, de progrès et de succès, qu'il va mériter au premier jour d'avoir sa muse — une dixième muse. — Peut-être pourrons-nous l'aider à la chercher et saurons-nous trouver les mots qui conviennent pour la décider à se joindre à la ronde de ses sœurs immortelles. Messieurs, je bois à la dixième muse.

Discours de M. Marcel HABERT

Conseiller Municipal de Paris,

Secrétaire du Conseil Municipal, représentant la Ville de Paris.

Messieurs,

Je regrette que mon ami et Président Chassaigne-Goyon n'ait pu vous apporter ce soir lui-même l'expression de la sympathie du Conseil Municipal.

Mais je me félicite d'avoir été désigné pour le remplacer, car cela me permet de vous dire moi-même tout le bien que je pense de votre Chambre Syndicale et des œuvres qui se groupent autour d'elles.

La ville de Paris s'intéresse à tout ce qui est de nature à l'enrichir et à l'embellir.

A ce double titre, vous avez droit d'être comptés parmi les industries qui nous sont chères, puisque vous créez un énorme mouvement industriel et commercial, en même temps que vous procurez à la foule une distraction et un amusement nouveau.

Mais si je prends la parole, ce soir, si je retarde de quelques minutes le moment attendu où M. Deschanel va vous charmer par son éloquence, ce n'est pas pour constater simplement après tant d'autres les progrès merveilleux de l'art et de l'industrie cinématographique. C'est surtout, parlant au nom de la Ville, qui a charge d'âmes, pour vous féliciter d'avoir élevé le niveau moral de vos spectacles, en vous préoccupant d'en écarter tout ce qui peut nuire à la formation de l'esprit populaire.

Lorsque votre industrie a commencé de prendre le développement formidable dont ce banquet couronne le succès, tous ceux qui ont le souci de l'éducation publique, se sont inquiétés de voir la jeunesse française prendre le chemin de vos salles de spectacle.

Le théâtre est, par excellence, le lieu où la morale s'apprend et se désapprend.

Si le cinématographe avait laissé accaparer ses écrans par les scènes scandaleuses ou par les faits divers immoraux ; si, sous prétexte d'amuser, il avait corrompu, loin de vous protéger et de vous encourager, nous vous aurions combattu de toute notre énergie.

Mais vous avez vite compris que le succès même de vos entreprises engageait gravement votre responsabilité.

Vous avez fait votre police vous-même, et vous vous êtes efforcés de choisir parmi vos films, ceux qui, en amusant, instruisent et moralisent. La faveur du public a secondé vos efforts car il est faux que la foule ait une préférence pour les spectacles immoraux et scandaleux.

J'espère, au contraire, qu'à mesure que l'industrie cinématographique se perfectionnera, une place de plus en plus grande sera faite à des films qui deviendront de plus



M. Marcel HABERT Phot. H. Manuel.
Conseiller Municipal
Secrétaire du Conseil Municipal de Paris
Délégué Officiel de la Ville de Paris.

en plus artistiques, c'est-à-dire plus moralisateurs, car l'art véritable tend toujours vers l'idéal, vers le beau et vers le bien.

Vous ne nuisez pas au théâtre parlé, il agit dans un autre domaine que le vôtre ; mais vous avez ressuscité et considérablement développé l'art si français de la pantomime.

Vous donnerez bientôt à la musique, sœur de cet art, l'occasion de produire des partitions spéciales qui offriront à vos compositeurs des débouchés nouveaux.

Vous continuerez aussi à vulgariser la science ; vous multiplierez les films d'enseignement qui donneront à nos écoliers les véritables leçons de choses.

C'est pourquoi, au nom de la ville de Paris, je tiens à vous dire combien nous suivons avec intérêt les progrès d'une industrie qui n'en est encore qu'à ses débuts, et qui, surveillée, encouragée par les pouvoirs publics, peut contribuer à maintenir dans l'âme des spectateurs français le goût des belles actions et des grands sentiments qui font les nations fortes et les cités prospères.

Après M. M. Habert, M. Léon Gaumont, le très sympathique et très distingué directeur de la Société des Etablissements Gaumont, se lève et adresse en réponse à M. Léopold Bellan, les quelques mots suivants :

Réponse de M. GAUMONT

Président d'Honneur de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Mesdames, Messieurs,

Deux minutes seulement ! Il est toujours désagréable d'entendre dire que l'on fléchit lorsqu'on vieillit. On nous reproche de fléchir. Mais M. Léopold Bellan ne se rend pas compte que dans notre industrie il y a encore de grands perfectionnements à apporter : par exemple, la vente à bon marché, à 1 centime le mètre. Messieurs, j'espère que nous ferons encore celui-ci dans le domaine de la France. Eh bien, ce jour-là, cher Monsieur Bellan, soyez convaincu que vous aurez dans le public de beaux films en quantité suffisante.

Les éditeurs dépensent tous les ans des sommes considérables pour l'enseignement, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait mettre les bandes à la disposition des établissements qui n'ont pas les moyens de les payer. Ce n'est pas le moment de demander de l'argent à ces établissements. On ne le pourra que le jour où le bon marché le permettra.

Discours de M. E. GIRAUD,

Président de la Fédération Cinématographique du Midi de la France, à Marseille, Délégué.

Messieurs,

J'ai été d'autant plus heureux d'assister à ce banquet, que j'étais appelé par les circonstances à me préoccuper d'une grave question qui intéresse l'avenir de notre industrie, et je remercie vivement M. Demaria, notre Président, de me donner l'occasion de vous en entretenir.

Le Conseil d'État va être appelé à se prononcer dans quelques jours, sur la classification de nos spectacles. Serons-nous reconnus comme établissements de spectacles théâtraux ? Serons-nous au contraire rabaissés au rang de spectacles forains ? Si le Conseil d'État se prononce dans le premier sens, nos droits et nos libertés seront égaux à ceux des théâtres. S'il adopte la deuxième manière de voir, nous serons soumis au contrôle des Municipalités, dont le droit de censure pourra s'exercer, suivant les villes, d'une manière inégale et contradictoire.

Je n'ai pas besoin de dire combien il serait souhaitable, dans l'intérêt commun, qu'une seule et même réglementation s'applique à l'ensemble de la France. La liberté laissée à chaque municipalité, d'autoriser ou de ne pas autoriser la projection des films, aboutirait au contraire à une regrettable diversité de règlementation dont le résultat serait non seulement d'entraver la liberté des exploitants mais encore de paralyser l'ensemble des transactions. Nous trouvons un argument favorable à notre cause dans la décision qu'a prise ces jours derniers le Sénat qui a classé, au point de vue de l'impôt, les Directeurs d'établissements cinématographiques, dans le même tableau que les Directeurs de théâtres et spectacles.

La Fédération Cinématographique du Midi de la France a été amenée par les circonstances, à prendre l'initiative d'un recours en excès de pouvoir, devant le Conseil d'Etat, contre les premiers arrêtés municipaux, établissant la censure, et c'est à l'occasion de ce recours que le Conseil d'Etat va être appelé à décider à quel régime nous devons être soumis.

Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est donnée



M. E. GIRAUD

pour remercier à nouveau MM. les Editeurs et les Représentants de maisons de location qui ont apporté à notre Fédération leur appui moral et leur concours pécuniaire, sans lequel il nous eut été difficile d'assurer la défense de nos droits devant la haute assemblée qui est appelée à en connaître. J'apporte aussi le témoignage de notre gratitude à la Chambre Syndicale et à son dévoué Président, M. Demaria, dont le concours effectif ne nous a jamais fait défaut.

Grâce à la collaboration de tous ces efforts, il nous est permis d'espérer que la décision du Conseil d'Etat nous sera favorable, assurant pour l'avenir le libre essor de la Cinématographie, affranchie désormais des entraves municipales et soumise au seul contrôle du pouvoir central.

Notre Fédération qui a su grouper dans une union féconde près de cent cinquante membres sera, quoiqu'il advienne, reconnaissante des appuis qui sont venus seconder ses efforts et je suis ici l'interprête de tout le Midi de la France en remerciant M. Demaria de son invitation à ce banquet et en portant un toast à la prospérité toujours plus grande de la Chambre Syndicale.

Discours de M. José SOLA GUARDIOLA

Directeur de El Mundo Cinematografico de Barcelone.

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie d'être indulgents pour la difficulté que représente pour moi d'avoir à vous adresser la parole en une langue qui n'est pas la mienne, cela m'obligera peut-être d'être moins bref de ce que je devrais et même à ne pas m'exprimer avec la clarté désirée ; mais j'espère que vous saurez interpréter mes phrases comme inspirées en l'amour le plus grand vers la Cinématographie dérivant de l'admiration que me produit le travail développé par une entité aussi importante telle que la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Il est pour moi doublement agréable, en ce moment, de faire ostentation de la représentation de la Cinématographie espagnole, s'agissant d'une occasion en laquelle les liens d'amitié entre la France et l'Espagne s'étrécissent considérablement à cause des très bonnes relations existantes entre Monsieur Poincaré, digne Président de la République Française et notre roi S. M. Alphonse XIII, relations que la France et l'Espagne ont sanctionné au moyen de grandes manifestations de sympathie envers Monsieur Poincaré lors de son voyage en Espagne, ainsi comme notre roi en ses voyages à la belle France ; je suis par conséquent, en cette occasion, non seulement un représentant de la Cinématographie espagnole, mais encore un espagnol qui vient plein d'enthousiasme à cette fête et qui, avant tout, traduit le message de sympathie et l'embrassement fraternel, en un affectueux et enthousiaste cri de « Vive la France ! »

Mesdames, Messieurs,

Comme directeur de la revue professionnelle espagnole « El Mundo Cinematografico » qui dédie tous ses efforts à placer la cinématographie de cette nation à la hauteur qu'elle mérite, je ne peux moins que me sentir hautement plein d'admiration en voyant le travail développé par la Chambre Syndicale de la Cinématographie et par la protection que la France lui accorde, tout cela manifesté en cet acte par la présence des plus importantes personnalités telle que celle de l'illustre Président de la Chambre des députés, M. Paul Deschanel, que je salue très respectueusement, et de ses distingués représentants la majorité des ministères d'autorités et entités de grand renom et prestige. L'Espagne, Mesdames, Messieurs, commence maintenant son industrie cinématographique. Barcelone compte actuellement avec quatre maisons qui peu à peu donnent à connaître dans le monde les marques « Hispano Film », « Tibidabo Film », « Cox Film », « Condor Film » ; Madrid, Valence et Saragosse comptent aussi avec les « Chapalo Film », « Cuesta » et « Zaragossa Film » respectivement, à part les divers essais qu'avec réserve sont faits par certain nombre de capitalistes et d'artistes pour se constituer en maisons productrices.

Croyez-le, Mesdames, Messieurs, l'Espagne tient une importante place à cause de résider à Barcelone la base du marché cinématographique de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, de Portugal et des Iles Philippines et pour cela j'ose lancer ici l'idée, non nouvelle, de la constitution d'une Chambre Internationale Cinématographique qu'a ressemblance de quelques-unes analogues déjà constituées spécialement en ce qui concerne le tourisme, étende son rayon d'action jusqu'en ces pays en lesquels l'idiosyncrasie de ses habitants, ou de ses gouvernants ne soient pas parvenus à introduire la cinématographie en la place d'honneur en laquelle ses œuvres magistrales, constamment présentées, lui donne un droit reconnu.

Pour porter à terme une entreprise aussi ardue, personne, à mon idée d'aussi compétent comme Monsieur Jules Demaria, et, sans perdre de vue les nombreuses difficultés qu'une telle proposition rencontrerait, je m'honore de lui reconnaître des aptitudes lui permettant de sortir triomphant en son entreprise, avec plus de motif comptant comme il peut compter sur la coopération dévouée que la presse professionnelle aura à lui prêter ; quant à moi, je mets à sa disposition tout ce que dès ma revue « El Mundo Cinematografico » puisse l'aider en Espagne, et j'espère que mes collègues en la presse professionnelle de toutes les nations, contribueront aussi, avec leur aide à l'union Internationale Cinématographique tant désirée de tous et tant nécessaire aujourd'hui que le Cinématographe a été qualifié, certes bien à propos, comme le véritable espéranto, toutefois qu'une pellicule cinématographique peut porter en le monde entier les œuvres littéraires, théâtrales ou conçues ex-professo pour le Cinématographe. D'auteurs de talent et qui par ce moyen sont dûment appréciés même sans nécessité de titres et subtitres en langages connus.

Je vais terminer, Messieurs, vous priant de vouloir bien m'excuser si je n'ai pas su interpréter fidèlement ma pensée et mes enthousiasmes pour la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, ainsi que mon immense reconnaissance pour l'honneur déféré à la cinématographie espagnole en m'invitant à sa représentation en ce banquet.

Au nom de la revue « El Mundo Cinematografico » et de la Cinématographie espagnole je suis également heureux de boire à la santé des dames, la présence desquelles embellit notre grande fête cinématographique ; à la Cinématographie en général ; à la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie ; à la future Union Internationale de la Cinématographie et de toutes les personnes présentes à ce banquet. Je termine mes sincères expressions de gratitude par le cri du cœur : « Vive la France ».

Enfin, M. Paul Deschanel clôtura le banquet en prononçant un discours vibrant d'une envolée remarquable, digne de l'ampleur de son immense talent.

M. Paul Deschanel est un impeccable et vigoureux tribun. Il a construit devant l'assemblée des cinématographistes réunis, un monument d'une haute envergure littéraire, d'une érudition cinématographique impeccable, que nous conserverons comme un souvenir impérissable de cette prestigieuse solennité.

Grand discours prononcé par

M. Paul DESCHANEL

Président de la Chambre des Députés,

Membre de l'Académie Française, Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

Mesdames et Messieurs,

Je vous suis reconnaissant de m'avoir convié ce soir parmi vous. Je suis heureux de venir, avec mes éminents collègues et amis du Parlement, et avec les élus de la Ville de Paris, rendre hommage à une admirable invention, fille du génie français, et aux industries florissantes qui en sont nées.

Ce sont deux Français qui, dans la première moitié du XIX*e siècle, inventèrent la photographie : Niepce et Daguerre. Et ce sont des Français qui, plus tard, inventèrent les appareils d'analyse d'où devait sortir le cinématographe : Marey, qui occupait au Collège de France la chaire* d'Histoire naturelle des corps organisés *et qui fut pendant de longues années, dans cette glorieuse maison, le collègue et l'ami de mon père, Marey, qui, étudiant la locomotion terrestre, aquatique et aérienne, reprit le principe du revolver photographique de Janssen ; et, à côté de lui, son suppléant, M. François-Franck, et son préparateur, que je me félicite de voir ici, Georges Demeny.*

En 1891, lorsque je fus envoyé en mission aux Etats-Unis, je fus reçu par Edison dans ses ateliers d'Orange, près de New-York. Après m'avoir montré les innombrables plaques qu'il avait tour à tour essayées pour réaliser le phonographe, il m'entretint des deux grandes inventions qu'il cherchait dès lors, l'une qui n'est pas encore réalisée, mais qui le sera certainement un jour, la vue à distance, l'autre, le kinétoscope, *première grande réalisation industrielle de ce qui allait devenir le cinématographe.*

Puis, en 1894 et 1895, vinrent les frères Lumière et ces gloires de l'industrie cinématographique française, MM. Gaumont et Pathé.

Après M. Gaumont, M. Charles Pathé vient d'être fait par le Gouvernement de la République chevalier de la Légion d'Honneur. Qu'ils me permettent de les féliciter, ou plutôt, soyez tous félicités en eux !

Et, chaque jour, vous accomplissez des progrès nouveaux : le film ininflammable, le phonographe adapté au cinéma, et le cinématographe en couleurs, cette belle découverte de M. Ducos du Hauron.

Le succès a ses critiques, et même ses détracteurs. On vous reproche de faire concurrence au théâtre, de nuire à l'art dramatique.

Voyons cela.

D'abord, il est toutes sortes de domaines qui n'appartiennent qu'à vous : celui de votre origine, la science, la vie des plantes, des animaux, des hommes — que de services ne rendez-vous pas déjà, par exemple, à la biologie et à la médecine — puis, la nature, le paysage, le voyage — est-ce que les décors d'un théâtre, si perfectionnés qu'ils soient, peuvent remplacer cela? — enfin l'homme, individu et société — et quel artiste, je vous le demande, peut rendre tel personnage illustre et cela, à jamais ! Nous voyons revivre devant nous les êtres que nous avons perdus et que nous pleurons ; nous reverrons pendant toute notre vie nos enfants jeunes, et, si votre merveilleuse invention avait existé plus tôt, c'est toute l'humanité qui se dresserait aujourd'hui devant nous. Vous figurez-vous, si tout à coup nous revoyions Bonaparte à la campagne d'Italie, la scène du jeu de paume, Molière jouant devant Louis XIV, Mahomet, César..., je m'arrête !

Est-ce que le théâtre peut donner tout cela ?

Ce n'est pas seulement la vie, la vie universelle, c'est la résurrection.

Mais vous ne vous en tenez pas là. Vous représentez des pièces de théâtre et des romans. C'est ici qu'on vous accuse de concurrence.

Or, en premier lieu, vous pouvez, au contraire, aider à l'essor du théâtre, et voici comment :

Lorsque vos spectateurs ont vu représenter sur vos écrans un chef-d'œuvre, Le Cid *ou* Phèdre, *ils ont le désir d'aller le voir au théâtre. Lorsque vous avez donné* Les Misérables *de Victor Hugo, la vente, chez les libraires, a aussitôt monté dans des proportions énormes.*

Mais, au delà de vous, il est un domaine qui n'est point le vôtre et qui est proprement celui du théâtre. Veuillez observer que la réalité n'est pas la vérité. La vérité est une transaction entre le réel et l'idéal. L'objectif perçoit des mouvements que notre œil ne perçoit pas. Tel auteur de mémoires, en notant un mouvement, un trait, un geste, une manie, une grimace, un tic, d'un homme célèbre, a trahi cet homme. L'art est une synthèse, et c'est pour cela, Pierre Decourcelle et Robert de Flers le savent bien, qu'une bonne pièce de théâtre n'aura jamais rien à craindre de rien ni de personne.

Vous représentez donc la réalité, mais, de la réalité, vous ne devez donner au peuple que les parties les plus hautes. Vous avez charge d'âmes, vous avez vos responsabilités. Vous devez être les éducateurs de l'âme po-



M. Paul DESCHANEL Phot. H. Manuel.

pulaire. Vous devez choisir vos sujets avec discernement et avec goût. C'est une erreur de croire que, pour plaire aux foules et pour les retenir, il faut recourir aux choses vulgaires. Il n'est pas de publics plus fins, plus délicats et en même temps plus généreux, que les grands publics populaires. Ecoutez ce que disent, des représentations gratuites du 14 juillet, nos plus illustres artistes : qu'il s'agisse de comédie, de tragédie ou de drame, qu'il s'agisse de prose, de poésie ou de musique, ce peuple applaudit toujours aux bons endroits ; il est admirable de sens littéraire, d'instinct artistique et d'enthousiasme. Et, pour ma part, je n'ai jamais éprouvé joie intellectuelle plus forte que lorsque j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant les publics qu'on appelle les publics « révolutionnaires » : ils s'emparent avidement de tous les sentiments les plus élevés, ils vibrent à toutes les idées les plus patriotiques et les plus humaines ; et j'ai bien senti alors que lorsqu'on excitait leur colère, c'était par un sentiment de justice révoltée, par le contraste entre l'extrême opulence et l'extrême misère.

Ce sont ces instincts que vous devez vous efforcer de développer. En cela vous pouvez être d'utiles auxiliaires de notre grande littérature, et aussi de puissants propagandistes de notre magnifique histoire. Oui, vous pouvez, vous devez travailler avec nous à l'union, à la grandeur, à la force de notre pays...

Je lève mon verre à la gloire des inventeurs et à la prospérité des industries du cinématographe. Je bois aux chefs et aux soldats, aux patrons et aux ouvriers, à toute votre grande famille de travailleurs, à leurs succès, à leur bonheur !

Et sur cette dernière péroraison, lancée d'une voix vibrante, au milieu de la foule frémissante des auditeurs, tous dressés dans un même mouvement de respectueuse admiration, dans l'éclat des ovations et du quadruple ban battu et rebattu par les convives enthousiastes, le Président lève la séance, et la foule se répand à nouveau dans les salons. Les invités se dispersent, ou se groupent suivant leurs affinités personnelles. Les uns vont au concert dont voici le programme :

PARTIE ARTISTIQUE

Mlle Lapeyrette,
MM. Dutreix et Cousinou,
de l'Opéra.

LA FURLANA,

Réglée par Mlle Adeline Théodore, de l'Opéra,
dansée en costumes napolitains par
Mlles Jeanne Delsaux et Sauvageau
MM. Milhet et Fraissé,
de l'Opéra.

Mmes Madeleine Roch et Blanche Dussane,
MM. Brunot et Mounet-Sully,
de la Comédie-Française.
Mlle Cécile Rey, de l'Apollo.

L'AGE D'OR,

Pantomime de A. Willette, musique de Chantrier
Mlle Christine Kerf, M. Georges Waguf,
de l'Opéra-Comique.
Le Tourlourou Dufleuve
et Mlle Marguerite Deval.
Au Piano : M. Félix Leroux, de l'Opéra.

Les autres échangent des commentaires flatteurs que leur suggère une manifestation aussi parfaitement réussie. Et vers une heure du matin, les derniers cinématographistes franchissent la porte monumentale de ce féerique palais, où tant de joie vient de leur être distribuée, tandis que s'éteignent les lustres étincelants, au milieu des ors des grands salons déserts.

La fête est terminée.

Vive la Cinématographie,

Vivent les Cinématographistes.

C. L.

Documents

Nous publions ci-dessous, à titre documentaire, la liste des convives du Banquet du 26. Arrivée au dernier moment, il nous est impossible de la placer dans le compte rendu.

Nous reproduisons encore les lettres d'excuses des invités que des circonstances imprévues empêchèrent de venir à cette fête.

Et nos lecteurs trouveront aussi le toast d'un de nos amis belges, M. Dirks, que celui-ci, faute de temps, n'eut pas le bonheur de porter à l'assemblée pendant cette mémorable soirée du

26 MARS.

LES CONVIVES

Remarqué au hasard autour des tables fleuries :

A la table d'honneur, aux côtés de M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés et de M. Demaria, Président de la *Chambre Syndicale :*

MM. Charles Pathé, Léon Gaumont, les représentants des Ministères de l'Intérieur, du Commerce, du Travail, des Travaux publics, de l'Agriculture, des Beaux-Arts, des Colonies ; MM. Dalimier, Paul Menier, Wilm, Albert Thomas, députés ; M. Habert, représentant M. le Président du Conseil municipal ; MM. Bellan, Fleurot, Desvaux, conseillers municipaux ; M. Robert de Flers, Président de la Société des Auteurs dramatiques ; M. Pierre Decourcelle ; M. Joubert, Président de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique ; M. le Président du Tribunal de Commerce ; M. Edouard Petit, Inspecteur général de l'instruction publique ; MM. Bucquet, président, et Bourgeois, secrétaire-général du Photo-Club ; Grieshaber, Président de la *Chambre Syndicale des Fabricants d'Appareils Photographiques ;* Nadar, Président d'honneur de la *Chambre Syndicale de la Photographie Professionnelle ;* Général Sébert, Membre de l'Institut, Président de la *Société Française de la Photographie ;* Giraud, Président de la *Fédération Cinématographique du Midi ;* le Colonel Cordier, des Sapeurs Pompiers de Paris ; Kling, directeur du Laboratoire Municipal ; Caron, secrétaire général de la *Société des Conférences Populaires ;* Terrier, délégué du gouvernement chérifien ; Schuamback, secrétaire général de la *Chambre Syndicale de la Photographie ;* le professeur Wallon ; et les Membres du bureau de la *Chambre Syndicale de la Cinématographie ;* MM. Vandal, directeur de l'*Eclair ;* L. Aubert, directeur de la *Société des Etablissements L. Aubert ;* Brézillon, directeur du *Palais des Fêtes,* Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas ; Kastor, Kahn, secrétaire de la Chambre Syndicale ; Jal, directeur de l'*Agence Générale Cinématographique ;* Jallon, secrétaire du *Syndicat Français des Directeurs.*

Rencontré au hasard des tables : M. et Mme Emile Pathé ; Mme Charles Pathé ; M. Continsouza, Constructeur des Cinémas Pathé Frères, et Mme Contin-

Souza ; M. Benoit Lévy, directeur de l'*Omnia Pathé* ; MM. Gugenhein, directeur de la *S.C.A.G.L.* ; Prévost, directeur de la *Société des Etablissements Pathé Frères* ; Landry, secrétaire de M. Charles Pathé et Mme Landry ; M. Karmann, administrateur de la *Société Pathé Frères* et Mme Karmann ; MM. Pionnier, Secrétaire de la *Société des Etablissements Gaumont* ; Feuillade, directeur artistique des Etablissements Gaumont ; Costil, directeur de l'*Hippodrome Gaumont Palace* ; Marechal ; Perret, metteur en scène de la *Maison Gaumont* ; Saül et Georges Merzbach, banquiers ; Beaurienne, banquier ; M. et Mme Reader, de la *Vitagraph* ; Mario Serra, de la *Cinès* ; M. Hodel, de l'*Itala Film* ; MM. Bates, Ferrand, Fouquet, de la Société des Films *Eclipse* ; M. et Mme Helfer, *Société Ambrosio* ; M. Reusse, des Etablissements Poulenc ; le baron Airoldi di Robbiate, de la *Milano-Film* ; Mme Brézillon ; MM. Krauss, artiste dramatique ; Salembier, directeur de Cinéma, Maire de Calais ; Léon Sazie, homme de lettres ; Marc Mario, homme de lettres : Monat, directeur de *Monat-Film* ; Staffa, Jacopozzi, directeur des Etablissements Jacopozzi ; Madieu, Guilbert, constructeur ; M. et Mme Bonan ; Costantini, constructeur ; Astaix, de l'*A.G.C.*; Sutto, directeur de *The General Film Agency Ltd* ; Commandant Olivier ; Zecca, directeur artistique de la Société des Etablissements *Pathé Frères* ; Dosse, Jougla, Canore, Delac, directeur de la *Société Générale de Cinématographie* ; Bony, Nalpas, directeur du *Film d'Art* ; Sprecher, directeur de *M. P. Sales Agency* ; Natan, directeur du *Rapid Film* ; St-Mesmin, directeur de l'*Omnia*, à Lille ; West et Williams de la *General Film Agency* de Londres ; Gaston Hermand, directeur de l'*Omnia Pathé* du Hâvre ; M. et Mme Hermand de Rouen ; Singer, Warchawski ; Maître Miane, avocat à Marseille ; M. Rachet, directeur du *Kursaal de Marseille* ; Bourdilliat, directeur de la Société du *Cinéma National à Bordeaux* ; Sandberg, directeur du *Tivoli Cinéma* ; Mme Sandberg ; M. Castillan, directeur du *Colisée* ; Francfort, directeur de l'*Electric et du Palace* ; Kaiser, directeur du *Cinérama* ; Foucher et Joannot ; Boutillon, directeur du Cinéma Casino d'Aubervilliers ; Mary, directeur de la *Société Commerciale du Film* ; M. et Mme Hebert, directeur de *La Literaria* ; M. et Mme Leleu de Roubaix ; Clément-Maurice et ses deux fils ; Rémy Feys fils, de Lille ; M. et Mme Capelle, directeur de la location Maison L. Aubert ; M. et Mme Justrabo, directeur du *Cinéma Parmentier* ; M. et Mme Roux, de Gaieté-Palace ; Bremond père et fils, de la Maison L. Aubert ; Bras, secrétaire général de la Chocolaterie Poulain ; Ravel ; Conus, de la *Ciné-Location Gaumont* ; Fournet, chef du Service des Agences de la Société des Etablissements *Gaumont* ; Fosse, chef d'orchestre du Gaumont Palace ; Hache, directeur de la *Société Pathé Frères* Moscou ; Ivatts ; Gaillotte, directeur des Services de la location Agence générale de Paris Maison *Pathé Frères* ; Lallier, chef de la Comptabilité de la Maison L. Aubert ; Fourel ; Gaveau ; les dessinateurs de Losques ; Mahut ; Barrère ; MM. de Morlhon, homme de lettres ; Leprince, homme de lettres ; Guernieri, administrateur de la *Société Générale d'Attractions* ; M. Kaffenburg et Mme, directeur de l'*American Théâtre* ; MM. Downie, de Trans Atlantic Films ; M. et Mme Destannes du Cinéma Demours ; MM. Jules Benoit Lévy, directeur du Cinéma des Batignolles ; Oulmann ; De Daué, représentant ; Korb, représentant ; Lehmann, directeur de la *Société Edison* ; Weinberg ; Le Lievre, directeur de *Société Cinéma Exploitation* ; M. Harry, directeur de l'*U.N.M.C.* et Mme ; Bretel Paul, directeur du *Cosmograph* et de *France-Cinéma-Location* ; D'Ivoi, homme de lettres ; M. et Mme De Ruyter ; M. Ladewig, directeur de l'Union des grandes marques cinématographiques et Mme ; M. Bettancourt, directeur de France-Cinéma-Location ; Andréani, directeur artistique du *Cosmograph* ; Leroy-Dupré ; M. Franck Servet, metteur en scène et Mme ; Debrie père et fils, constructeurs ; Neuville, Boignet, Doublon, Ballares, Wolff, Lambert, Fosse, Villefroy, Meunier, de la *Ciné-Location Gaumont* ; Fossoul ; Dorly, Cognat, Garnier, Laudet, Durand, Fescourt, constructeur ; Laumann, homme de lettres ; Gillon, constructeur ; Hansen ; Garnier, Marette, Lair, Phister, Laforet, Rivoual, Werkmeister, Buccianti, Nevière, Marc Ferrez, Jacquemin, Chauveau, Gambart, homme de lettres ; Aylmair, Poirier, Orbans, Gutti, Reve ; M. Michaud, de *l'Agence Générale Cinématographique* et Mme Michaud ; MM. Pertus et Philibert, représentant de l'*A.G.C.* ; Robin, Riva, Veneziani, Tantini, *Herbe* ; M. Lion, directeur de la *Maison Aubert*, à Lille ; Danier, avocat conseil, Maison Aubert ; Regnault de la Maison L. Aubert ; Ballot, Terrier, Belvalette, Gluck, Bauche, Mazeret, Monaco, de l'*A.G.C.* ; Decoen, Abrassard, de Bruxelles ; Dirks d'Anvers ; Pruvost ; M. et Mme Demol ; Paz et Silva, Wall, Weill, Joyeux, Bréard, directeur du *Central Film Service* ; M. et Mme Randabelle ; Laventure, Perreau, Roussel de l'*Eclair;* Juilliard, directeur de l'*Union Eclair Location* ; Rigal, Lantelme, Bertolotti de Valenciennes ; Lobel, Mme Chaumont, Cottino, directeur de Cinéma ; Ferret, directeur du Cinéma Brasserie Rochechouart ; Hawkins de la Socété Kodak ; Couturier, Pedro-Mundet, Juan-Sala, représentant ; Pascalidi, représentant ; Ventujol, Kaczka, Guegan Lambiette, Mlle Seeberger, Duhamel de l'Eclair ; Boulle, Lyon-Allemand, Rosemberg, Ossent, Hamelle, Chappe, Lecorneur, Flocon, Etienne Rochette, Clavers, Laperriere, Renard, Pouydebedat, Chatelain, Malot, Sanglier, Martin, Gabouru, Ajuria, Arnaud, Salomon, Hamburger, Girard, Virot, Nedelec, Opérateur ; Deschamps, Vallier, Ruffin, Moreau, Cari, de la Maison *L. Aubert* ; Rocher, Dechartier, Maudru, Urwiller, de la *Société Eclair* ; Leroux, Helse, Verhylle, de la *Maison Pathé* ; Marguliez, de Smyrne ; Weinsberg, de Constantinople ; Buccianti, du Caire ; Marc Ferrez, du Brésil ; Roger Lion, de la *Société Eclair*, etc., etc...

Du côté des artistes :

Mlle Madeleine Roch et Mlle Dussanne de la Comédie Française ; Max Linder des Cinémas Pathé Frères ; M. Brunot de la Comédie Française ; MM. Agnel, Chautard, Roudes ; Mmes Renée Carl des Cinémas Gaumont ; Sylvaire, Marise Dauvray, Marie Laurent, Celiat, Desvaux, Dalyres, Dagmar, Davryres, Mlle Marguerite Deval ; MM. Faivre de *l'Eclair* ; Krauss, Liabel, Grehan, Mlle Lucy Jousset ; MM. Bahier, Keppens, Gouget, Paulais, Monier, le petit Willy de l'*Eclair*, etc...

La Presse Cinématographique était représentée par :

MM. Heron et Fredmann du Kinematograph and Lantern Weekly de Londres ; José Sala Guardiola du *Mundo Cinematographico* de Barcelone ; M. et Mme Dureau ; M. et Mme Blanc du *Ciné-Journal* ; M. Le Fraper directeur du *Courrier Cinématographique* et son secrétaire Mlle Fernande Boyer ; M. Liez secrétaire de

la Rédaction ; M. Demachy rédacteur et Marcel Arnac dessinateur humoriste ; MM. Meignen, Robert, du Cinéma ; De Reusse de Film Revue ; Quellien, Heuzé, Moriaud du Film ; M. et Mme Brugère de l'Echo du Film ; Coissac du Fascinateur ; Mendel de Cinéma-Revue ; Helsey du Journal ; J. L. Croze de Comœdia ; Gros du Matin ; Halpérine-Kaminsky de l'Echo de Paris ; Beau de l'Agence Havas, etc....

Et nous publions encore, à titre documentaire, le toast de M. Henry Dirks, président du Syndicat d'Anvers, que le distingué cinématographiste n'eut pas l'occasion de prononcer faute de temps, le Banquet s'étant prolongé trop tard.

Toast de M. Henry DIRKS

Président du Syndicat d'Anvers

Messieurs,

Je vous apporte un salut fraternel de la Belgique et spécialement d'Anvers. C'est avec un réel plaisir que j'ai répondu à votre aimable invitation, ne fut-ce que pour faire la connaissance de ceux dont l'art cinématographique peut être fier à juste titre. N'est-ce pas de Paris, capitale de la France, que le grand phare du cinéma rayonne, non seulement sur l'Europe, mais sur le monde entier. Notre petit pays a constamment les yeux tournés vers cette lumière, qui est pour nous ce que le soleil est pour la terre. Aussi est-ce avec un sentiment de reconnaissance, que je m'associe, au nom de tous mes collègues belges, à cette belle manifestation confraternelle de ce jour. Je ne manquerai pas de leur dire la cordiale sympathie avec laquelle j'ai été reçu par vous, et, soyez-en convaincu, Messieurs, les liens qui nous unissent dans ce même but : « Faire prospérer l'industrie du cinéma » en seront d'autant plus solidifiés. Plus que jamais nous avons besoin de resserrer nos rangs pour repousser les attaques répétées contre nos droits, car le cinéma est considéré partout comme le veau d'or, dont chacun veut avoir sa part, sans se soucier de nos efforts, parfois désespérés, pour pouvoir subsister. Permettez-moi de vous rappeler ici, à ce sujet, la devise de mon pays : « L'Union fait la force ». C'est dans l'union que nous trouverons notre salut.

Je bois à la santé de l'honorable Président d'honneur, du Président et de vous tous, et je formule l'espoir qu'il n'en restera pas à cette seule rencontre d'aujourd'hui.

Télégrammes et Lettres d'excuses

Barcelona 95 32 26 2 h. 25.

Devant splendide manifestation cinématographique française " El Mundo Cinematografico " envoie ses plus ardentes félicitations à la Chambre Syndicale & à son digne président Jules Demaria.

Eduardo Sola.

London 1220 34 26 11/37.

Directeur du " Bioscope " Londres regrette vivement ne pas pouvoir accepter invitation bien aimable d'être présent au banquet ce soir et envoie meilleurs souhaits pour un grand succès.

Cabourn.

Paris 7206 22 19 9.

Obligé rentrer Lyon vous prie de recevoir mes excuses et toute ma sympathie.

Herriot,
Sénateur, maire de Lyon.

Lyon 47713 32 26 14 h. 55.

Comme je craignais impossible me rendre à votre aimable invitation veuillez m'excuser et agréer avec tous mes remerciements assurance de sentiments sympathiques dévouement.

Planchon,
Membre d'honneur de la Chambre Syndicale.

London 891 23 26 11 h. 6.

Unable to attend To night Having to Obey Doctors Orders please Convey my Apologies. - Cabourn.

Paris, le 14 Mars 1914.

Mon Cher Monsieur Demaria,

Il ne nous sera pas permis, hélas ! d'assister au Banquet de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, et croyez bien que nous le regrettons très vivement.

Nous ne sommes, mon frère et moi, que de malheureux esclaves d'une situation qui a parfois de dures exigences et qui nous prive du grand plaisir d'être auprès de vous le 26 Mars.

Veuillez bien nous excuser et croire à notre vif attachement à la Chambre Syndicale.

Je vous prie d'accepter aussi, mon cher Monsieur Demaria, l'expression des sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

De votre tout dévoué,

Auguste Lumière,
Président d'Honneur

Paris, le 24 Mars 1914.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour le Banquet du 26 courant, organisé par la Chambre Syndicale de la Cinématographie. Veuillez agréer mes meilleurs remerciements. Ma santé ne me permettra pas de prendre part à ce banquet, mais je tiens à vous dire que je me joindrai de cœur aux assistants et que mes vœux s'uniront à ceux qui seront formulés pour la prospérité de cette branche, jeune encore, et déjà si vigoureuse, de la Photographie.

L'année dernière, vers cette époque, vous m'avez déjà fait, M. le Président, une invitation semblable à celle que vous venez de me renouveler. A ce moment, mon état était si déplorable, que je n'ai même pas pu vous répondre. Et cependant, votre lettre, conçue en termes flatteurs et cordiaux, m'avait infiniment touché. Je l'ai mise de côté, et je la conserve comme un témoignage précieux d'estime. Aussi ne veux-je pas manquer l'occasion qui se présente aujourd'hui de vous exprimer toute ma sincère et vive gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, pour vous et pour nos confrères, la constante assurance de mes amicaux et dévoués sentiments.

S. CARPENTIER.
Membre de l'Académie des Sciences,
Membre du Bureau des Longitudes,
Commandeur de la Légion d'Honneur.

Toulouse, le 23 Mars 1914.

Monsieur DEMARIA,

Monsieur le Président,

Lors de notre dernière entrevue, je vous ai formellement promis d'assister au Banquet de notre Chambre Syndicale ; les événements en ont été décidé autrement.

Depuis 3 jours, pris par des douleurs rhumatismales, je suis dans l'obligation de garder la chambre, et je ne prévois pas de me déplacer pour Jeudi.

J'en informe par même courrier notre Président du Syndicat M. BRÉZILLON, que je charge de représenter la Fédération du Sud-Ouest.

Avec mes regrets, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat du Sud-Ouest,
ALIBERT.

Toulouse, le 23 Mars 1914.

Monsieur BRÉZILLON
Président du Syndicat Français des Directeur de Cinémas, Paris.

Mon cher Président,

Ci-joint copie de la lettre que j'adresse par ce courrier à M. Demaria.

Comme convenu, je vous serais très obligé de bien vouloir représenter notre Syndicat du Sud-Ouest au banquet de Jeudi prochain.

Veuillez agréer, mon cher Président, avec mes remerciements anticipés, mes bien cordiales salutations.

Le Président du Syndicat du Sud-Ouest,
ALIBERT.

Paris, le 21 Mars 1914.

Monsieur DEMARIA,
Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 35, rue de Clichy, Paris.

Mon Cher Président,

Je suis tout à fait désolé de ne pas pouvoir, comme je l'aurais voulu, répondre à votre aimable invitation. J'aurais été, en effet, très heureux d'assister à la fête que vous allez célébrer. Malheureusement, j'ai une réunion ce soir là, dont j'ai moi-même fixé la date il y a quelques jours, et il me serait impossible de me dégager.

Je vous prie de présenter tous mes regrets à vos collègues et de vouloir bien agréer, mon cher Président, l'expression de mes sentiments bien cordialement dévoués.

Le Secrétaire Général
de la Société de Géographie.

Boulogne-sur-Mer, le 24 Mars 1914.

Monsieur le Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, Paris.

Monsieur le Président,

J'espérais pouvoir rentrer à Paris assez tôt pour assister au Banquet de la Chambre Syndicale et je me faisais un réel plaisir de me rendre à cette fête corporative qui s'annonce de si brillante façon.

Mais je me trouve retenu en province et, à mon grand regret, il me sera impossible d'être des vôtres Jeudi soir !

Je m'empresse, Monsieur le Président, de vous adresser toutes mes excuses pour cette absence involontaire et je vous remercie pour votre aimable invitation. M. Edmond Benoît-Lévy a bien voulu se charger de représenter mon Journal en cette circonstance et rédiger le compte rendu de cette belle réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes souvenirs les meilleurs.

Georges LORDIER.
Président du *Syndicat*
de la Presse Cinématographique.

Bruxelles, le 23 Mars 1914.

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, Paris.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre aimable lettre du 20 courant, des plis de laquelle j'ai retiré l'invitation que la Chambre Syndicale Française m'a fait le grand honneur de m'adresser.

Absent, je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas vous avoir répondu par courrier.

A mon grand regret, et pour des raisons de maladie dans ma famille, il m'est impossible de me rendre à votre belle fête.

Et dans l'espoir de vous voir bientôt, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

CH. GUILLEAUME.
Directeur de la *Cinéma Revue Belge.*

Bruxelles, le 24 Mars 1914.

Monsieur DEMARIA,
Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre honorée du 20 courant par laquelle vous me faites l'honneur de m'inviter au Banquet de votre Chambre Syndicale, du 26 courant.

Je vous remercie beaucoup au nom de notre Association belge ainsi qu'en mon nom personnel, de votre aimable invitation.

Je regrette infiniment que mes nombreuses affaires, actuellement en Belgique, m'empêchent absolument de m'absenter ce jour-là.

Je m'associe de loin de tout cœur avec vous.

Je vous serais obligé si vous vouliez bien présenter à tous nos confrères, membres de votre honorable Chambre Syndicale, au nom de notre Association, ainsi qu'en mon nom, nos chaleureux remerciements et nos sincères souhaits de prospérité.

Je me permets de crier de loin : Vive la Chambre Syndicale Française, Vive la France !

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de l'A. B. C.
Jules JOURDAIN

Bruxelles, le 20 Mars 1914.

Monsieur le Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, Paris.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable invitation au Banquet de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie. Je vous en remercie au nom de la Chambre Syndicale belge.

J'ai le très vif regret de ne pouvoir accepter, le temps me faisant absolument défaut pour me rendre à Paris vers cette époque. J'aurais été particulièrement heureux d'être au milieu de nos collègues français en ce jour de fête, mais j'y serai en tout cas, de cœur, et je vous prie, Monsieur le Président, d'être l'interprète de la Chambre belge auprès des membres de votre Chambre pour leur dire toute notre sympathie et combien nous sommes attentifs à leurs travaux qui ont souvent une heureuse répercussion sur la cinématographie mondiale et en particulier sur celle de notre pays.

Veuillez recevoir mes meilleurs vœux de réussite pour votre fête et croyez, Monsieur le Président, à mes meilleurs sentiments tout dévoués.

Le Président de la Chambre Syndicale de la Cinématographie Belge.
P. BONEYDS.

Roubaix, le 24 Mars 1914.

Monsieur Léon BRÉZILLON,
Président de la Fédération Internationale.

Je viens de recevoir une lettre de M. Ferret m'invitant à assister au Banquet de la Chambre Syndicale. Je l'aurais fait avec plaisir, malheureusement mes nombreuses occupations en ce moment m'empêchent de m'absenter de Roubaix, même pour une journée. Veuillez, je vous prie, accepter mes excuses et croire à tous mes regrets.

Vous seriez bien aimable si vous vouliez bien me représenter à ce Banquet. Je vous en remercie à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Médard CARRÉ.
Directeur-Propriétaire du Cinéma Ste-Cécile,
29, rue St-Georges, Roubaix.

Bruxelles, le 20 Mars 1914.

Monsieur DEMARIA,
Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, Paris.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre estimée du 19 courant et vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites de m'inviter à votre grand Banquet.

A mon grand regret, il ne me sera pas possible d'assister à cette fête de la Cinématographie, mais je puis vous assurer que votre délicate attention suffira à resserrer les liens de nos deux associations.

N'étant que depuis un mois honoré du Secrétariat de la Chambre Syndicale, je serais heureux de voir notre Secrétaire-Fondateur, Monsieur L. Janssens, assister à ce Banquet en mes lieu et place.

Recevez, Monsieur le Président, avec mes remerciements réitérés, mes sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire de la Chambre Syndicale de la Cinématographie Belge.

Liège, le 23 Mars 1914.

Monsieur le Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, Paris.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 20 courant et suis vivement flatté de votre invitation au Banquet du 26 de ce mois.

Je suis au regret de devoir vous faire savoir que pour des raisons de santé, je ne puis, pour le moment, me permettre un déplacement à Paris ni participer à un banquet, ce qui, de l'avis de mon médecin pourrait m'être préjudiciable dans la suite. Je vous serais donc infiniment obligé, Monsieur le Président, de vouloir transmettre à votre comité de direction, tous mes regrets de ne pouvoir être présent à cette manifestation de sympathie et de confraternité à laquelle je m'associe, néanmoins, de tout cœur. En vous priant, Monsieur le Président, de transmettre à l'assemblée mes vœux de succès à la corporation française, je vous présente l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. LALLEMAND.
Président du Syndicat Liégeois.

SUR L'ÉCRAN

A la projection.

La production de cette semaine-ci ne dépasse guère la moyenne et les bonnes pièces nous semblèrent encore plus rares que la dernière fois.

Tant mieux pour les heureux possesseurs de ces pierres blanches, car elles frappent l'imagination avec d'autant plus de succès.

En voici quelques-unes qu'il convient de citer :

Au bulletin des Etablissements Pathé, comme pièce de résistance, le drame S.C.A.G.L., *Marie-Jeanne* ou *La Femme du peuple*, qui s'impose à l'attention; un excellent « Prince »; un bon Britannia-film et des « plein air » très attrayants.

Chez Gaumont, la belle légende de circonstance, *Pâques rouges*, dont nous avons déjà parlé et où les cloches en fête mêlent leur allégresse au triomphal alleluia d'amour et de printemps; puis quelques comédies sentimentales d'une charmante facture.

A Tivoli, un bon Broncho de Hodel, des Edison recommandables, des Western Import, Vitagraph, Mary, Union-Eclair, Helfer, de Ruyter, Aubert, Sutto, Cinès, avantageusement présentés.

Mais encore une fois, que de choses insignifiantes à côté quelques rares bons sujets.

A Cinémax, *Jacques l'honneur*, de Léon Sazie, présenté par M. Lordier, des Grands Films Populaires, et qui fut très favorablement accueilli par l'assistance aussi nombreuse que choisie, se pressant dans l'élégante salle du boulevard Bonne-Nouvelle.

C'est une pièce qui figurera certainement à tous les programmes, car le scénario et la mise en scène portent l'estampille du maître.

A la Coopérative du film, excellente première vision du *Club des Treize*, à la nouvelle salle de projection de la rue Rochechouart, N° 67

N. L.

Petites nouvelles.

Nous apprenons que M. Paul Lack, l'artiste bien connu, est gravement malade;

Que M. Guidé, revolvérisé par Lise Laurent, est actuellement en voie de guérison et qu'il pourra quitter l'hôpital dans le courant du mois;

Que M. Fernand Weill, agent général de France-Cinéma-Location, quittera Paris ces jours-ci, pour faire, en auto, une grande tournée d'affaires dans le Nord et l'Est;

Que France-Cinéma-Location présentera, samedi prochain, 11 avril, à Lutétia-Wagram, *Les Enfants d'Edouard*, avec une musique spéciale composée par M. Fernand Alleyn, et un orchestre de 30 musiciens.

La voix de la Patrie.

Il nous semble tout particulièrement intéressant de signaler le très vif succès obtenu par *La Voix de la Patrie*, à « l'Hippodrome ». Le simple exposé des beaux sentiments qui composent ce film a fait vibrer le cœur de tous les spectateurs.

On demande.

M. F. Cazelles, directeur de théâtre, à Casselardit (Toulouse), se propose de transformer le grand théâtre des Bouffes de Bordeaux en salle cinématographique, et de l'ouvrir le 1er juin prochain.

Il cherche un bon opérateur, homme sérieux, sur lequel il pourra compter au moins pendant quelques années.

M. Cazelles désirerait aussi représenter pour Bordeaux et le Sud-Ouest de la France les maisons qui n'ont pas encore d'agence dans cette région.

Vœux de guérison.

M. Sera, le sympathique directeur de la Cinès, relève de maladie et nous faisons des vœux pour sa prompte guérison. Il a dû subir, comme d'ailleurs plusieurs de nos collègues, l'opération de l'appendicite et se trouve encore, à l'heure qu'il est, à la maison de santé. Mais le beau temps lui permettra de se ressaisir bientôt et de reprendre la direction de la succursale parisienne de sa maison, à laquelle il a su donner tant de relief.

Histoire d'un Pierrot.

Toutes offres concernant le film *Histoire d'un Pierrot*, pour les pays étrangers, doivent être adressées à M. Ugo Serra, 55, rue St-Lazare, Paris.

(Adr. Télég. Italicars).

On dit.

Que le barde officiel, le poète lauréat du cinématographe, faisant litière des jaloux et des envieux, ne rend pas gorge et ne brise pas sa lyre éolienne.

Il aurait l'intention de mettre en strophes riches et pindaresques les articles en prose d'un jeune écrivain trop tôt « éclipsé » et qui chantait : la statistique, la troupe, le cadre, l'idée, l'image, le métrage, le virage et la cuve à eau. Les airs en seraient tendres et familiers et nous rappeleraient ceux que nous chantaient nos bonnes aïeules qui elles, n'avaient pas comme nous un *but gai* dans la vie!

On dit.... mais que ne dit-on pas?

Syndicat de la Presse Cinématographique.

Rappelons que la prochaine réunion du Syndicat de la Presse cinématographique aura lieu le samedi 4 avril à 5 heures du soir, 19, boulevard St-Denis.

ORDRE DU JOUR :

Demandes d'admission.

Compte rendu par MM. Marc Mario et Meignen de leurs démarches à la Préfecture et aux Compagnies de Chemin de fer.

Projet d'organisation d'une fête corporative pour la création d'une caisse de secours.

Liberté de la Presse Cinématographique.

Questions diverses.

Nos représentants.

Nous apprenons que M. Lanne, le sympathique représentant des Maisons Baer et Cº, de Londres, et Baer, de Munich, vient de conclure, au même effet de représentation générale en cinématographie, un acte avantageux d'association avec deux distinguées personnalités du monde commercial oriental : MM. Varounis, licencié en droit, ès-lettres, et Diamantopoulos qu'il compte sous peu avec eux donner une bonne extension aux affaires, et notamment à l'exportation pour l'Orient, où, en plus de tout un service de correspondants à demeure, il est à même de disposer d'une vaste publicité dans les principaux journaux nationaux.

Nos félicitations, et bon succès. A Orient-Film, 40, rue Saint-Georges (Téléph. : Trudaine 57-14. — Adresse télég. : Orient-Paris).

Le record.

Après un énorme succès, la direction d'un des plus importants Cinémas de la Capitale, tant par ses dimensions que par son luxe, le « Lutetia Wagram », vient de s'assurer auprès de M. Aubert, pour une semaine supplémentaire, la location du magnifique film de la Nordisk : *Atlantis*.

Cette décision se passe de tout commentaire et indique qu'une fois de plus les films des Etablissements L. Aubert détiennent les records du succès et permettent de triompher dans tous les genres : *Atlantis, Fille-Mère, Champignol*, seront pour 1914 ce qu'ont été *Quo Vadis, Pompéï* et *Cléopâtre* pour 1913.

A MM. les Editeurs.

Bien des fois déjà des éditeurs de films, de différents points du globe, nous ont demandé si nous ne pourrions leur faciliter le choix des meilleurs ouvrages à filmer. Chacun veut concourir à la prospérité de la belle industrie cinématographique, et a à cœur de remonter un peu plus, chaque jour, le niveau des attractions qu'elle offre au public.

Le Courrier s'associe bien volontiers à ce mouvement, qui tend à montrer combien est fausse l'opinion émise par un parlementaire français sur la moralité du cinéma.

Nous avons donc ouvert un bureau spécial d'études et nous nous sommes assuré une collaboration dans ce but, qui nous permettra de répondre avantageusement aux désirs qui nous ont été exprimés.

Non seulement nous tenons, dès aujourd'hui, à la disposition des éditeurs, des œuvres des meilleurs auteurs, mais nous nous efforcerons de leur procurer des scénarios *sensationnels* et *mondiaux*. Bien entendu, avec monopole.

Il va sans dire que *Le Courrier* met tout à fait *gracieusement* son intermédiaire entre les Auteurs et les Editeurs, trop heureux de contribuer pour une part à la grandeur et à la prospérité du cinéma.

On peut nous écrire à ce sujet directement aux bureaux du *Courrier*, 28, boulevard Saint-Denis.

« Les Chroniques de Cleek » de la Cie Edison.

Les 2 premiers films de cette intéressante série : *Le dernier exploit du voleur* et *Le mystère de l'Express de Douvres*, viennent d'être achetés en exclusivité par la Maison L. Aubert. La renommée de la Firme Edison d'une part, et le choix judicieux que la Maison Aubert apporte à la sélection de ses programmnes d'autre part, nous permettent de pronostiquer un éclatant succès au détective Cleek.

M. Garry à la Comédie française.

L'excellent artiste théâtral et cinématographique, qui venait d'effectuer sa rentrée au Théâtre Français après une absence de sept années, en reprenant le rôle de don Salluste, dans Buy Blas, et en jouant Georgette Lemeunier, abandonnerait de nouveau la maison Molière. Lié par un engagement d'un an, il n'en sollicitera cependant pas la résiliation anticipée à l'amiable et son intention est de continuer son service jusqu'à l'expiration du contrat.

Le procès Goodwin-Kodak.

L'Eastman Kodak Cie se prépare à aller en appel contre la décision rendue par le président Hazel, de Buffalo, lors du procès Goodwin dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Selon le jugement, le brevet Goodwin s'applique à tous les modèles de films manufacturés par la Compagnie Kodak.

Georges Eastman, le président de cette compagnie, dès qu'il connut le verdict, fit les déclarations suivantes : « Au cours du procès, des personnes intéressées ont déclaré que l'Eastman Kodak Cie s'était approprié d'une manière malhonnête les procédés spéciaux d'un pauvre inventeur, et qu'à l'aide de ces procédés elle avait réalisé d'énormes bénéfices. Or, l'invention Goodwin ne pouvait être exploitée commercialement, et l'unique tentative qu'il en fit, eut pour résultats une faillite de 15.000 dollars.

« L'Eastman Cie a été la première à fabriquer des films cinématographiques et elle ignorait tout des essais de Goodwin ; enfin, elle n'a même jamais cherché à copier ses procédés. »

M. Eastman termina en disant que l'Eastman Cie allait se porter immédiatement en appel devant la cour suprême des Etats-Unis.

Ajoutons que l'enjeu de ce procès varie entre 5.000.000 et 25.000.000 de dollars.

Au concert « Mayol ».

Après avoir dirigé plusieurs années le théâtre du Château-d'Eau, qu'il vient de céder à Mme Benoît, l'éditeur de musique bien connu, M. Oscar Dufrenne, le sympathique directeur, nous a conviés, pour ses débuts, à un spectacle éblouissant et merveilleux, avec la Revue de nos confrères, Marcel Nadaud et Henry Varna, *Venez... Z'...ouir*. Cent artistes ont été engagés. En tête, la délicieuse Hania Routchine et le comique fantaisiste Darius M. Citons aussi Blanca de Bilbao, la belle Varena, Laure Dalba, Addy Hett, Suzette Vallès, la jolie Florisy, Barsac et tout un bataillon de femmes superbes. Le Compère est joué par l'un des auteurs, M. Henry Varna. A ses côtés, les comiques Dalcourt, Max Hilaire, Raymond Hyé, etc. Parmi les tableaux sensationnels, citons au 2e acte *Le Rideau des Voyeurs* et au 15e tableau, pour la première fois en France, les 4 Circassiennes, les femmes les plus belles du monde, qui feront courir Tout Paris au Concert Mayol.

Roma-Films.

M. Sutto, représentant de cette importante Compagnie italienne, dont il place les films avec tant de succès sur les grands marchés d'Europe et d'Amérique, nous informe qu'il vient de recevoir de Rome le télégramme suivant :

SUTTO.

9, place de la Bourse, PARIS.

« NOUVELLE JOURNAUX COMPLÈTEMENT FAUSSE. »

Ce télégramme adressé à M. Sutto a pour but de faire connaître au public de la cinématographie que la nouvelle qui avait été lancée dans les journaux, disant que la Roma-Films aurait congédié son personnel pour arrêter la production de ses films, est tout à fait dénuée de fondement. Nous sommes heureux de pouvoir donner un démenti formel à ces bruits malveillants et d'affirmer que, bien au contraire, la Société Roma-Films est en pleine voie de prospérité, grâce à la collaboration constante de son sympathique représentant, M. Sutto.

Avis.

Pour couper des bruits malveillants courant à Marseille, France-Cinéma-Location informe les Exploitants que M. Gavelle, 82, rue de Rome, peut seul offrir les films : le *Club des Treize*, les *Enfants d'Edouard, Prisonnière dans le Harem*, etc. Quiconque offrirait les vues dont M. Gavelle a la charge de la location ne serait qu'un imposteur.

Cinéma-Théâtre Edouard-VII.

Ce n'est pas un succès, c'est un véritable triomphe pour le Kinémacolor Urban que le film extraordinaire du *Canal de Panama*.

Le travail fantastique du canon à eau, ce formidable engin qui abat en quelques minutes de véritables montagnes, est un des clous de ce film prodigieux et unique. *Panama* passera à chaque représentation, à 4 heures et à 10 heures, pendant une semaine encore.

Que ceux qui n'ont pas encore vu *Panama* se hâtent de s'y rendre.

Un succès.

Dans le silence impressionnant d'une salle qui suit avec angoisse les tragiques minutes qui précèdent la disparition du « Roland » sous les flots, le cri lugubre d'une sirène retentit.... Ce sinistre appel qui augmente encore l'effet produit, vient s'ajouter à l'impression causée par la beauté du film *Atlantis*.

Le soin qu'apporte la Direction de Gaumont-Palace dans la présentation d'*Atlantis* rehausse encore d'un plus vif éclat le film dont les Etablissements L. Aubert sont les heureux concessionnaires.

Les feuilles poussent.

On annonce à Paris la prochaine apparition d'un nouveau journal professionnel qui paraîtra sous le titre *La Scène et l'Ecran*. Son rédacteur est M. de Grammont, dit-on, mais le *Courrier* donne cette information à ses lecteurs sous les plus expresses réserves.

*

Le printemps n'en favorise pas seulement l'éclosion à Paris et il ne se passe presque pas de semaine sans que nous en recevions de l'étranger.

Voici une nouvelle publication : *La Vie Cinématogra-*

phique en Roumanie, Bulgarie, Serbie, Grèce, Turquie et Egypte, que le facteur nous apporte et qui paraît à Bucarest, Strada Herescu-Nasturel N° 2.

Comme elle est en deux langues, romain et français, nous lui adressons avec d'autant plus de plaisir nos compliments confraternels.



MM. les Maires s'amusent.

Le Maire de Nantes, considérant que l'emploi des films cinématographiques en celluloïd, d'une excessive inflammabilité, présente des dangers pour la sécurité publique ; qu'il est possible de leur substituer actuellement des films ininflammables dits « de sécurité », mais qu'il est cependant équitable d'accorder aux exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques un délai suffisant pour leur permettre tant de s'approvisionner que d'écouler les stocks en usage, a pris, à la date du 14 mars, l'arrêté suivant :

« L'article 38 du règlement de police du 22 janvier 1908 ci-dessus visé, est complété comme suit :

« Article premier. — L'usage des films cinématographiques en celluloïd ou autres matières facilement inflammables est interdit dans les établissements recevant le public.

« Art. 2. — Un délai prenant fin le 1er juillet 1915 est accordé aux exploitants d'établissements cinématographiques pour se conformer à cette interdiction.

« Art. 3. — M. le Secrétaire général de la Ville et le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. »



Le Capitaine Blanco.

On avait annoncé que la Morgana Films, ne pouvant apprêter immédiatement son installation à Rome, s'était entendue avec une Maison milanaise pour la préparation de ses films de la *Série Giovanni Grasso*. La nouvelle était inexacte, car la Morgana a signé un traité avec la Savoïa Films, de Turin, dont les opérateurs sont déjà au travail.

Le premier film de la Série Giovanni Grasso, que la Morgana est en train de tourner, sera tiré du célèbre drame de Nino Martoglio : *Il Palio,* et publié sous le titre : *Le Capitaine Blanco.*

Ce sera un film d'aventures et d'amour, dans lequel Giovanni Grasso, le grand tragédien, pourra faire valoir son art magnifique.



Changement d'adresse.

La Société Filma, société cinématographique R. Plaissetty et Cie, a l'honneur d'informer sa clientèle que ses bureaux seront transférés définitivement 24, rue Saint-Augustin, Paris. Téléph. Central 12-45.



Regrets.

Beaucoup de cinématographistes auraient voulu serrer la main, le soir du banquet, au sympathique directeur de la Société Commerciale du Film, M. Charles Mary, avec lequel ils entretiennent de si cordiales relations.

Une légère indisposition retint, en effet, M. Mary, et il exprime aujourd'hui ses regrets de n'avoir pu assister à la brillante manifestation du 26 mars. Nous nous empressons d'être son interprète auprès des collègues.

Par ci par là.

M. Marcel Vandal, directeur de « l'Eclair », est rentré jeudi d'un voyage d'affaires en Italie;

MM. Chautard fils et Agnel fils, de l'A. C. A. D., sont actuellement en Amérique pour étudier la partie cinématographique, à la Standard C°, de New-York.

M. Jules Lévy, collaborateur de M. Georges Courteline, réclame à ce dernier des dommages-intérêts pour avoir traité, sans son assentiment, avec une entreprise cinématographique pour la reproduction de la pièce *Le Commissaire est bon enfant*. Le Tribunal a entendu mercredi Me Menus, avocat plaidant pour M. Lévy. Il statuera à huitaine.



Le film dont on parle.

C'est *Le Masque de l'honneur*, un Milano-Film, de la grande série artistique Hesperia, représenté à Paris par M. Sutto, 9, place de la Bourse, et où la beauté de la pboto s'allie à l'intérêt de l'action.

Puis le *Grand National de Liverpool*, cet événement sportif qui révolutionne toute l'Angleterre et qui attire chaque année une foule considérable sur le champ de course;

Et surtout la belle bande *Rêve et Réveil*, qui est une des plus captivantes qui existent.

C'est encore le Hollandia Film, *La Bohémienne*, représenté par M. Monat et présenté à la projection par M. Mary qui réunit toutes les qualités d'une bande à succès.



Simple question.

Un groupe de lecteurs du *Courrier* désirerait savoir de quel droit M. Ch. Delac, placé officiellement par les organisateurs, salle annexe, s'est offert la fantaisie de s'asseoir, au dessert, à la table d'honneur, dans le fauteuil laissé vide par le représentant d'un ministre.

Tous les assistants qui connaissent ce jeune homme de longue date ont protesté contre cette singulière outrecuidance.

Ne serait-ce pas une manœuvre politico-financière ? M. C. Delac, toujours prévoyant, ne se serait-il pas faufilé là pour en imposer à son bailleur de fonds habituel, le banquier Beaurienne, et consolider une confiance... chancelante.

Dame ! Il a bien des complications sur les bras.

D'abord la mise en route du Cinéma du 15 boulevard des Italiens (325.000 francs de loyer), que les gens bienveillants qualifient... *folie* et les autres...

Et puis, cette augmentation de capital du *Film d'Art*...

Si, par hasard, MM. Beaurienne n'allaient plus marcher ?... quel désastre...

Aurait-on décidément essayé le grand coup de l'influence et posé les personnages considérables derrière le dos de ceux-ci. Ça fait toujours de l'effet auprès des gens simples.

Mais pour du culot, c'en est !



Courciné.

Telle est l'adresse télégraphique du *Courrier Cinématographique*. Nos amis seraient fort aimables de la noter et de l'utiliser lorsqu'ils correspondent avec nous par télégraphe ; l'adresse télégraphique tient donc dans ces deux mots :

Courciné-Paris.

L'Opérateur

Elle est de... Max Linder

et MAX AGHION

Le nom de cet admirable artiste, Max Linder, est si intimement lié avec tout ce qui touche au Cinématographe, qu'il n'y a rien d'étonnant qu'il s'en soit servi dans sa spirituelle Revue de Printemps, à la Gaieté-Rochechouart.

Roi du Cinéma, Max Linder a appelé à son aide son illustre sujet, qui a mis à la disposition du maître ses innombrables ressources. L'auteur les connaissant à fond, en a tiré parti, d'une façon extrêmement habile et à la fois originale et neuve, pour nous présenter, dans le prologue, le compère et la commère et les mêler à l'action. Il en résulte donc, qu'au lieu d'entendre les banalités habituelles des revues classiques, nous assistons à une amusante aventure qui nous amène tout naturellement voir la revue à la Gaîté-Rochechouart.

Au lever du rideau, nous voyons passer à toute vapeur, sur l'écran, le rapide de 22 h. 45, qui se rend à Paris. Comme il n'arrivera que dans quelques minutes, nous avons le temps de faire connaissance avec le compère et la commère. Le Cinéma cesse et le rideau se lève sur l'intérieur d'un wagon de première. Un voyageur se lie d'une façon très intime, d'après ce que nous entendons (car, en homme prudent, il a éteint la lumière), avec une ravissante voyageuse. Bientôt le train est en gare. Ils se séparent, mais puisqu'elle lui a tout donné, elle lui accorde naturellement un rendez-vous pour le surlendemain, le 9.

Puis, de nouveau, sur l'écran, nous voyons notre compère sortir de la gare, prendre un taxi et se rendre chez lui. Le lendemain matin, il est encore au lit, rêvant sans doute à sa délicieuse aventure. La bonne range les affaires et, en femme ordonnée, voyant la date du 7 sur le calendrier, enlève un feuillet, car nous sommes au 8 du mois. Mais le valet de chambre survient à son tour, et comme c'est lui qui tient sans doute le calendrier à jour, il enlève, lui aussi, une feuille, puisqu'il n'y a pas encore touché. Et maintenant c'est le 9 qui apparait. Le compère se réveille. Sa première pensée est son rendez-vous. Il consulte son carnet. Oui, c'est bien pour le 9. Il regarde son calendrier. Le 9 ! Mais c'est pour aujourd'hui ! Il est en retard ! Il saute à bas du lit, enfile à la hâte quelques vêtements, se précipite hors de son appartement à moitié habillé et se jette dans un taxi pour aller à son rendez-vous.

Ici, le cinéma cesse de nouveau et nous nous trouvons dans le boudoir de la commère qui, en attendant son coiffeur, fait une scène à son mari. Ce dernier s'en va. Le coiffeur se présente, mais pendant qu'il passe dans une pièce à côté, le compère arrive à son tour. Comment ! lui dit la commère, mais c'est pour demain ! Mon mari n'est pas encore parti ! sur ces entrefaites, le mari entre. Que faire ? Le compère prendra la place du coiffeur et nous assistons à une scène désopilante du « Coiffeur malgré lui ». Mais l'arrivée du vrai coiffeur fait découvrir le pot aux roses. Le mari comprend son malheur, menace de tuer les coupables qui s'enfuient affolés. Le mari court après. Alors le cinéma reprend son œuvre, et c'est une poursuite mouvementée à travers les rues de Paris qui les amène boulevard Rochechouart. Finalement, serrés de près par le mari, les coupables se réfugient à la Gaieté-Rochechouart. Le cinéma finit et nous voyons le compère et la commère entrer réellement dans la salle et se réfugier sur la scène, tandis qu'un agent retient le mari à l'orchestre. Voilà le parti qu'ont tiré du Cinéma les auteurs de la revue, et vous avouerez qu'on ne pouvait le faire d'une façon plus habile.

Quant à la revue elle-même, le court espace qui m'est réservé m'empêche de la détailler. Je me bornerai à dire que c'est une des plus gaies, des plus amusantes et des plus spirituelles que l'on puisse voir. C'est en un mot un gros succès. J'en citerai seulement les deux clous principaux. D'abord, la finale du premier acte, une des plus jolies suites de danses qu'on ait jamais présentées dans une revue, les Sisters Loret, deux ravissantes anglaises, qui dansent ensemble « comme un seul homme », y ont remporté un immense succès et les danseurs Russes de la troupe Sasschoff, avec leur verve endiablée, ont été accueillis par des bravos frénétiques et prolongés.

La si gracieuse Mlle Fabris a remporté, elle aussi, un succès éclatant dans la danse française *La Passette*. Elle est fort bien douée, d'une souplesse rare et d'une élégance chorégraphique sans égale. M. Paulo fut un cavalier très modern style

Le clou du second acte a été une trouvaille. C'est le défilé des Max, il en vient de partout. Il y en a à la fin une douzaine, tous coquets et éminemment ressemblants à l'original, mais on a beaucoup regretté de ne pas voir s'ajouter à eux le seul, l'unique Max.

Et les auteurs, me direz vous ? Mais ce sont des Max. On pourrait même ajouter que c'est la revue des Max. Il y a, en effet, *Max Linder, Max Aghion, Massard* et un autre *Max*, un collaborateur qu'ils se sont adjoint le soir de la première, et qui, le *Courrier* l'espère, leur sera toujours fidèle, c'est le *Max*-imum des recettes que fera la revue tant qu'elle tiendra l'affiche à la Gaieté Rochechouart.

Quant aux artistes, il faut leur partager quelques lauriers pris dans la moisson si abondante des auteurs. Ils ont tous été parfaits et de fort belle humeur.

Je veux citer aujourd'hui la ravissante Made Andral, une Commère très délicatement jolie, et son Compère, M. Ed. Castel, un vrai Compère de Revue à l'air jovial, au rire facile et communicatif.

Puis l'excellente artiste Yzelle, une Rara Laparcerie très bien campée. D'une voix chaude et bien timbrée, elle nous chante quelques couplets très haut troussés et présente tour à tour *Xartho, La Mosquée, Aphrodite* et enfin la brune princesse Marta, au teint bronzé, au déhanchement voluptueux. Yzelle affirme là de vrais qualités de comédienne et de chanteuse. Elle fut très applaudie.

La gracieuse Harmelle nous chante ensuite ses couplets sur la photographomanie. Elle possède, celle-ci, un minois éveillé et un très joli talent de diseuse. La salle le reconnut et lui fit fête.

Enfin, une des scènes d'actualité les plus spirituelles, une véritable scène de revue, supérieurement jouée par Delamane et la mignonne Dave Loty. Delamane est toujours l'excellent comédien de tous les succès. Admirablement grimé et formidablement armé, il personnifie le professeur de Browning, si à la mode parmi ces dames aujourd'hui.

Ainsi, pour se marier, il faut quelquefois cent mille balles; pour divorcer... cinq balles suffisent, cinq balles... en plomb, naturellement.

Dave Loty est mutine et nerveuse. Elle joue son rôle avec un naturel... inquiétant.

Cette scène interprétée de magistrale manière par ces deux artistes est certainement l'un des clous de la Revue.

la Revue des 2 Max













Le Cinéma vient de s'installer en maître, à la **Gaîté-Rochechouart,** avec la spirituelle revue de Max Linder et Max Aghion : *Elle est de...* A côté des charmantes Andral, Yzelle et Fabris, à côté des amusants Castel et Delamane, nous avons vivement remarqué la quintuplette Linder-Aghion-Massard-Varlet (*bis*) d'une fantaisie impayable... durant les répétitions !

Allez voir la revue de la **G. R..** Elle est de Max Linder, Max Aghion et... *Max-ard* !

Devant l'objectif

De *Comœdia*, ce petit filet amusant :

Une scène cinématographique jouée et tournée dans la rue devient maintenant chose ardue. Les commissaires de police et les officiers de paix s'opposent à ces innocents travaux. Force est donc au malheureux metteur en scène d'agir en fraude « à la sauvette » pour employer le terme du métier.

Ces jours derniers, un de ces opérateurs parvint à émouvoir et à gagner à sa cause deux braves agents d'un arrondissement assez populeux. Les deux agents paternellement aidés de l'accessoiriste de la troupe, se mirent en devoir de refouler et de contenir les badauds.

A ce moment passa l'officier de paix de l'arrondissement. Près du metteur en scène se tenait un acteur costumé en agent qui attendait son tour d'entrer dans le champ et de jouer son petit rôlet.

L'officier de paix l'avise et l'interpelle :

— Dites donc... oui, vous... vous savez que je n'aime pas... Non... pas d'explications... Vous avez eu tort de tolérer... Enfin !... C'est commencé, mais à l'avenir...

Soudain, il avise les deux agents qui contenaient la foule et fronce le sourcil :

— Et ces deux-là... Qu'est-ce qu'ils f... Vous savez que je n'aime pas voir dans la rue des cabots déguisés en agents... illégal... peut provoquer des confusions regrettables,.. Dès qu'ils auront fini, expédiez-les vite se déshabiller...

Cependant les deux agents qui ont aperçu l'officier, se raidissent dans un salut réglementaire.

— C'est bon ! C'est bon ! bougonna l'officier en s'éloignant. F...-moi la paix avec vos pitreries.

PETITE TRIBUNE MUTUALISTE

Association des Opérateurs Professionnels Français

Autorisée en vertu de la loi du 1er juillet 1901 (art. 5).

Siège Social : 30, boulevard Magenta, Paris.

Tél. : Nord 31-91.

Assemblée Mensuelle du mercredi 1er avril 1914.

L'Assemblée envoie tous ses remerciements au Syndicat Français des Directeurs de Cinématographe et à la Chambre Syndicale pour l'honneur qu'ils ont fait à l'*Association des Opérateurs Professionnels Français*, en l'invitant à leur belle fête corporative.

M. Louis Conore, Président, envoie toutes ses excuses au Syndicat Français des Directeurs pour ne pas avoir occupé la place qui lui avait été réservée à la table d'honneur, mais l'Association des Opérateurs Professionnels ayant nommé une délégation pour accompagner leur Président, M. Louis Conore a cru bien faire en restant au milieu de la délégation officielle de l'Association des Opérateurs Professionnels Français.

Tout est à LIRE dans ce journal, SURTOUT LES ANNONCES.



Avant



Pendant



Après

Adresse Télégraphique : **CALFILM**

Téléphone : **Gutenberg 69-96**

LES EXCLUSIVITÉS
du
CENTRAL FILM SERVICE

Pour le 17 Avril 1914 :

ÉCLAIR. — **Le Mort se venge.**

Drame. — Affiches. — 850 mètres.

Drame. — Affiches. — 850 mètres.

ÉCLAIR. — La Main leste.

Comédie. — Affiches. — 334 mètres.

A. C. A. D. — **La Fille du Ferronnier.**

Drame. — Affiche. — 584 mètres.

ÉCLAIR. — **Willy boy scout.**

Comique. — Affiche. — 187 mètres.

AMERICAN STANDARD FILM

Zozor et l'épingle de nourrice.

Affiche. — 185 mètres.

SCIENTIA

Pagodes du Sud de l'Inde.

Plein Air. — 119 mètres.

SAVOIA-FILM — **Le Gaucho.**

587 mètres.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

On nous écrit :

25 Mars 1914.

Monsieur,

Grand amateur de spectacles cinématographiques, je me permets de vous adresser quelques réflexions sur la nullité parfaite des scénarios qui finira, si l'on n'y prend garde, par lasser le public de ces spectacles.

Tant qu'on nous a donné (je vous parle surtout du public bourgeois qui fréquente les établissements dits luxueux) des drames d'aventures ou des romans policiers, nous nous sommes amusés.

C'est une erreur de croire que ces drames à action violente ne plaisent pas au public des établissements dont je parle. Ce qui nous ennuie à périr, c'est le drame dit pathétique ou sentimental, le roman de l'aviateur ou du jeune ingénieur ou du vieux violoniste. Et pour le moment, il semble qu'on revienne à ce genre-là. Zut ! nous n'irons plus au cinéma.

Pourquoi ne tire-t-on pas plus de sujets de l'histoire ? L'*Agonie de Byzance* a été un film admirable, non dans la première partie, qui était interminable, mais à la fin, dans l'admirable spectacle de la ville mise au pillage. Que de scènes analogues on trouverait aisément : La Prise de Jérusalem, celle de Babylone, où le massacre succéda à l'orgie, celle de Rome par le Connétable de Bourbon, où les femmes furent vendues en esclavage aux pirates barbaresques, etc.

Pourquoi aussi, et ce serait *un genre entièrement nouveau*, ne pas faire l'histoire des institutions ? Exemple : l'histoire de la peine de mort, depuis la mise en croix des esclaves à Rome, la lapidation des adultères à Jérusalem, la potence des voleurs, la roue des criminels et le bûcher des sorcières, au moyen âge, jusqu'à la guillotine, et à la prison perpétuelle qui la remplace en Suisse ou en Italie. Il y aurait prétexte à la fois à détails curieux et techniques et à grand déploiement de mise en scène.

Autre exemple : l'histoire des prisons, depuis l'ergastule où les chrétiens prient en attendant le supplice, les caves de la Bastille, les in-pace de l'Inquisition, la Salpêtrière, jusqu'à la prison pour dettes, et enfin à la cellule moderne où le condamné jouit de toutes les douceurs du confort moderne.

Pourquoi ne pas faire en raccourci, présentée en quelques tableaux saisissants, l'*histoire de certains pays*, par exemple du Maroc, depuis les pirates de Tanger qui au moyen âge attaquaient les navires et ravageaient les côtes pour faire des esclaves, jusqu'à la conquête française ? Ou encore, l'histoire du Mexique, à l'ordre du jour en ce moment, depuis le mystérieux empire que détruisit Cortez, la conquête cruelle des Espagnols, la malheureuse expédition française, jusqu'aux révolutions actuelles.

Et il y aurait encore bien d'autres idées neuves !

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

HENRY JEAUNEAUX.

Le Film Parisien

Direction et Service Commercial : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS
Téléphone : CENTRAL 20-78 Adresse télégraphique : PARIFILM

C'est le **1er Mai** *que le* ***FILM PARISIEN*** *programme*

LA SIRÈNE

Grand Drame moderne en deux parties

Situation pathétique



Interprétation supérieure



Gde Affiche 1m60 × 2m40



Notices



Photos



Environ 675 m.



En vente pour la France :

Agence Moderne Cinématographique

Bureaux : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS
Téléphone : CENTRAL 20-78 Adresse télégraphique : PARIFILM

FILM PARISIEN - IMPERATOR - GLOBE-TROTTER - Série LIND

Etablissements L. AUBERT

Sacrifice d'Amour

Entre l'Amour et la Vengeance



De ces deux passions qui tenaillent le cœur d'Ania Bohileff, **laquelle doit triompher ?**

C'est toute l'intrigue de ce Drame passionnant où finalement Ania *fait* le **Sacrifice** de son **Amour** et croyant frapper le bourreau de son père, poignarde son fiancé.

Sa vie est brisée... son amour est mort... sa vengeance lui échappe... Elle se tue !





Longueur 853 mètres — Belles. Affiches en couleurs — Clichés

t on *parlera* :

AKESPEARE

e absolument remarquable

,800 mètres

T-FILM

rgère, PARIS

Téléphone : **BERGÈRE 47-77**

Les Grands Films Populaires

Georges LORDIER

19, BOULEVARD SAINT-DENIS, PARIS

Jacques l'Honneur

DISTRIBUTION :

Mlle DELVAIR,
de la Comédie-Française, dans le rôle de Miss KETTY.

Mlle Berthe BOVY, de la Comédie-Française : Suzette Varlay.

Mme TESSANDIER, de l'Odéon : Mme Varlay.

Mlle Marcelle AUTHCLAIR, de l'Ambigu : Jane Bertin.

Mme DHERMONT, de l'Ambigu : Mme Bertin.

Etc.

MM. Jacques NORMAND, de l'Odéon : Jacques Varlay.

Jean TOULOUT, du Gymnase : Le Marquis de Montgerbois (Bosco)

Albert BRAS, du Gymnase : Le Commandant Castillac.

Georges VAGUE, de l'Opéra : M. Bertin.

JACQUINET, de l'Opéra : Le Juge d'Instruction.

Etc.

Le Prince BEHANZIN,
dans le rôle de BAMBOULA.

Jacques Varlay, caissier principal, fondé de pouvoirs de la Banque Claude Bertin a mérité, par sa scrupuleuse loyauté dans le monde de la finance, le surnom glorieux de « Jacques l'Honneur ».

Le père de Jacques, ami de M. Bertin, après avoir perdu dans des spéculations malheureuses, toute sa fortune, est mort, laissant dans le dénûment sa veuve, son fils et Suzette, sa fille, encore en bas-âge. Mais M. Bertin a pris dans sa banque Jacques Varlay, lui donnant, dès le début, le moyen de nourrir sa mère, d'élever sa sœur. Aussi Jacques professe-t-il pour son bienfaiteur une affection sans bornes, un dévouement à toute épreuve.

De son côté, M. Bertin aime beaucoup Jacques dont il a fait son second, son homme de confiance. D'autant plus que l'affection de ce loyal garçon le console un peu des folies de son fils Maurice.

Maurice Bertin est un joueur passionné.

Las de payer des pertes énormes, le banquier refuse de régler désormais les différences désastreuses.

Or, précédemment, Maurice a souscrit à l'usurier Grillon quantité de billets qui viennent à échéance, et perdu au cercle une somme qu'il doit payer avant minuit.

M. Bertin, furieux, ne veut pas donner d'argent à son fils et fait défense à Jacques de lui avancer la moindre somme.

Ceci se produit un jour avant la soirée où Jane, fille du banquier, va être fiancée au Marquis de Montgerbois.

Le banquier, contrarié par cette affaire, s'attarde dans son bureau. Sa femme, sa fille et son futur gendre viennent lui rappeler l'heure prochaine de la soirée.

A ce moment, le Commandant Castillac, de la Compagnie Océanique de Bordeaux, arrive d'un long voyage et vient dire bonjour à son ami Bertin. Il lui donne en garde cent mille francs qu'il vient de toucher.

Le banquier lui présente son futur gendre, mais le Commandant s'étonne de ne pas reconnaître ce Marquis — alors qu'en Amérique il a parfaitement connu un Marquis de Montgerbois... Cependant, la figure de celui qui se fait appeler aujourd'hui le Marquis de Montgerbois, il la connaît, il l'a vue... où ? Quand ? Le Commandant ne s'en souvient pas en ce moment. Il cherche à rappeler ses souvenirs.

Maurice, que le refus de son père affole, écrit à Jacques une lettre pressante lui demandant de lui prêter de l'argent. « Sans cela, dit-il, arrivera un malheur ».

Jacques est tout troublé par cette lettre. Il connaît le caractère de Maurice, le sait capable de quelque folie. Mais il refuse quand même de lui donner de l'argent...

Il vient s'habiller pour assister à la soirée des fiançailles... Il cherche à cacher à sa mère et à Suzette, le chagrin qui brise son cœur.

Autrefois, Jane Bertin et lui s'aimaient. Ils ont fait des rêves d'avenir heureux, mais la catastrophe est survenue... Jacques est pauvre... Jane est riche...

Jacques doit renoncer ce soir à son amour et détruire ce qui lui rappelle le passé.

Jane, de son côté, n'a pas oublié son ami d'enfance ; ses parents, sa mère, surtout par orgueil, la poussent à épouser ce marquis, mais elle garde le doux souvenir de son amour pour Jacques.

Ce Marquis de Montgerbois a, avec lui, Miss Ketty, qu'il présente comme sa sœur et fait passer pour folle.

En vérité, c'est une malheureuse femme qu'il tient sous son pouvoir magnétique.

Car le Marquis de Montgerbois n'est autre qu'un magnétiseur Bosco, qui donnait des séances sous le nom de docteur Satan.

C'est sous ce nom que Bosco vint en Amérique. Il y fit la connaissance du Marquis de Montgerbois. Il l'assassina et lui ayant pris ses papiers, il se substitua à lui et vint en Europe poursuivre, sous ce nom, sa carrière de bandit.

L'argent lui fait défaut. Il sait que la caisse de la banque renferme ce soir cent mille francs. Au milieu du bal il fait fumer à Jacques Varlay un cigare soporifique et lui vole la clef du coffre.

Les Petites IRVIN

“ RIRI et CHAGRINETTE ”

Jacques, inquiet, sachant Maurice homme prêt à tout pour avoir de l'argent, va faire un tour à la caisse pour voir si le veilleur Baptiste qu'il y a placé, monte bien la garde.

Le Marquis ayant la clef du coffre descend à la caisse, il endort le veilleur et vole l'argent, quand il est surpris par M. Bertin qui, lui aussi, craignant un coup de tête de son fils, vient voir si tout est en ordre à la caisse.

Le Marquis tue le banquier.

Ce drame sanglant arrête les fiançailles de Jane Bertin...

Les magistrats ont, dans leur enquête, appris que Jacques Varlay est venu hier soir à la caisse... Cela paraît étrange et les agents découvrent près de la caisse, la clef du caissier.

Les preuves accablent Jacques Varlay. On l'arrête, malgré ses protestations, malgré l'affirmation du Commandant qui proclame son innocence.

Jacques Varlay obtient un entretien particulier avec le fils de M. Bertin.

Là, face à face, Jacques accuse Maurice d'être le voleur, l'assassin de son père...

Maurice repousse cette accusation. Mais Jacques lui montre la lettre où il dit qu'il lui faut de l'argent « Sans quoi, il arrivera un malheur ».

Jacques détruit cette lettre, preuve accablante pour Maurice, et va se déclarer coupable.

Mais Jane a assisté à ce dramatique entretien, elle veut empêcher Jacques de faire cela.

Jacques persiste dans ce qu'il croit son devoir et, pour ne pas laisser souiller le nom et la mémoire de son bienfaiteur M. Bertin, pour l'amour de Jane, il se livre aux magistrats.

Cependant, l'avocat André Mangis, s'est ému. Il se charge de la défense de Jacques Varlay qu'il croit innocent.

De son côté, le Commandant, sûr que Jacques n'est pas coupable, cherche le moyen de faire éclater son innocence.

Il écrit au juge que ce Marquis n'est qu'un imposteur. C'est Bosco ! Mais le juge ne peut agir sans preuves. Castillac promet d'aller les chercher en Amérique.

Dans l'intervalle, il éprouve un sentiment de pitié pour Miss Ketty.

Miss Ketty se lasse de seconder, malgré elle, Bosco dans ses crimes. Elle voudrait empêcher cette nouvelle infamie : le mariage avec Jane.

Le Commandant vient lui rendre visite, comptant bien lui arracher des aveux. Miss Ketty va parler quand Bosco survient. Miss Ketty doit se taire.

Le Commandant alors part en Amérique, laissant Bamboula, son nègre, pour veiller sur Suzette...

Pendant que le Commandant est en Amérique, le procès de Jacques Varlay vient au Tribunal...

Le marquis accuse formellement le caissier de M. Bertin.

Mme Varlay et Suzette implorent en vain la justice, jurant que Jacques n'est pas coupable.

Les preuves forcent les magistrats à rendre un arrêt condamnant Jacques, à vingt ans de travaux forcés.

La douleur tue Mme Varlay ! Mais l'heure de la justice approche !

Le Commandant revient d'Amérique. Miss Ketty a appris le retour du Commandant. Elle s'échappe de l'appartement dans lequel Bosco la retient enfermée. Elle se rend à la villa de Castillac pour faire les révélations qui sauveront Jacques.

Bosco la rejoint, la reprend et l'enlève en automobile.

Mais Bamboula a pu sauter derrière l'automobile.

Bosco emporte Miss Ketty vers la rivière.

Bamboula tombe de l'auto.

Bosco jette Miss Ketty à l'eau, voulant faire taire ainsi celle qui pouvait parler et le perdre.

Il se croit sûr de l'impunité maintenant.

Mais Bamboula était là !

Il sauve Miss Ketty, la porte chez le Commandant.

Castillac convoque les magistrats. Devant eux, l'infortunée Miss Ketty retrace sa vie douloureuse, son long martyre, et dit ce qu'est le Marquis : l'assassin du vrai Marquis de Montgerbois.

Ces déclarations sont corroborées par les documents que Castillac rapporte d'Amérique, entre autres, l'acte de décès du Marquis...

Devant toutes ces preuves, les magistrats rendent Jacques à l'honneur.

Castillac va chercher Jacques à la prison et le ramène chez lui...

Mme Bertin, que Montgerbois inquiet entraîne, vient chez le Commandant, pour savoir ce qui se passe au sujet de Jacques.

Le Commandant a un entretien avec le Marquis. Il lui déclare qu'il reconnaît en lui le Docteur Satan... Bosco !

Le Marquis proteste.

Castillac appelle Miss Ketty. Bosco veut employer encore son pouvoir magnétique sur Ketty, l'obliger à nier, à rétracter ses déclarations ; mais protégée par le Commandant, les magistrats, Miss Ketty l'accuse.

Bosco qu'on arrête, se sauve...

Mais Bamboula est encore là...

Bamboula arrête le bandit... et après une lutte terrible, le paralyse et le remet aux mains des agents.

Le crime sera puni comme il convient, comme il est de règle au cinéma et dans la vie.

Jacques l'Honneur peut goûter la juste récompense de son dévouement, et réaliser son rêve d'autrefois...

SÉRIE ARTISTIQUE

Suzanne Grandais

Edition Jules Tallandier

SUZANNE

veut

danser

le

TANGO



Concessionnaires :

Société Commerciale du Film

Ch. MARY, Directeur

18, Rue Favart, 18 — PARIS

Cliché Reutlinger



LES GLADIATEURS ENTRENT DANS LE CIRQUE



LES CHRÉTIENS DANS LE CIRQUE



LES CHRÉTIENS DANS LE CIRQUE

A Travers le Palais

L'EXPLOITATION DES CINÉMAS A NICE

En l'état des explications détaillées que j'ai fournies, ici même, sur les vexations dont se plaint d'être l'objet, de la part de la Municipalité, M. Roméo Bosetti, je ne reviendrai que très brièvement sur ces précédents.

On sait que M. Bosetti, persuadé de la plénitude de ses droits, ne voulut pas obtempérer à certaines injonctions qui lui furent faites, relativement à l'observance de l'arrêté général pris le 25 novembre 1913 par le Maire de Nice, ce qui, à la suite de nombreuses contraventions relevées contre lui, lui valut, le 25 février, la notification d'un arrêté individuel ordonnant la fermeture de son cinématographe. On sait aussi que M. Bosetti s'est pourvu devant le préfet des Alpes-Maritimes, en annulation de cet arrêté.

A l'audience tenue samedi dernier par le Tribunal de simple police, M. Bosetti était cité pour répondre de huit contraventions à l'arrêté du 25 novembre 1913 et d'une contravention à l'arrêté individuel du 25 février 1914.

Me Pierre Coutret avait conclu à ce que l'article 13 de l'arrêté général, qui veut que les écriteaux, portant la mention : « Porte de secours en cas d'incendie » soient apposés sur les portes de sortie, n'était applicable qu'en ce qui concernait les portes de la salle de spectacle et non en ce qui avait trait aux portes des salles d'attente.

Enfin, relativement à la contravention à l'arrêté de fermeture, Me Pierre Coutret avait plaidé que, en raison de ce que cet arrêté n'avait pas été, de la part du Préfet, l'objet d'une autorisation d'exécution immédiate, il ne devait légalement entrer en vigueur qu'un mois seulement après remise de l'ampliation à la Préfecture.

M. Andréis, président du Tribunal, a rendu, hier matin, son jugement, qui, interprétant l'article 13 de l'arrêté du 25 novembre 1913, relaxe purement et simplement M. Bosetti du chef des procès-verbaux relevés contre lui pour inobservation de l'article 13 et de l'arrêté individuel ; seul est retenu l'unique procès-verbal, sans importance dans la question, dressé, en vertu de l'article 3 de l'arrêté du 25 novembre, pour un panneau-réclame un peu encombrant.

Au reste, voici la teneur de ce jugement, qui intéresse tous les directeurs de cinémas.

Attendu que le Tribunal est saisi d'une série de contraventions relevées à l'encontre de Roméo Bosetti, directeur du cinématographe sis rue de la République, 31, à Nice ;

Attendu que les contraventions dressées les 3, 11, 17, 26 janvier et 1er, 7 et 15 février 1914 se rapportent à des infractions prétendues à l'article 13 de l'arrêté municipal du 25 novembre 1913.

Attendu que l'article 13 porte : « Des écriteaux seront apposés à chaque porte de sortie et porteront en grosses lettres « Sortie en cas d'incendie » ou « Porte de secours » ;

Attendu que ces dispositions ne s'appliquent exclusivement qu'aux portes de la salle de spectacle proprement dite, et ne peuvent s'étendre aux portes donnant accès aux salles d'attente et aux vestibules ;

Attendu qu'il a été établi que les sept contraventions ci-dessus spécifiées ne visent que les portes de dégagement de la salle d'attente ; qu'il y a donc lieu de relaxer Bosetti du chef de ces sept contraventions ;

Attendu que la huitième contravention, dressée le 15 février, est basée sur l'inobservation des dispositions de l'article 3 du même arrêté, qui interdisent formellement de déposer, dans les couloirs, des meubles, sièges, bancs et arbustes, etc., pouvant gêner la circulation ;

Attendu que les constatations, relevées par cette contravention à la date du 15 février, ne sauraient être infirmées par le procès-verbal de constat dressé le 20 mars suivant par l'huissier Astraudo ; qu'en l'état, il y a lieu de retenir Bosetti du chef de cette contravention ;

Attendu qu'une neuvième contravention a été dressée à la date du 3 mai 1914 pour infraction à l'arrêté municipal du 25 février 1914, ordonnant la fermeture de l'établissement de cinématographe sis 31, rue de la République, à Nice, et exploité par Roméo Bosetti ;

Attendu qu'il est de doctrine et de jurisprudence que les arrêtés permanents ne sont exécutoires qu'un mois après la remise de l'ampliation à la préfecture, à moins, toutefois, que le préfet en ait autorisé l'exécution immédiate ;

Attendu que la preuve de l'exécution immédiate n'étant pas apportée, il n'y a pas lieu de retenir cette contravention à l'encontre de Bosetti ;

Attendu, en droit, que toute personne qui se croit lésée par un arrêté municipal, peut en demander l'annulation ou la suspension au préfet du département ; qu'elle peut également, si elle estime que l'arrêté constitue un excès de pouvoir à son égard ou qu'il est entaché de nullité, l'attaquer devant le Conseil d'Etat ;

Mais, attendu, d'autre part, qu'aucun de ces recours n'étant suspensif, le Tribunal de police n'a pas à surseoir jusqu'à ce que le pourvoi ait reçu sa solution ;

Attendu qu'il échet de donner acte à Bosetti des réserves prises par lui ;

Par ces motifs,

Relaxons sans dépens Bosetti des contraventions des 3, 11, 17, 26 janvier, 1er, 7 et 15 février 1914, relatives à la porte de dégagement de la salle d'attente non pourvue de l'inscription « Porte de secours » prévue par l'article 13 de l'arrêté du 25 novembre 1913 ;

Relaxons Bosetti, sans dépens de la contravention pour infraction à l'arrêté municipal du 25 février 1914, ordonnant la fermeture de son établissement ;

Retenons Bosetti pour la contravention du 15 février 1914, relative à l'inobservation des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 25 novembre 1913 ; le condamnons à 5 francs d'amende et aux dépens ;

Donnons acte à Bosetti des réserves prises par lui.

Et maintenant, que va faire la Municipalité ? Le Maire attendra-t-il que le Conseil d'Etat ait annulé son arrêté individuel du 25 février 1914 ou le rapportera-t-il purement et simplement, puisque les motifs sur lesquels il était basé sont déclarés inexistants par le jugement ci-dessus ?

Le Petit Niçois du 29 mars 1914.

Petites Nouvelles et Publications légales

Convocations d'Assemblées générales

Belge Cinéma, Société anonyme, au capital de 1.000 de francs. — Siège social, boulevard du Temple, 54, Paris.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, le mardi 7 avril 1914, à onze heures du matin, à Paris, au siège social, boulevard du Temple, 54.

ORDRE DU JOUR :

1° Lecture du rapport du commissaire sur les apports en nature de la Société Pathé-Kok, voté sur les conclusions de ce rapport ;
2° Approbation définitive de l'apport-fusion, augmentation de capital ;
3° Modification aux statuts qui sont la conséquence de l'augmentation de capital ;
4° Vote sur toutes les autres propositions accessoires.

Le rapport imprimé du commissaire aux apports sera tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, à partir du 31 mars 1914.

Pour faire partie de l'Assemblée générale, MM. les Actionnaires qui n'auraient pas encore déposé leurs titres en vue de cette Assemblée devront les déposer avant le 5 avril à Paris :
1° Au siège social ;
2° A la Société Générale, rue de Provence, 54 ;
3° Chez MM. les Fils de B. Merzbach, rue de la Chaussée-d'Antin, 68 ;
A Vincennes : rue de Montreuil, 13, à la succursale de la Société Générale ;
A Bruxelles : boulevard du Nord, 146, à la direction de la Belge Cinéma.

Les récépissés délivrés par les établissements de crédit sont acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Assemblées générales

Société anonyme Universel Cinéma, capital : 94.000 francs. — Siège à Paris : 214, avenue du Maine.

Première publication

L'Assemblée générale extraordinaire, pour modifications aux statuts, tenue le 18 courant, à neuf heures du matin, au siège social, n'a pu délibérer valablement sur l'ordre du jour, le quorum n'ayant pas été atteint.

Soixante-douze actions de capital étaient seules représentées par six actionnaires sur sept, souscripteurs en numéraire de la première heure.

Ces six actionnaires, tous administrateurs ou commissaires des comptes, ont décidé de convoquer les actionnaires, conformément à la loi, en une deuxième assemblée générale extraordinaire, pour le mercredi 29 avril prochain, à deux heures de l'après-midi, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Le même que celui figurant à la première convoca-

tion parue aux *Affiches Parisiennes* du 21 février 1911, nº 0820, page 48.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Constitution de Société

Société anonyme française des cinémas de l'Avenir (en formation). — Constituée conformément à la loi du 24 juillet 1867.

Siège social : à Paris, avenue de Wagram, nº 29.

Objet : Création, acquisition et exploitation de toutes entreprises de cinématographes.

Durée : 25 ans.

Capital : 800.000 francs composé de 8.000 actions de 100 francs chacune, toutes à souscrire en numéraire et à libérer de 25 francs à la souscription.

Apports : promesse de vente d'un terrain situé à Paris, rue du Theâtre, nºs 96 et 98, plans, devis et projets contre 4.000 parts bénéficiaires à créer. Répartition des bénéfices : 5 % réserve légale, 10 % au Conseil d'administration, 10 % à la Direction et 5 % pour les employés et agents. L'excédent reviendra : 60 % aux actionnaires, 40 % aux porteurs de parts bénéficiaires.

Société des applications cinématographiques. — Société anonyme française, en formation.

Objet : exploitation de brevet, procédés, salles pour cinématographes et généralement, tout ce qui se rapporte à la cinématographie. — Siège social : provisoire, 5, rue Meyerbeer, à Paris.

Durée : 50 années du jour de la constitution.

Capital : 4 millions, divisé en 8.000 actions de 500 francs, dont 5.000 à souscrire en numéraire et libérées d'un quart et 3.000 actions d'apport remises à l'apporteur en rémunération de droits sur brevet, pourparlers, option sur l'usine et travaux.

Assemblées générales : dans les six mois de la clôture de l'annonce sociale (30 juin), par convocation dans un journal d'annonces légales de Paris. — Partage des bénéfices : 5 % réserve légale, 5 % intérêts aux actions, ensuite 10 % au Conseil, le solde aux actions, ensuite 10 % au Conseil, le solde aux actions, création de fonds de réserve ou d'amortissement que fixera l'Assemblée. Pas de bilans, pas d'obligations.

Acquisition

D'un acte sous signatures privées, en date à Paris, du seize mars mil neuf cent quatorze ; enregistré le dix-sept du même mois ;

Entre M. Bernard Scheyen, négociant, demeurant à Paris, rue Rochechouart,

Agissant en qualité de seul gérant responsable de la Société dont il va être parlé,

D'une part,

Et trois autres personnes dénommées audit acte comme associées commanditaires,

D'autre part,

Il appert :

Que M. Scheyen et les associés commanditaires ont formé entre eux une Société en commandite simple,

Ayant pour objet l'acquisition d'un concert, dit *L'Eden Concert*, et l'exploitation dans l'établissement à acquérir de toutes attractions, et notamment l'exploitation d'un cinéma ;

Ladite Société formée pour une durée de seize ans et quatre mois à compter du quinze mars mil neuf cent

La Place vide

c'est celle que vous devez retenir pour vos programmes.

C'est un Drame qui tiendra votre public sous le frisson et qui arrachera des larmes aux spectateurs impressionnés.

Louez

La Place vide

aux

Établissements L. AUBERT

Longueur 820 mètres — 1 Affiche

quatorze, pour se terminer le quatorze juillet mil neuf cent trente,

Avec siège social à Paris, avenue Ledru-Rollin, 94, et raison et signature sociales : *B. Scheyen et Cie*.

M. B. Scheyen, en sa qualité de gérant et seul associé responsable, aura seul la signature sociale, mais il ne pourra en faire usage que pour les besoins et affaires de la Société, à peine de nullité, même vis-à-vis des tiers, de tous engagements qui pourraient être contractés en dehors des besoins sociaux, et sans préjudice du droit qu'auraient à son encontre les associés commanditaires de demander, à raison de ces faits, la dissolution anticipée de la Société et tous dommages-intérêts.

Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix mille francs, fourni, savoir :

Par M. Bernard Scheyen, pour quinze mille francs, ci ....Fr. 15.000

Et par les commanditaires, pour soixante-quinze mille francs, ci 75.000

Ensemble : quatre-vingt-dix mille francs, ci. 90.000

Deux exemplaires de cet acte de Société ont été déposés le dix-huit mars mil neuf cent quatorze, l'un au greffe du Tribunal de commerce de la Seine, l'autre au greffe de la Justice de paix du onzième arrondissement de Paris.

Pour extrait.

A. RIVET ET VAILLANT.
48, rue de Provence, Paris.

Ventes de Fonds

Première publication

Suivant acte s. s. p., en date du 15 mars 1914,

M. Joseph Thierry, demeurant à Paris, rue du Château, 10,

A vendu à M. Raoul Duquesnoy, faubourg Saint-Antoine, 80, l'établissement de cinéma, dénommé *Casino de Saint-Ouen*, situé audit lieu, avenue des Batignolles, 33.

La prise de possession est fixée au 28 mars 1914.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, dans les dix jours de la deuxième publication, au Contentieux de la Bastille, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 80.

FRESNEL,
80, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

Deuxième publication

Aux termes d'un acte sous signatures privées dressé par Me Irénée-Blanc, avocat, en date du 12 mars 1914,

Madame, veuve de M. Henri Sarazanas, demeurant à Paris, rue Tolain, 13, a promis de vendre son fonds de commerce de cinématographe qu'elle exploite à Paris, rue de Buzenval, 61, comprenant :

1° Les éléments incorporels du fonds : la clientèle et achalandage, l'enseigne : *Grand Cinéma Buzenval* et le *droit au bail* des lieux ;

2° Le matériel et mobilier industriel, à M. Pierre Cornaglia, négociant, demeurant à Paris, cité Riverin.

La prise de possession est fixée au 20 mars 1914.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente publication, et seront reçues au domicile élu, chez Me Irénée-Blanc, rue de Turbigo, n° 65 (3e arrondissement). Téléphone : Archives 01-15.

IRÉNÉE-BLANC.

Opposition

Suivant exploit de Baguet, huissier à Paris, en date du 12 mars 1914,

Les sieurs Lucien Aaron et Edouard Aaron, ayant exploité en commun un établissement de cinéma-concert, à Paris, avenue d'Allemagne, n° 12, Edouard Aaron étant actuellement domicilié même ville, rue Demarquay, n° 4, et Lucien Aaron étant actuellement sans domicile connu,

Ont fait opposition au jugement du 10 mars 1914, qui les a déclarés en état de faillite ouverte.

MM. les créanciers intéressés au maintien de ladite faillite, sont invités à produire immédiatement leurs titres de créances entre les mains de M. Lucien Laforge, rue Saint-André-des-Arts, n° 47, syndic de la faillite. (N° 25083 du greffe.)

Sous peu :

Dernières Cartouches

Œuvre de MM. Paul d'IVOI et ANDRÉANI

FRANCE-CINÉMA-LOCATION

7, Rue du Faubourg-Montmartre, PARIS



Jamais vu au C

LE DÉS

Reproduction exacte de la BATAI

Le combat le plus important et le plus mé

Forces engagées : Armée Fédérale (Nordistes), 8

— Armée Confédérée (Sudistes), 75

Le film a environ 1.000

C'est la vue qui a fait le
le Cinéma existe en Am

Téléph. : NORD 49-43

Exclusivité pour la Fra

A. BONAZ, 21, Fa

Cinématographe !

SASTRE

ILLE de GETTYSBURG (Juin 1863)

eurtrier livré pendant la guerre de Sécession

80.000 hommes, 200 canons, Pertes : 23.000 hommes.
75.000 hommes, 120 canons, Pertes : 36.000 hommes.

mètres - Grosse Publicité

e plus d'argent depuis que
mérique et en Angleterre.

France et Colonies et Suisse :

Téléph. : NORD 49-43

aubourg du Temple

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier :

Le film *Néron et Agrippine*, de la « Gloria », a été montré la semaine dernière aux Exploitants et le succès a surpassé tout ce que l'on attendait. Il a coûté, dit-on, plus de *sept cent mille francs.*

* * *

Chez « Ambrosio » on a terminé la *Destruction de Carthage.* C'est, paraît-il, un chef-d'œuvre.

Le film historique de la « Léonardo », *Il Fornavetto di Venezia*, qui a été exécuté d'après les documents qui sont conservés dans les archives et dans les musées de la ville de Venise, est, dit-on, *un vrai film d'art*, dans la plus exacte expression du mot. Tant mieux, cela nous compensera du *Grand Juge*, qui nous a bien désillusionnés.

La « Napoli-Film », à M. di Luggo, termine actuellement *Le Fou* et *Le Lendemain de la conscience*, grand drame social, de 1200 mètres environ.

La « Celio-Film » présente ses trois grands nouveaux films, dont deux historiques : *Otello* et *l'Amazone masquée*, drame à grand spectacle d'environ 1600 mètres.

* * *

La nouvelle maison d'édition de Palerme, la « Lucarelli-Film », dont nous nous sommes déjà occupés plusieurs fois dans ces colonnes, traite avec une importante maison d'édition de Turin, pour lancer ses productions sur le marché mondial.

D'aucuns prétendent qu'elle traite avec « Gloria », d'autres disent « Savoia ». En tous cas, ce sera toujours une de ces deux maisons qui lanceront les films de la « Lucarelli ».

* * *

A Gênes, l'on travaille ferme.

A la « Isis » on tourne *Les deux mères*, tiré du chef-d'œuvre de notre grand écrivain Jusinato.

A la « Eugenio Testa et Cie », on termine trois films dramatiques dont le protagoniste est *Le Chevalier Enzo Longhi : L'appel tragique, Le Bateau sanglant* et *La Terre des morts.*

* * *

La « Gloria » va mettre en scène deux films sensationnels : *Cuove*, tiré du livre si émouvant et si pathétique de notre illustre écrivain Edmond de Cunicis, et *Le Pont des Soupirs*, de Michel Zévaco.

* * *

A « La Léonardo », on nous annonce comme très prochaine la sortie du film *Les roses de la Vierge.*

* * *

La « Centauro » a projeté devant un cercle très restreint d'amis son nouveau film, *Linda de Chamonix*, tiré du joli opéra-comique que tout le monde connaît.

* * *

Le baron Franchetti est de retour en Italie revenant de l'intérieur de l'Afrique où il était, en compagnie de son ami, le comte Tonker. Les deux intrépides chasseurs étaient accompagnés de 150 personnes, et d'un habile opérateur qui, sous la direction du baron Franchetti, a filmé plusieurs scènes de la chasse au lion et au rhino-

R. PLAISSETTY et Cie, 24, Rue St-Augustin, PARIS
Téléphone : Central 12-45

FILMA

a déjà concédé ses droits

en exclusivité pour les Pays suivants :

ANGLETERRE *AMÉRIQUE du NORD* FRANCE	*Les autres* *Pays* *sont encore* *disponibles*	*BELGIQUE* *HOLLANDE* ITALIE

FILMA

Ne fera jamais de métrage inutile.

FILMA

Aura toujours des nouveautés à sensation.

FILMA

Ne sortira absolument que de très bons films.

céros et quelques « fantaisies » indigènes très intéressantes.

Le baron Franchetti a confié, à la maison « Comerio », de Milan, le soin de filmer Pie X.

Dans leur exploration, les deux vaillants chasseurs italiens ont eu occasion de rencontrer, près du lac Neiweska, le célèbre opérateur américain Paul Rêne, et, près de la montagne Kenjan, la Compagnie de l' «Eclair» en train de chasser et de filmer dans l'Afrique Orientale.

Le baron Franchetti a rencontré également le prince Potenziani et le comte Jolchi, qui font une bonne moisson cinématographique pour le compte de la « Cinès ».

Allons, nous en aurons des lions, des léopards, des panthères, etc., etc.

Et quand il n'y en aura plus, il y en aura encore.

Après la Jungle, l'Afrique.

Après l'Afrique, la Jungle....

* * *

De Turin :

Au Théâtre Victor-Emmanuel, le lundi 23, a eu lieu une première représentation qui a réuni tous les artistes, directeur et personnel des maisons d'édition de Turin.

Sous la direction d'un orchestre merveilleux dans un joli cadre de verdure et de fleurs, la Société « La Gloria » donnait pour la première fois en public son grand film artistique *Néron*.

Tous les artistes qui ont prêté leur collaboration ont droit à des éloges et une mention toute spéciale pour Mme Gasparini qui interpréta le rôle d'Agrippine. Elle y a été parfaite et a joué ce rôle difficile avec une autorité remarquable.

Mise en scène merveilleuse qui a été faite de main de maître, je parle de M. Caserini, le directeur artistique de la jeune firme.

Allons, « La Gloria », bravo !

Emile ARNOLD.



" Le Courrier " à Caen

De notre Correspondant particulier :

CINÉMA GAUMONT : Le programme de la semaine comporte, *Le Cirque à domicile*, de la Vitagraph. Curieuse combinaison, dont une échappée de ménagerie fait le clou principal. La scène des singes chez le marchand de primeurs est celle qui a le plus fait rire, puis comme pièce principale, *Le Roman d'un Mousse*, bien belle œuvre cinématographique; elle a d'ailleurs été signalée par divers correspondants du *Courrier*, même étrangers, et mérite tous les compliments; le titre à lui seul est une heureuse trouvaille, il fait « entrevoir » une série de situations, de péripéties, et l'on comprend qu'une succession de scènes maritimes vont se présenter, choses captivantes, même pour les terriens. C'est une amorce, mais à laquelle est accrochée un bien *bon et copieux appât.*

Une histoire bien menée conduit la succession des tableaux tous intéressants, certains sont des merveilles d'art. La barque perdue en mer, la prière, avec audition chantée de l'Angelus de la mer, soulignée par une musique douce, fait une forte impression; l'orage, la Cour d'assises avec l'enfant et le père Paimpol.

Les superbes panoramas de Saint-Malo et autres lieux reconnus *comme vrais* par des spectateurs, tout cela donne une grande valeur et un beau cadre à ce roman qui semble *vécu* tellement les choses sont bien présentés, par exemple quand le brave Paimpol fait passer, en cachette, du pain au malheureux mousse et fait « l'innocent », de vigoureux applaudissements, suivis de rires approbateurs, ont souligné la bonne action du vieux loup de mer et son allure empruntée; l'artiste, présent, aurait été ovationné.

A signaler, le premier tableau, quand le mousse vient sur le pont reconnaître l'endroit où il est égaré... l'air populaire « va, petit mousse, où le vent te pousse, » des *Cloches de Corneville*, donne beaucoup de sentiment.

Enfin, l'épilogue (dans un tableau merveilleux) *soulage* les spectateurs des peines endurées par les trois intéressantes vedettes et le public se sent heureux de comprendre que le bonheur leur est revenu.

* * *

Compliments à la Maison Gaumont, de Paris, au Cinéma Gaumont, de Caen, pour ce régal, et pour récompense souhaitons salle *comble* pour chaque exhibition, facile avec une si belle œuvre d'art. HENRI DE COSTA.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

De notre Correspondant particulier :

Dans le centre de l'*ensanche* (agrandissements) de Bar-celone, dans la rue *Aribau* fonctionne depuis peu la *Bourse de la Cinématographie*. C'est le *Tivoli* barcelonais.

Les films de toutes les maisons y seront désormais pré-sentés, sauf ceux des maisons Pathé, Gaumont et Cin[illegible] qui continueront jusqu'à nouvel ordre à être présent[illegible] dans les salles respectives de chacune de ces maisons.

Jusqu'à présent les exploitants ne s'y sont pas rend[illegible] en affluence. A première vue, il semble que ces Messieurs devraient se réjouir du nouvel état des choses, ét[illegible] donné qu'il leur fait économiser beaucoup de temps.

De plus, la nouvelle salle de la rue Aribau, a été dis[illegible] sée de façon à ce que la présentation des nouveautés [illegible] fasse dans les meilleurs conditions.

Espérons (dans l'intérêt du commerce cinématograp[illegible] que barcelonais, et dans l'intérêt des maisons prod[illegible] trices) que Messieurs les exploitants mettront un peu pl[illegible] de zèle à y venir, ce qui fera l'affaire de tout le monde.

* * *

Devant toute la cour, on a projecté ces jours derniers les deux films de la Maison Gaumont, *Fantômas contre Fantômas*, et le magnifique *Roman d'un Mousse*.

Nos félicitations à la Maison Gaumont pour ces pièc[illegible] remarquables.

Prochainement on projectera également devant la fa-mille royale *Adrienne Lecouvreur*, de Hecta-Films.

* * *

La société d'édition madrilène, connue sous le nom de *Santa Otalla y Gaspar* a été dissoute et remplacée par la nouvelle maison *Gaspar y Compania*.

* * *

La Société *Gordo, Bardier et Co*, est également dissoute et laisse place à une autre société, constituée par M. Ja-cinto Dogliotti, Francisco Rambla et José Bardier, dont la firme sociale est *Internacional Cinematografica*, et son siège, 45, Rambla de Cataluna. Souhaitons-leur de bonnes affaires.

* * *

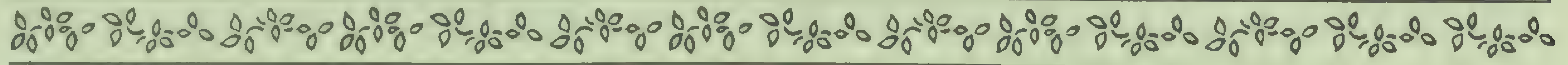
La maison Casanova Arderius a transféré ses bureaux calle de Aragon, 235.

* * *

Le nouveau Comité de direction de la Société des Fa-bricants, Représentants et Loueurs de films de Barcelone a été composé comme suit :

Président, M. Enrique Riba ; Vice-président, M. Jacinto Dogliotti ; Trésorier, M. Muntanolas, en remplacement de M. José Gurgui, qui a prié le Comité de le relever de la charge qu'on lui avait offerte ; Secrétaire, M. José Casa-novas Malet ; Membres, MM. Minguella Pinol, Thos, Gur-gui et Bosch.

Joaquim ABELLA.



M

Attention

quand paraîtra :

“ . . . . . ? . . . . . ”

A



Les grandes vedettes du Cinéma : L. MASSART, Cécile GUYON, Jean DAX interprètent cette semaine un véritable roman cinématographique :

Le Secret

de

l'Orpheline

Grande scène dramatique de M. C. de MORLHON

Un clou sensationnel

Sauvetage émouvant

FILM VALETTA

Pathé Frères

ÉDITEURS

Les Nouveautés PATHÉ Frères sont exclusivement tirées sur

FILM ININFLAMMABLE

PROCHAINEMENT :

MARIE-JEANNE ou LA FEMME du PEUPLE

LE CODE DU CINÉMA[1]

(suite).

LIVRE I
ÉDITION

CHAPITRE II
Droits des Auteurs d'Œuvres littéraires et artistiques.

TITRE V

A QUI DOIVENT ÊTRE DEMANDÉES LES AUTORISATIONS ?

Auteur unique; Collaborateurs; Adaptateurs; Traducteurs; Editeurs; Cessionnaires; Directeurs de théâtre; Droits des époux; Auteurs étrangers; Auteurs français à l'étranger; Durée de la propriété littéraire ou artistique; Œuvres posthumes.

Auteur unique.

Lorsque l'ouvrage d'après lequel un éditeur veut faire un film cinématographique porte une seule signature, c'est à l'auteur apparent ou à son mandataire régulier — agent de la Société d'Auteurs à laquelle il appartient — qu'il doit s'adresser.

Si les droits de cet auteur sont restreints par des conventions particulières, l'éditeur ne peut les connaître, n'y ayant pas été partie, et elles ne lui sont pas opposables à moins que la dénonciation ne lui en ait été faite avant la signature des actes.

Collaborateurs.

Les œuvres « collectives », écrites en collaboration, sont considérées, les unes comme « indivisibles », les autres comme « divisibles ».

Lorsque, travaillant ensemble, les auteurs ont collaboré d'une façon assez étroite pour que l'œuvre apparaisse comme indivisible, ils ont des droits égaux, à moins de stipulation contraire.

Il en est ainsi pour les romans, les comédies, les drames, les scénarios de films cinématographiques, et même pour les opéras dans lesquels il y a fusion intime du libretto et de la partition.

Les œuvres seraient considérées au contraire comme divisibles à l'égard des musiciens s'il s'agissait de vaudevilles à couplets, de revues, de certaines opérettes ou de certaines œuvres lyriques dans lesquelles la musique ne fait pas partie intégrante avec le libretto, les compositeurs ayant travaillé isolément sans avoir d'influence sur l'œuvre littéraire, car, en ce cas, il y aurait simple juxtaposition de la musique sur les paroles. (Art. 4 du Traité de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Cour de Dijon, 30 Juin 1880. Cour de Cass., 4 Février 1882.)

Il faut, à notre avis, considérer d'une façon générale et en principe que la conception et l'affabulation d'une œuvre

(1) Voir les Nos 9, 10, 11, 12 et 13 du *Courrier Cinématographique.*



WIEN 1910.

LONDON 1913.



LONDON 1913.

AU PLUS MÉRITANT

LUXEMBURG 1912.

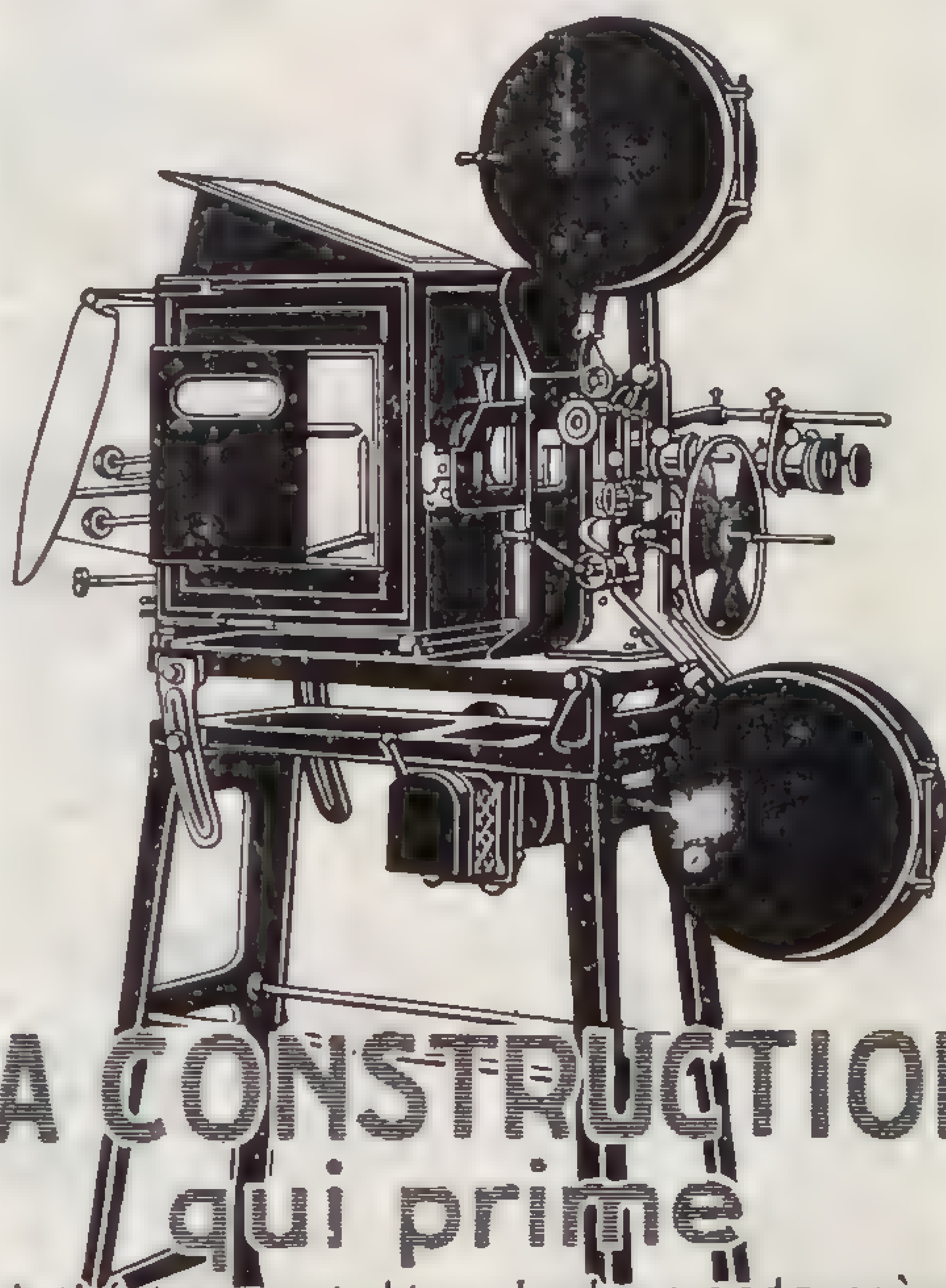


LUXEMBURG 1912.

WIEN 1912.



WIEN 1912.



LA CONSTRUCTION qui prime

L'appareil de théâtre ayant obtenu le plus grand succès le seul qui ait reçu les plus hautes récompenses aux dernières Expositions spéciales, l'unique qui soit l'idéal et réunisse tous les avantages

est le

VERITABLE PROJECTEUR ACIER

„JMPERATOR"

Les Cinéma-Théatres les plus importants et les plus courus du monde entier ne travaillent plus qu'avec le Véritable Projecteur Acier „Imperator". Demandez dès aujourd'hui notre prix-courant d'appareils cinématographiques et devis.

ERNEMANN S.A.
PARIS

9, cité Trévise
Téléph.: Central 36-16.



BERLIN 1912.



BERLIN 1912.



DRESDEN 1911.



DRESDEN 1911.

ERNEMANN

admirablement interprété par

Mlle SYLVIE

l'inoubliable *Catherine* de

GERMINAL

va être prochainement édité

par la

S. C. A. G. L.

Les Films de la S. C. A. G. L.

sont édités par les

Établissements PATHÉ Frères

lyrique restent la propriété de l'auteur de la pièce, qui a le droit d'en disposer sans le concours de son collaborateur musical pour en tirer un roman, des nouvelles ou un scénario cinématographique.

A défaut de stipulation contraire, l'article 1859 du Code civil est applicable entre les co-auteurs : ils sont censés s'être donnés réciproquement pouvoir de faire tout acte d'administration l'un pour l'autre. Ce que chacun fait est valable même pour la part de ses collaborateurs, sans qu'il ait pris leur consentement, sauf le droit qu'ont ces derniers, ou l'un d'eux, de s'opposer à l'opération avant qu'elle soit conclue.

Les éditeurs de films, comme les directeurs de théâtre, sont donc couverts lorsqu'ils ont obtenu l'autorisation de l'un des auteurs et qu'aucune opposition n'a été faite au traité qu'ils ont passé.

Cependant, les auteurs non consultés ayant le droit d'agir, tant pour obtenir la reconnaissance de leurs droits, que pour se faire attribuer, dans certains cas, des dommages-intérêts, il est prudent, lorsqu'on traite avec un seul d'entre eux, de lui faire déclarer formellement dans l'acte, qu'il agit comme mandataire de ses collaborateurs, qu'il assume toutes les responsabilités, et qu'il donne toutes garanties.

L'un des auteurs, en confiant ses intérêts à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques ou à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, lui confie en même temps, par application du même principe, ceux de ses collaborateurs, lorsque l'œuvre qu'ils ont produite est indivisible. (Aff. *Le Noël d'Adam,* Tribunal civil du Havre, 26 décembre 1913.)

Adaptateurs.

L'adaptateur d'un roman à la scène, ou d'une pièce en roman n'acquièrent aucun droit sur l'œuvre originale : leurs intérêts sont limités à la mesure dans laquelle ils ont contribué à la production nouvelle et, en cas de doute, sont égaux, mais ils ne peuvent s'étendre au delà.

Lorsqu'un adaptateur a modifié l'œuvre primitive par des additions et l'invention de certaines scènes, il a, avec l'auteur primitif, la copropriété de ces scènes nouvelles. Si ces scènes sont, plus tard, empruntées pour la création d'un film cinématographique, il peut avoir des droits de participation avec l'auteur primitif, sans cependant, en aucun cas, avoir le droit d'intervenir pour l'autorisation à donner à l'éditeur, à moins que la pièce cinématographique ne soit puisée intégralement et exclusivement dans l'œuvre adaptée, et non dans l'œuvre ori inale.

Traducteurs.

La traduction d'un ouvrage étranger ne constitue pas une collaboration ; l'auteur primitif conserve le droit de faire ou de laisser faire, à moins de convention contraire, toutes autres traductions ou adaptations de son œuvre, la première autorisation donnée ne créant au profit du traducteur aucun droit de participation dans la propriété littéraire. (Aff. Héritiers *Wagner*, C. P. 22. b. 1897.)

(A suivre.) E. MEIGNEN.





CHRONIQUE AMERICAINE

De notre Correspondant particulier :

D'après les dernières nouvelles, M. Thomas Graf, le représentant spécial du Kinetophone A. Edison, a loué pour la saison d'été le théâtre des Champs-Elysées, avenue Montaigne, à Paris, pour y établir son Kinetophone, qui est un Cinéma Parlant. On a fait dernièrement dans ce théâtre, quelques essais avec le Kinétophone, essais qui ont parfaitement réussis. C'est ce qui a déterminé la Compagnie à tenter l'aventure, un peu risquée peut être, d'ouvrir un théâtre à Paris. On parle de remodeler la salle de façon à avoir deux cents places de plus.

Cette nouvelle explique l'échec que vient de subir M. Félix Isman, le fameux impresario américain. Comme je l'ai dit il y a quelques semaines, il était lui-même en pourparlers pour louer ce théâtre, et en faire un théâtre de cinéma.

* * *

L'Etat de New-York, suivant l'exemple donné par d'autres Etats, vient d'établir un cinématographe dans la prison Clinton, à Dannemora. On donne tous les dimanches une séance de cinéma à laquelle assistent tous les prisonniers qui ont fait preuve de bonne conduite pendant la semaine. Ils attendent donc avec impatience cette séance du dimanche et font tous leurs efforts pour ne pas être punis. Bien qu'ils aient du plaisir à voir tous les films, ils s'intéressent surtout au Pathé Journal, Gaumont Journal, ou autres qui leur montrent les événements de la semaine, et les tiennent ainsi au courant de ce qui se passe dans le monde.

Ce système, du reste, est en vogue dans d'autres prisons et, d'après les directeurs, a donné les meilleurs résultats. C'est, disent-ils, un des moyens les plus efficaces de discipliner les prisonniers et d'obtenir une bonne conduite,



Attention !

C'est le

1er MAI

que paraîtra à Paris

Jacques l'Honneur

DRAME EN QUATRE PARTIES

Tiré du Roman et de la Pièce de

Léon SAZIE

et joué par

les Artistes de *la Comédie Française* et de *l'Odéon*.

LES GRANDS FILMS POPULAIRES

G. LORDIER, 19, boul. St-Denis, Paris

Sont en location chez :

L. AUBERT, Concessionnaire, 19, rue Richer, PARIS

car il n'y a pas de punition qu'ils redoutent plus que celle d'être privés de la séance de cinéma.

* *

D'après certains rapports, M. Carl Laemmle, le président de l'Universal C°, serait en ce moment à Denver, dans le Colorado, et aurait l'intention d'y acheter des terrains pour construire de nouveaux établissements qui remplaceraient ceux occupés par sa compagnie à Los Angeles, en Californie. On donne comme raison de ce changement, que le prix des terrains dans cette dernière ville est maintenant inabordable. Les propriétaires ont profité de l'invasion de leur ville par presque toutes les compagnies productrices de films pour demander un prix exorbitant. De leur côté, l'Universal et d'autres compagnies qui désirent s'agrandir, ne veulent pas se soumettre à ces extorsions et ont décidé de chercher ailleurs. C'est, dit-on, à Denver, qu'elles auraient l'intention de se fixer.

* *

Devrait-il y avoir, dans un théâtre de cinéma, un programme spécial pour les enfants et pour les adultes? Telle est la question qui agite les esprits à Chicago, à la suite d'une décision du maire de la ville et des raisons qu'il donne pour motiver cette décision.

Le Comité de Censure avait refusé d'autoriser un film *Le Trafic des Ames*, qui a pour sujet la traite des blanches. L'éditeur du film avait fait appel de cette décision auprès de M. Harrison, le maire de Chicago. Celui-ci pour être à même de juger la question est allé voir lui-même *Le Trafic des Ames*, et le lendemain a confirmé la décision de la Censure et a interdit de représenter ce film.

Il donne, comme raison, que le film *Le Trafic des Ames*, que des adultes peuvent voir sans inconvénients, ne doit pas être montré à des enfants. Or, comme il lui est impossible de selectionner entre les différents théâtres de cinéma, il est obligé d'interdire complètement la présentation du film.

La presse s'est émue de cette question et notre éminent confrère, *Moving Picture World*, le journal cinématographique le plus important des Etats-Unis, en parle en ces termes :

Il faut, en toute justice pour l'industrie cinématographique, qu'il y ait un Censeur, qui détermine quelles sont les pièces de cinéma qui peuvent être montrées aux enfants et quelles sont celles qu'on ne doit pas leur faire voir. En d'autres termes, il faut des programmes spéciaux pour les enfants et des programmes pour les adultes. Les enfants ne seraient pas admis à voir ces derniers. La chose, du reste, se fait en Allemagne. Le propriétaire d'un théâtre de cinéma est obligé, sous peine d'amendes très fortes, d'afficher à la porte si le programme présenté à ce moment est pour adultes seulement. Dans ce cas, les enfants ne sont pas admis. Mais les adultes peuvent voir le programme des enfants s'ils le désirent.

En tous cas, ajoute notre confrère, la question est entre les mains des exploitants. Peut-être aussi, la meilleure manière de la trancher serait-elle d'établir des théâtres de Cinéma spéciaux pour enfants.

* *

A Philadelphie, d'un autre côté, on discute la question de la longueur à donner à un programme quand le prix d'entrée est à 5 sous et quand il est à 10 sous. Les directeurs de théâtres de cinéma se sont réunis, la semaine dernière, pour entendre le rapport d'un comité qu'ils avaient chargé d'étudier cette question. Le comité a recommandé que l'on présente quatre bandes dans les théâtres qui font payer 5 sous et jusqu'à huit bandes dans ceux dont le prix d'entrée est de 10 sous.

Ces prix ne sont réellement pas chers si on les compare à ceux qui ont cours en France et les amateurs de cinéma, à Philadelphie, en ont certainement pour leur argent.

* *

Le grand succès obtenu par Pathé Journal, Gaumont, Weekly, et autres hebdomadaires, a tenté quelques impresarios. L'un d'eux, M. Loew, propriétaire de nombreux théâtres à New-York, a eu l'idée de faire un quotidien et de présenter tous les jours un film qui montre les événements importants qui se sont produits pendant la journée dans la ville de New-York. Cette idée, jusqu'à présent, n'a pas eu tout le succès qu'on en attendait. Mais M. Loew espère améliorer son quotidien et en faire une attraction spéciale pour ses théâtres.

* *

La Société Eclair, à New-York, occupe depuis le 2 mars, ses nouveaux bureaux. Ils sont très larges et très spacieux et se trouvent dans le Leavitt Building, 126, West Forty-Sixth street.

ONCLE SAM.

Quelques Scénarios !

NORDISK

LE RÊVE D'OPIUM : Drame

Il y a une grande fête chez le comte de la Feuillade, à l'occasion des fiançailles de son fils aîné, Ernest, avec Mlle Henriette de Bretteville, fille du major, ami de jeunesse du comte.

Seul, parmi les invités, Hugues de la Feuillade, frère d'Ernest, se tient tristement à l'écart. Il aime, lui aussi, Henriette, et l'union de son frère et de la jeune fille anéantit toutes ses espérances. Il cherche la consolation dans l'ivresse de l'opium.

Peu après l'union d'Ernest et d'Henriette le vieux comte meurt, laissant ses biens à son fils aîné, à charge pour lui de servir une rente annuelle de 20.000 fr. à Hugues. Dépité, Hugues conçoit une violente haine contre son frère et, petit à petit, en vient à songer à le faire disparaître. Il achète la complicité du domestique, Gustave, à qui nulle besogne ne répugne, si elle est rétribuée.

Un jour, Gustave essaie d'empoisonner la boisson d'Ernest, mais Henriette s'en aperçoit et s'arrange pour éviter un malheur. Après le repas, elle fait part à Ernest de sa découverte. Pensant bien que Gustave ne s'en tiendra pas à cet essai, ils décident de surveiller étroitement tous ses gestes. Ils ne se sont pas trompés. Au café, Gustave renouvelle sa tentative. Par une habile manœuvre, Ernest change les tasses, sans qu'Hugues s'en aperçoive et il s'entend avec Henriette pour faire peur à Gustave en lui faisant croire à sa mort.

Dès qu'il a vidé la tasse, il s'affaisse sur le divan, sans connaissance. Grande est l'émotion dans le château. Tandis qu'Hugues et Gustave se réjouissent en cachette de ce que leur plan ait si bien réussi, Henriette fait prévenir le vieux médecin de la famille, le met au courant de la situation et le décide à délivrer un certificat de décès. Cette mort subite cause une grande joie chez Hugues, le criminel, qui agit aussitôt comme le possesseur légal de la fortune.

L'après-midi, Henriette se glisse dans la chapelle où Ernest se trouve exposé. Tous deux décident qu'il reviendra pendant la nuit causer à Hugues une telle frayeur, qu'il renoncera, à l'avenir, à sa terrible passion.

Pendant ce temps, Hugues s'entend avec Gustave pour enlever Henriette. Vers minuit, la jeune femme entend crocheter la serrure de sa porte. Avant qu'elle ait pu appeler à l'aide, deux hommes masqués se précipitent sur elle ; ils essaient de la garotter ; mais Ernest, le mort, est devant eux, dans son linceul. Gustave, affolé, se précipite par la fenêtre et vient s'écraser sur les pavé de la cour du château.

Par contre, Hugues, après avoir hésité un peu, décharge son revolver contre le fantôme et s'enfuit, fou de terreur. Heureusement, la balle n'a fait qu'effleurer le bras d'Ernest. Henriette a rapidement pansé la blessure, et en compagnie du docteur, ils parcourent le château pour retrouver le criminel. Celui-ci s'est réfugié dans la chapelle, mais là, halluciné par l'opium récemment absorbé, il croit voir son frère se lever de son cercueil et se diriger vers lui. Horrifié, il s'enfuit par les salles désertes ; dans sa course, il butte et se brise la tête contre les dalles de la chapelle. Ernest et Henriette le soignent de leur mieux et lui promettent de le pardonner s'il veut s'éloigner de la maison paternelle pour n'y plus jamais revenir. A peine rétabli, il prend congé de son frère et de son foyer d'enfance, expiant de tout son avenir l'égarement où l'a conduit l'abus de l'opium.



KALEM

UN DÉFI A LA MORT : Comédie dramatique

Billy, employé au chemin de fer, aime Ruth, la télégraphiste, mais la jeune fille lui préfère Rand, un chef de train.

A force de travail, Billy obtient une place de chef de frein sur le même train que Rand.

Pendant un long trajet, les deux hommes, après une violente querelle, en viennent aux mains. Rand, plus faible que son adversaire, jure de se venger.

Quelques jours après, deux voleurs se glissent dans le train ; Rand les surprend et au lieu de les arrêter, il les paie pour attaquer Billy. Profitant d'un instant d'inattention du jeune homme, ils se précipitent sur lui. Après une lutte terrible, ils le réduisent à l'impuissance et le jettent à la rivière, mais il réussit pourtant à se sauver.

Le soir même, Rand reçoit des ordres pour garer son train sur une voie latérale, et laisser passer l'express. Une rame de wagons se détache accidentellement et descend à toute vitesse la voie en pente à cet endroit. Ruth reçoit l'ordre d'arrêter l'express, mais l'avis arrive trop tard, et elle demande à Rand d'arrêter les wagons. Celui-ci refuse, alléguant son impuissance. L'express arrive à toute vapeur, l'accident est inévitable ; Billy qui a surpris l'entretien de Ruth et de Rand serre les freins, il était temps, tel un bolide, l'express passe à quelques pas de là.

Pour le remercier de sa courageuse conduite, Billy reçut de l'avancement et, récompense suprême, Ruth consentit à devenir sa femme !



PASQUALI

LA PLACE VIDE : Drame

Le comte de Sèvres s'est remarié avec la belle Anne de Bligny. Son fils Lucien, âgé de 20 ans, a quitté le régiment. Lucien ne tarde pas à être frappé de la très grande beauté de sa belle-mère et se joint à sa petite cour, où Maxime de Rion et André Nancy se font remarquer par leur assiduité.

Le comte de Sèvres, apercevant l'attention toute particulière dont Maxime de Rion et André Nancy entourent la jeune femme, torturé par la jalousie, charge Charles, son vieux et fidèle serviteur, de surveiller la comtesse.

Lucien a compris la nature des sentiments qui le poussent vers Anne, mais n'ayant pu obtenir une prolongation de congé, il doit bientôt rejoindre son régiment.

Afin qu'il emporte un joyeux souvenir de son séjour au château, le comte organise une grande chasse en l'honneur de son fils. Tous leurs amis y sont conviés, mais cette réunion accroît encore la jalousie du comte

et il recommande plus particulièrement à son serviteur de surveiller la comtesse.

La chasse a commencé, amazones et cavaliers trottent gaiement à travers les bois de Sèvres. Charles n'a pas perdu des yeux la jeune comtesse, toujours suivie de près par Maxime et André.

Tout à coup, près d'un pavillon de chasse, Charles aperçoit un cavalier semblant guetter ; peu après, Anne, un peu éloignée des chasseurs, pénètre dans le pavillon. Charles s'empresse d'en informer son maître.

Le comte se vengera terriblement ! !

Il entre dans le pavillon où il trouve Anne : « Es-tu seule ? » lui demande-t-il. La comtesse répond par un signe de tête affirmatif, mais avisant une clé restée sur une des portes du pavillon, il ferme cette porte et met la clé dans sa poche. Avant de s'éloigner, il donne un ordre à Charles.

La chasse est terminée, la salle à manger retentit d'éclats de rire joyeux. Tous les convives attablés devisent gaiement ; aucun ne se doute du terrible drame qui se prépare.

Seules, trois places sont vides, celles de Maxime, d'André et de Lucien.

Le comte attend avec anxiété. Est-ce André ou Maxime qui, enfermé là-bas, subira sa vengeance ? On annonce Maxime de Rion. « C'est donc André, pense alors le comte », et il fait prévenir Lucien qu'on n'attend plus que lui. Au même instant, la porte s'ouvre. André Nancy pénètre dans la salle. Le malheureux père pousse un cri rauque, cri de désespoir et de haine ; son fils tant aimé l'a trahi ! Au même instant, par la large baie, il aperçoit tout au loin, à l'orée du bois, une lueur sanglante, c'est le pavillon de chasse qui brûle !

POLIDOR QUI RIT : Comique

Est-ce une bonne philosophie que de toujours rire, même des choses qui devraient nous faire pleurer ? En tout cas, c'est une habitude qui procure à Polidor une série de désagréments. Cependant, tout a une fin. Polidor reçoit une nouvelle inattendue, qui fait tomber sa bruyante hilarité, il pleure, et ses larmes font rire plus encore ceux qui le voient.

LONDON-FILM

LA BAGUE DU RAJAH : Drame

Le capitaine Blayne, délégué comme officier d'ordonnance auprès d'un Rajah, chef d'une grande province des Indes, a l'occasion de sauver la vie du prince, qui était menacé par un fanatique.

Reconnaissant, le Rajah remet au capitaine une bague, ornée de diamants, joyau d'une inestimable valeur.

Plus tard, nous retrouvons le Rajah de passage à Londres et visitant le régiment du capitaine. Présenté au colonel, le prince s'amourache éperdument de Cécile, la fille de celui-ci, secrètement fiancée au capitaine Blayne.

Dans une soirée donnée en l'honneur du Prince, il cherche à déclarer son amour, mais il trouve Cécile en conversation intime avec le capitaine.

Dissimulé derrière une tenture, il surprend le secret des jeunes gens. Profitant d'un instant où Cécile est seule, il lui avoue son amour. Repoussé, il ne recule pas devant la violence, et après une courte lutte, la jeune fille parvient à s'échapper. Afin d'éviter un scandale, elle cache à tous son entretien avec le Rajah.

Dépité, le Rajah conçoit pour Cécile et son fiancé une violente haine. Le sang de ses ancêtres coulant dans ses veines, ce sang indien, sang de tigre, se révolte. Il appelle un serviteur et, désignant le capitaine : « Tue » commande-t-il.

Mais le serviteur se méprend sur l'intention de son maître, c'est sur Cécile qu'il va accomplir la vengeance.

Le Capitaine et Cécile vont faire un tour dans le parc. Assis sur un banc, ils se disent à l'oreille les tendres riens, toujours attendus, toujours nouveaux, dont les fiancés ont seuls le secret.

Le capitaine échange la bague de fiançailles et remet à sa future femme, celle que le Rajah lui avait donnée, mais celle-ci, de trop grande dimension, s'échappe du doigt de Cécile et tombe sur la pelouse.

Le serviteur a tout vu et lorsque le couple est éloigné, il ramasse la bague et l'enduit d'un terrible poison, et la remet là où elle était tombée.

Après quelques recherches, le capitaine la découvre et la passe de nouveau au doigt de sa fiancée.

De retour au bal, Cécile tombe subitement malade. Le poison commence à agir. Le Rajah ne peut la voir souffrir ainsi, il se saisit de la bague et envoie son domestique chercher un contre-poison.

Cécile est sauvée ; à genoux près d'elle, le Rajah implore son pardon, mais, dédaigneuse, elle s'éloigne, au bras du capitaine.

Le Prince, alors, passe à son doigt l'anneau empoisonné et va mourir d'amour, loin de tous, dans les allées touffues du parc.

LUBIN

C'ÉTAIT LA FAUTE A LOULETTE : Comique

Bill achète un billet de loterie à son ami. Il est l'heureux gagnant du gros lot. Son ami le lui fait savoir par une lettre ainsi conçue :

« *Cher Bill,*

« *Vous avez bien de la chance, Loulette est à vous, venez de suite.*

« *Tom.* »

Lorsque Bill reçoit ce mot, il est en compagnie de sa femme. Un peu jalouse, Mme Bill s'étonne de ce que son mari ne le lui montre pas. Le départ précipité de Bill ne lui laisse aucun doute sur son infortune conjugale.

S'emparant du paletot d'intérieur de son mari, elle prend connaissance du petit mot. Sa fureur ne connaît plus de bornes. Elle part chez sa mère.

Durant ce temps, Bill, ignorant l'orage qui gronde, prend possession de Loulette, un magnifique petit chien et s'empresse de le rapporter, triomphant, à la maison. En route, il acquiert même un biberon et du lait, pour le faire boire.

Quelle n'est pas sa stupeur, à son arrivée, lorsqu'il constate la disparition de Mme Bill ; un mot sur la table lui apprend le motif de ce départ.

Vite, il court chez sa belle-mère afin d'arranger les choses. Là, il est froidement reçu par sa femme et belle-maman qui ne laisse jamais passer l'occasion d'être acariâtre. Après maints efforts, comprenant qu'il ne leur fera jamais rien entendre, il échappe aux deux femmes, vole à la maison et rapporte Loulette. Enfin, tout s'explique et Loulette conquiert vite le cœur de Mme Bill.

SASCHA

DE RAGUSE A CATTARO : Plein air

Ragusa. — Dans la vallée de Kerka. — Lakroma. — Le parc Conte Gozzi. — Les platanes de Cannosa. — Dans la Bocche.

SÉRIE DES GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT

LE RAID AERIEN : Drame

L'aviateur Bernières est l'inventeur d'un appareil de photographie à longue distance, qu'il veut présenter au Ministre de la guerre et, pour donner à celui-ci des documents, il entreprend un raid au cours duquel il impressionne de nombreuses plaques.

Il prend son vol sous les yeux de sa jeune femme.

Pendant ce temps, un drame se nouait et se dénouait au château d'Hiray. Le comte ne peut plus conserver aucun doute, sa femme le trompe avec un de ses amis, le baron de Coutainville. Il dissimule devant tous sa colère et sa haine, mais il se promet d'avoir une explication brutale avec le baron, au cours d'une partie de chasse qui doit avoir lieu le lendemain matin. Le lendemain, au lever, Antoine d'Hiray a avec son garde chasse une scène assez vive et il le congédie. Jacquet, le garde, jette son carnier aux pieds de son maître et s'éloigne. Les invités arrivent, seul le baron, prétextant un malaise, est absent. Le comte le force à suivre la chasse et comme le baron n'a pas pris de cartouches, il en prend dans le carnier du garde. Sous la forêt, la terrible explication a lieu et, menacé par le comte, le baron d'Hiray le tue d'un coup de fusil.

L'enquête amène l'arrestation de Jacquet, on retrouve la douille de la cartouche qui a tué le comte, elle appartenait à Jacquet. Le procès a lieu, le malheureux est condamné à mort...

L'aviateur Bernières est rentré de sa randonnée. Il a lu, comme tout le monde, le compte rendu de ce procès sensationnel ; en développant ses clichés, il découvre une plaque où, par hasard, s'est fixée la scène du meurtre. Jacquet est innocent, la preuve en est là, mais comme il est tard et qu'il ne peut avertir la justice, il remet cette démarche au lendemain. Le soir même, il apprend par les journaux que Jacquet va être exécuté au point du jour, il n'a que le temps d'empêcher l'exécution et c'est ce qu'il fait, grâce à son aéro, qui le conduit, en pleine nuit, sur les lieux de l'exécution, qu'il suspend.

L'innocence de Jacquet est reconnue et le baron prend sa place en prison.

LA DOT : Comédie dramatique

Chauffeuse intrépide, la châtelaine des Saulaies parcourt, toute seule, le pays où se dresse son château, toujours en quête des misères à soulager, car, à tant d'intrépidité, elle joint un cœur compatissant. Tous les pauvres du pays la connaissent et l'aiment, car sa charité est discrète et charmante.

Un jour, l'hiver s'achevait, son auto resta en panne sur une route lointaine et déserte, en plein bois. La nuit venait, froide et sinistre, la châtelaine comprit qu'elle ne pouvait rester ainsi. Elle s'orienta et se mit en marche, dans la neige. Elle alla longtemps, enfin, au bout d'une heure harassée, trébuchante, elle découvrit un écriteau : CABARET DE LA POMME DE PIN, avec une flèche indicatrice. Elle suivit l'indication et se trouva bientôt devant l'auberge, petite, sale, ne payant pas de mine.

L'homme qui la tenait avait la réputation mauvaise. Brute sauvage, il n'aimait rien au monde que sa fille Marion.

Ce soir-là, il restait pensif, au coin de son feu, tournant et retournant une lettre entre ses doigts. Elle était de sa fille, désespérée. Un mariage qui l'aurait rendue heureuse ne pouvait se faire parce qu'on l'estimait trop pauvre. L'homme en était là dans ses réflexions quand on heurta à sa porte. C'était la châtelaine. Elle demanda l'asile et quelque nourriture. Quant elle fut satisfaite, elle déclara qu'elle passerait la nuit dans un fauteuil, près du feu, mais qu'auparavant elle souhaitait écrire et faire parvenir une lettre. Elle écrivit :

« *Monsieur Lucas,*
Ferme des Etangs,

« *Je comptais vous apporter ce soir les 1.200 francs que je vous prête pour éviter la saisie ; mais une panne m'oblige à passer la nuit au cabaret de la POMME DE PIN.*

« *Venez demain matin, avec vos bœufs, pour remorquer ma voiture jusqu'au château et je vous remettrai les fonds.*

« *Baronne des Saulaies.* »

— Allez porter cette lettre, je vous prie, dit-elle au cabaretier. L'homme partit, mais comme la lettre n'était que pliée, n'ayant pas eu d'enveloppe à donner, il en prit connaissance. Ainsi, il y avait chez lui 1.200 francs. De quoi faire une dot suffisante à sa fille ! Il déchira la lettre et revint sur ses pas.

La baronne dormait profondément quand elle fut éveillée par quelqu'un qui marchait près d'elle. C'était Marion, la fille du cabaretier, qui arrivait inopinément de la ville. Elle s'étonna de voir une riche étrangère si sommairement installée, mais la baronne déclara que c'était sur sa volonté qu'il en était ainsi. La jeune fille fit tant que la baronne consentit à monter dans sa chambre et à s'y étendre sur le lit. Charmée par la gentillesse de la jeune fille, la baronne la fit causer et apprit d'elle tout son chagrin. Elle était si touchante que la baronne, émue, n'écoutant que son bon cœur, lui promet de lui donner les 1.000 francs nécessaires à son mariage. Une fois la baronne installée, Marion redescend en bas, prendre place dans le fauteuil.

Le cabaretier revient. A pas de loup, il s'approche de la haute cheminée où la baronne a déposé le sac qui contient son argent, mais l'endormie s'éveille. Se voyant découvert, perdu, l'homme veut par un second crime faire disparaître le premier. Il va étrangler celle qu'il croit la châtelaine quand celle-ci, attirée par le bruit survient avec une lumière. Le cabaretier, atterré reconnaît sa fille. La scène atteint le plus aigu des pathétismes, mais la châtelaine pardonne cet homme que l'amour pour son enfant a poussé jusqu'au crime.

L'ENLEVEMENT : Comédie

Mlle Soria est une jeune personne aux idées arrêtées, qui fait de son vieux père ce qu'elle veut, aussi quand celui-ci l'informe qu'un sien ami, rêve de l'avoir pour belle-fille, l'envoie-t-elle fumer sa pipe en refusant tout net le mariage qu'on lui propose. L'ami devant une pareille réception téléphone à son fils :

Renonce à cette jeune fille, c'est une pimbêche, une peste !

A quelque temps de là, Mlle Soria qui n'avait refusé

le mariage non par haine de l'amour, mais par caprice, recevait un mot mystérieux.

Excusez un humble amoureux qui depuis longtemps vous adore et que vous ignorez. Venez, je vous en prie, ce soir au bord de l'eau près de votre jardin : j'arriverai par la rivière. Si je ne vous plais pas, je m'en retournerai comme je suis venu et jamais plus vous ne me reverrez.

La femme est curieuse, c'est une vérité fondamentale, et c'est en vertu de ce défaut, que Mlle Soria se rend au rendez-vous. Elle veut voir simplement, mais elle tombe dans le piège et trouve un certain plaisir à se laisser conter fleurette par ce jeune homme. Bref, le père de la jeune fille surprend le doux commerce et se fâche. Il chasse l'intrus et à son tour ne veut entendre parler d'aucun mariage. Le jeune amoureux enlève l'amoureuse, un pasteur protestant les unit et quand ils reviennent au bercail. Soria apprend, sans chagrin, que son mari est justement celui qu'elle avait repoussé au commencement de l'histoire, mais elle n'a plus les mêmes préventions contre lui.

ONÉSIME ET LE DRAME DE FAMILLE

Comique

Onésime est paisiblement chez lui, goûtant quelques minutes de calme dans sa vie si turbulente, quand il reçoit une lettre de son oncle lui annonçant son arrivée pour le lendemain avec ses nombreux cousins, cousines et sa tante. Comme ce digne oncle a horreur de l'hôtel, il compte descendre chez son neveu et y séjourner pendant un mois ou deux. L'oncle arrive avec sa famille, par un étrange phénomène cet oncle ressemble, comme deux gouttes d'eau, à Onésime. Les cousins, les cousines et la tante, tout cela se sont autant d'Onésime.

Au cours de la nuit, une cousine s'étant égarée dans un couloir rentre chez Onésime. Il s'en suit une course précipitée à travers l'appartement, course à laquelle tous les membres de cette famille prennent part. Bien entendu, on y casse pas mal de vaisselle, quelques meubles et Onésime, enfin, se réveillant dans son lit s'aperçoit qu'il a fait un épouvantable rêve.

L'EMPÊCHEUR : Comédie

Mme Aristide avait un caractère du diable et M. son époux ne lui cédait en rien. Il en résultait des scènes terribles au cours desquelles, la vaisselle et divers objets fragiles trouvaient une fin sans gloire, mais définitive et précoce.

Malgré ceci, Mme Aristide ne veut pas divorcer et s'obstine. Alors, profitant de la visite d'un ami besogneux Aristide passe avec lui, un petit contrat. Ce contrat décide que Bonbonnard touchera 100.000 francs, s'il peut, pendant un an, soustraire Aristide à la présence de sa femme. Bonbonnard pour y parvenir — car après quelque temps, Aristide se trouve trop seul — Bonbonnard emmène Mme Aristide dans un voyage aérien, autour du monde. Quand le couple reprend terre, le délai est expiré, il doit expirer à midi mais la montre de Bonbonnard avance et il n'est que 11 heures 45. Alors de nouveau il enlève la femme et il s'ensuit une course follement amusante.

En fin de compte Bonbonnard touchera sa prime et Aristide reprendra sa femme. Ce sénario très amusant mesure ;

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS

PATHÉ FRÈRES

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

Téléph. : **Louvre 15-89**

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,

104, RUE DE PARIS, Vincennes

Tél. : **Roquette 34-95**

S. C. A. G. L.

MARIE-JEANNE ou LA FEMME DU PEUPLE

D'après le célèbre drame de DENNERY et MEILLAN

Un drame, un vrai drame, touffu, puissant, mouvementé, rempli de péripéties tour à tour touchantes, violentes ou terribles, et qui entraîne ainsi qu'un vertigineux torrent : tel est ce film remarquable que pas un spectateur ne pourra contempler sans se sentir remué jusqu'au tréfonds de son être.

D'Ennery était, en effet, un maître dans l'art de charpenter les pièces, d'en doser habilement, savamment l'intérêt, et celle-ci est, sans contredit, une de ses meilleures, une de celles où se révèle le plus intensément cet instinct scénique que pas un dramaturge ne posséda peut-être à un plus haut degré que lui.

Tous les sentiments humains s'y trouvent mis en jeu. La colère, la haine, la pitié s'y coudoient, pour ainsi dire, s'y succèdent, pour produire le maximum d'intérêt, pour atteindre au maximum d'émotion.

On sent comme un souffle de vie passer dans cet ouvrage où tous les tableaux sont vrais, tous les détails observés, où se révèle enfin cette profonde psychologie, sans laquelle il n'est point d'œuvre durable.

Une intrigue dont toutes les parties sont agencées avec une si réelle science, ne peut que plaire à tous, qu'enthousiasmer les foules. Mais elle plaira, elle enthousiasmera surtout parce qu'on voit se manifester une fois de plus de chez l'héroïne du drame, chez la simple femme d'ouvrier qu'est Marie-Jeanne, cette âme du peuple si souvent et si injustement méconnue, et qui renferme pourtant, presque toujours, les plus inappréciables trésors de dévouement désintéressé, d'abnégation sublime et d'humble et touchante bonté.



PRINCE

LA FAMILLE BOLÉRO

D'après le célèbre vaudeville de MM. HENNEQUIN et Paul BILHAUD

avec Prince dans le rôle de Petit-Pré

Parti à Bornéo pour y faire fortune, Kerbolec a disparu depuis un an. On le tient pour mort, aussi sa femme, la danseuse Consuelo, croit-elle pouvoir se consoler avec l'amoureux Petit-Pré. Ce Petit-Pré a une femme adorable et, chose rare, une belle-mère exquise. Pourquoi préfère-t-il le milieu hétéroclite des Bolero, famille de la belle Consuelo, dont la saveur aurait tenté la plume d'un Daudet ? Ce n'est sans doute pas par goût des études de mœurs, mais les beaux yeux de l'Espagnole lui ont tourné la tête...

Pendant ce temps, le meilleur ami de Petit-Pré, Octave Pivert, voudrait bien flirter avec sa femme.

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier.

Une nouvelle marque russe vient de paraître sur le marché allemand. Elle s'appelle la « Russische Standard Film C° » et est représentée à Berlin par M. Max Reinhardt, Friedrichstrasse, 10, le cinématographiste bien connu, qui déjà représente plusieurs marques étrangères des mieux cotées.

*
* *

La Neue Film Gesellschaft, Friedrichstrasse, 224, Berlin, annonce une comédie de Martin Ems, *Le Club des Cent kilos*, dans lequel l'auteur joue le rôle principal. A en croire nos confrères, cette pochade est appelée à un grand succès et ferait l'affaire des exploitants qui attendent avec une légitime impatience l'éclosion de films comiques.

*
* *

La Messters Projektion C° a fait breveter un appareil de synchronisme qui reproduit les scènes parlantes sans aucun accouplement des moteurs phonographiques et cinématographiques.

*
* *

L'Intendance du théâtre de la Cour, à Oldenbourg, a saisi le Conseil Municipal d'une demande de subside, sous prétexte qu'il lui est impossible de continuer la lutte contre les cinémas. Elle prie les édiles de bien vouloir lui accorder la moitié des taxes qu'ils prélèvent sur les établissements lumineux, plusieurs grandes villes de l'Allemagne ayant déjà mis en pratique ce système. Dans tous les cas, à défaut de subvention, l'Intendance se verra obligée de supprimer les représentations populaires et les matinées pour la jeunesse, qui grèvent lourdement son budget, même si toutes les places sont prises.

*
* *

Le 11 juin 1913, tout Sarrebruck était en émoi. Un homme, en bras de chemise, traversa les rues, poursuivi par des détectives. Il sauta les murs, franchit les fossés et commit mille excentricités. Bientôt le bruit se répandit dans le petit bourg qu'une chasse à l'homme avait lieu et les badauds d'affluer. La police mobilisa et s'empara du prétendu malfaiteur, sans deviner qu'il s'agissait d'une scène cinématographique. Furieuse, elle dressa procès-verbal à l'organisateur et le traduisit en justice pour avoir causé du scandale sur la voie publique. Le metteur en scène fut condamné, le 27 août, à 5 marks d'amende. Il fit appel de ce jugement à la Chambre correctionnelle. Celle-ci l'acquitta le 10 octobre, inscrivant les frais sur le compte de l'Etat. Mais le Procureur général n'entendit pas de cette oreille et réclama la révision de ce jugement. La Cour d'appel admit ce recours le 19 janvier 1914; le 27 février elle rendit un jugement longuement motivé, disant que le premier appel du délinquant n'aurait pas dû être accepté. Ces Messieurs déclarèrent que la mise en scène eût pu semer la terreur dans la paisible population de Sarrebruch et causer des accidents regrettables.

Il paraît que l'accusé ne s'estime pas encore battu et se pourvoit en cassation pour essayer de toutes les instances.

*
* *

Le projet de loi portant modification de certains articles du règlement actuel de la cinématographie a soulevé de

nombreuses protestations parmi les industriels et les exploitants. Le Reichstag s'en occupera très prochainement. Sous les auspices de la Film Zeitung, une grande réunion eut lieu ces jours-ci, à l'Hôtel de l'Esplanade, à Berlin, et prit d'importantes résolutions. Les débats furent dirigés par le rédacteur en chef, M. Bœcker, qui ouvrit la séance en appelant l'attention des intéressés sur le péril qui les menace dans leur existence.

Le député du Reichstag, le Dr Peiffer, fit l'analyse du projet de loi et combattit surtout l'article qui veut limiter les exploitations cinématographiques à un établissement par 30.000 habitants, ville et plat pays compris dans un seul et même ensemble. Ce serait le régime tant abhorré des concessions. L'Assemblée fut unanime à rejeter ce principe. Le Dr Jur. Friedmann fit également le procès au nouveau projet et engagea les intéressés à ne pas faiblir, car l'union fait la force. Une discussion très animée se greffa sur ce sujet, à laquelle prirent part MM. le Dr Alsberg, Henschel (Hambourg), Scherff (Weimar), Mulleneisen (Cologne), etc.

*

La maison Pathé annonce que son journal animé bi-hebdomadaire sera également mis en location, en dehors des programmes ordinaires et rendu accessible à n'importe quelle semaine à l'exploitant, à des prix défiants toute concurrence.

*

Parmi les nouveautés de la semaine de cette maison, citons un brillant « Prince » *Rigadin plus fort que Sherlock Holmès*; un « Literaria » *La Fête du Régiment*, de Walter Turazinsky; un *Nat Pinkerton* ou le *Trésor enfoui* et un F. A. I., *Le faux pas*, avec la célèbre Paola Monti.

WAGNER.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

De notre Correspondant particulier :

Une coopérative du film a été fondée tout récemment, à Reichenberg, en Bohême, où tous les exploitants du nord de la Bohême se réunirent pour discuter la proposition. La première souscription atteignit 26.000 couronnes.

* * *

L'Exposition Internationale cinématographique, qui aura lieu, à Budapest, du 15 août au 15 octobre, est organisée par le Syndicat hongrois. Il paraît que les principales maisons d'édition et les grands fabricants d'appareils ont promis leur concours.

Les bureaux se trouvent à Budapest, VII, Rakoczi ut 59 I.

" Le Courrier " à Nice

De notre Correspondant particulier :

Le Courrier du 21 a signalé le procès intenté à M. Bosetti, propriétaire du Roméo-Cinéma, par la Commission de surveillance et d'incendie.

Un peu trop hâtivement, le Maire de Nice avait pris un arrêté interdisant l'ouverture de l'établissement précité sans se rendre compte du préjudice énorme qu'il allait ainsi causer à M. Bosetti. Sans vouloir épiloguer davantage, constatons simplement que le général-maire a fait preuve dans cette affaire d'un manque complet de tact. Je me demande quelle rage peut pousser l'Administration municipale à exercer sa mauvaise humeur sur le Roméo-Cinéma ! Allons, Monsieur le Maire, un peu moins de parti pris et respectez donc la liberté commerciale; laissez donc vos idées de rancune, cela gâte beaucoup votre prestige.

L'affaire Bosetti a été jugée le 28 mars devant le Tribunal de simple police.

M. Bosetti a été acquitté pour les sept premières contraventions, attendu que l'inscription : « *Porte de secours* » ne peut être exigée, aux termes mêmes de l'arrêté municipale, sur la porte de la salle d'attente.

Pour la neuvième contravention, M. Bosetti a été également acquitté, l'arrêté n'étant légalement exécutoire à la date où elle a été dressée.

M. Bosetti a été retenu pour la huitième contravention, la preuve contraire de la présence des panneaux mobiles n'ayant pas été apportée.

Acte a été donné à M. Bosetti des réserves qu'il a formulées de tous dommages-intérêts contre qui de droit.

Me Pierre Contret, l'excellent avocat, soutenait M. Roméo Bosetti.

Souhaitons maintenant la réouverture du Roméo-Cinéma à bref délai.

— Le Politeama a donné, cette semaine : *L'Apprentie*, gros succès, mais qu'il est pressé l'opérateur ! Le film passe à une vitesse vertigineuse !

Fémina et La Gaîté passent : *L'Amour plus fort que la Haine* et *Erreur fatale*.

Le Kiné Musica déroule ses films à succès : *Terre promise* et *Le Lys Noir*.

L'Idéal Cinéma donne : *La Lutte pour la vie*; Le Novelty réalise de belles recettes avec *Spartacus*; le Pathé passe : *La Chaise du Diable* et annonce pour bientôt : *Les Misérables*.

TAVAUD.

Monsieur Eugène VILLIOD

le célèbre Détective privé, dont la réputation est mondiale, a consenti à reconstituer pour le public une des plus sensationnelles aventures qui lui soient personnellement arrivées.

Ce film intitulé :

Le Rapt

paraîtra au mois d'***Avril 1914*** et fera partie de la célèbre Série :



Comment on nous vole, Comment on nous tue !

Série extraite du volume de M. **Eugène VILLIOD** et dont 60.000 exemplaires n'ont pas épuisé le succès.

Agents de premier ordre recherchés dans le Monde entier

EXCLUSIF AGENCY, 57, Rue de Châteaudun, PARIS

Le COSM

BUREAUX
Salle de Projection

7, rue du Faubourg-

Usine à FONTENAY

Les ENFANTS

Grand Film d'Art inspiré du génial SHA

et du grand poète dramatique Casimir DEL

Adaptation de **M. Paul d'IVOI** — Mise en scène de M. A

Mlle DELVAIR de la Comédie-Française *La Reine ÉLISABETH*	M. TOU du Théâtre *Le Duc de BUCK*
Mlles Marcelle FLEURY, du Théâtre Réjane SUTERRE, du Théâtre Sarah-Bernhardt *Les ENFANTS d'ÉDOUARD*	M. WAG Mime de l' *Le Duc de GLO*
Mlle MAÏAPOLSKA de l'Olympia *La Sorcière RAHEL*	M. JACQ Mime de l' *Le Roi ÉDO*

Exclusivités de FRANCE-CINÉMA-LOCA

Téléphone : BE

OGRAPH

Montmartre, PARIS

Téléphone :
CENTRAL 33-17

SOUS-BOIS (Seine)

S d'ÉDOUARD

AKESPEARE

LAVIGNE

ANDRÉANI



ULOUT
re Antoine
UCKINGHAM

AGUE
e l'Opéra
GLOCESTER

QUINET
e l'Opéra
DOUARD

ATION, 7, Faubourg Montmartre, Paris

BERGÈRE 49-82

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

Les membres de l'Association des Directeurs de Cinémas se félicitent, et à juste titre, du succès qui vient de couronner leurs efforts. Ils ont enfin réussi à former un Syndicat très fort, qui sera à même de conduire leurs affaires d'une façon à la fois habile et prudente. Ce n'est pas sans peine qu'ils y sont arrivés. Ils ont eu à lutter, au commencement, contre des difficultés sans nombre, dont la principale était l'inertie, montrée par les directeurs eux-mêmes. On a essayé plusieurs fois de s'organiser, mais sans résultats. Toutefois, les promoteurs de l'Association ne se sont pas rebutés. Leur persévérance, leur énergie et la confiance qu'ils avaient dans leur œuvre ont triomphé de l'apathie et des préjugés des directeurs. Ils peuvent compter, de la part de ces derniers, sur une très grande majorité.

Sans nul doute, la manœuvre la plus habile des promoteurs a été l'établissement de filiales de province. Les Directeurs de cinéma de province se prétendent les égaux de leurs confrères de Londres. Ils disent, avec raison, que les Exploitants de province sont plus à même de conduire les affaires locales de cette province, qu'un Syndicat composé seulement de Directeurs de Cinéma de Londres. Les promoteurs de l'Association Centrale leur ont donné raison et ont adopté leur manière de voir. Dès lors, les Directeurs de province se sont alors mis à l'œuvre avec enthousiasme, et le résultat de leurs efforts a été la création dans toutes les provinces du Royaume-Uni, de filiales, composées de membres les plus influents qui travaillent tous pour le bien de leurs intérêts communs.

On ne peut que féliciter les Directeurs de cinéma en Angleterre, car ils ont compris que chez eux, comme partout ailleurs, l'union fait la force.

*
* *

Il vient de se passer, à Balham High Road, un fait bien intéressant qui montre l'utilité pratique que l'on peut tirer du cinématographe au point de vue de l'enseignement dans les écoles.

Miss Hughes, la directrice de l'Ecole de Grammaire de Balham, a eu l'idée de réunir un groupe de sept autres directeurs et directrices d'écoles, et à eux tous ils ont loué le théâtre de cinéma de Balham. Ils se sont procuré des films documentaires et scientifiques et ont fait, mardi dernier, la classe avec le cinématographe.

La représentation a commencé à 9 heures et demie du matin et s'est continuée sans interruption jusqu'à midi. Plus de 500 enfants y ont assisté par détachements successifs. Les différents films avaient été groupés dans un certain ordre et chaque classe d'élèves venait voir sur l'écran son sujet respectif. Il n'y avait ni conférencier et explications, car les films pouvaient se comprendre facilement. Tous, maîtres et élèves, ont été enchantés de cette « Ciné Class » et ravis d'apprendre que cette classe aurait lieu tous les mardis.

Les innovateurs et innovatrices de cet enseignement par le film ont droit à toutes les félicitations. Il est presque certain que, devant les résultats obtenus, leur exemple sera imité de toutes parts et que le cinématographe deviendra bientôt, comme on le prédit depuis longtemps, un des principaux agents éducateurs de l'enfance.

*
* *

J'ai parlé, dans une de mes dernières lettres, d'un certain théâtre, dans le « South East London », dans lequel le directeur avait aménagé une salle de repos pour les membres de son orchestre. J'ai appris récemment que d'autres directeurs montraient eux aussi une grande sollicitude pour leurs musiciens. Dans tous les théâtres qui forment un certain circuit, le directeur fait servir aux membres de l'orchestre du thé et des sandwichs, pendant leur temps de repos. Il n'y a donc rien d'étonnant que dans ces théâtres le service soit parfait, car les employés apprécient, en général, la manière dont on les traite.

*
* *

L'assurance des films durant leur transport, soit des loueurs chez les exploitants, soit d'un exploitant chez un de ses confrères, a toujours été un problème assez difficile à résoudre. On annonce cependant que cela peut se faire et se fera prochainement. De plus, une Compagnie d'assurances, assez importante, a entrepris d'assurer les films contre l'incendie, pendant le temps qu'un exploitant les détient en sa possession. On ajoute que cette assurance couvrirait même la période dans laquelle les films se déroulent pendant la représentation.

*
* *

On va montrer, pour la première fois, lundi prochain, au théâtre « New Gallery Kinema », Regent Street, un procédé, entièrement nouveau, au moyen duquel on peut obtenir les couleurs naturelles. Ce procédé a été trouvé par un jeune Français, M. Ulysse.

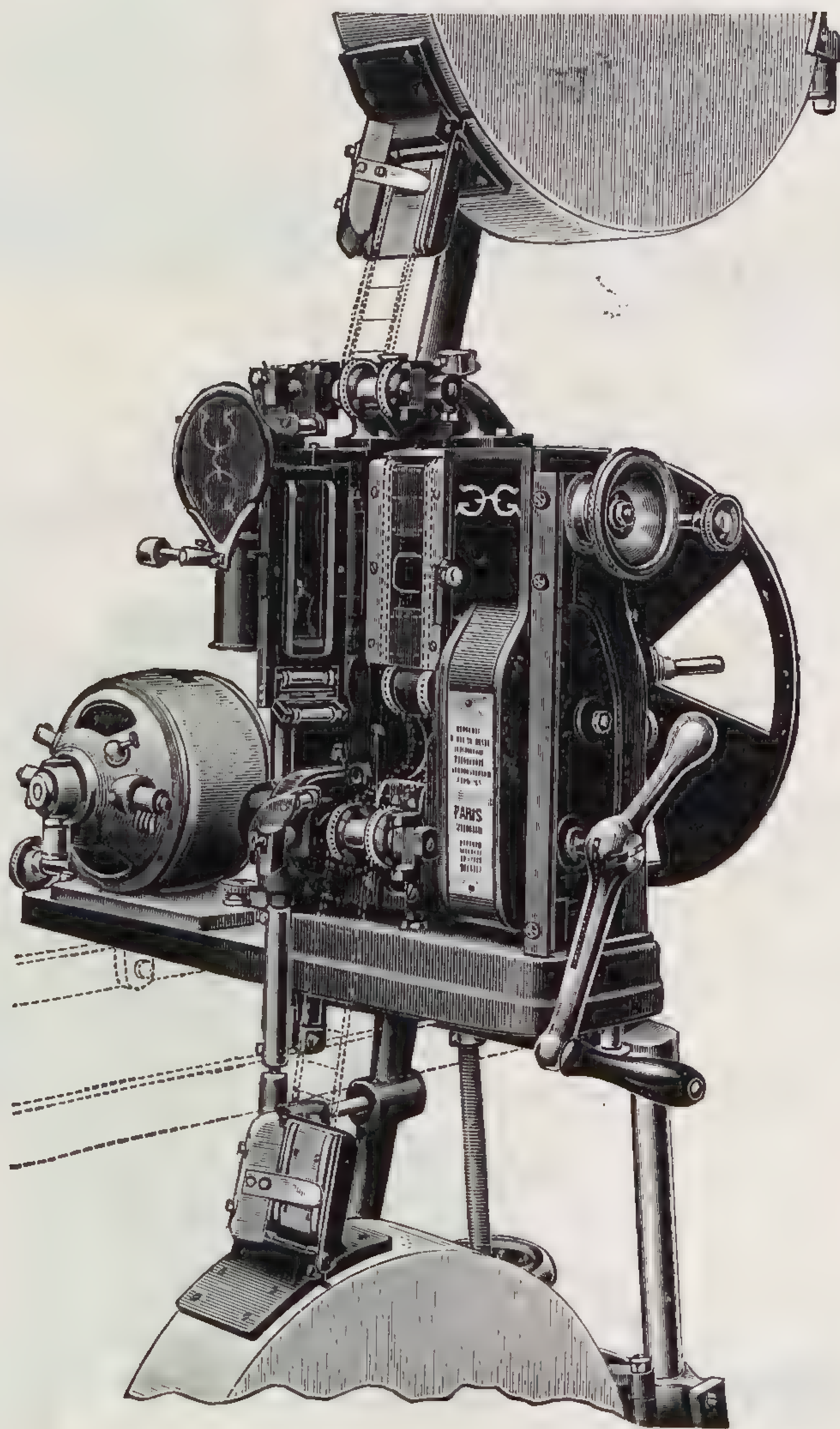
PICK.

Lisez pages 103 à 105

Les **Petites Annonces**

L'appareil blindé **GUIL** à centre optique fixe

Breveté S. G. D. G



et

croix de Malte intégrale

*est le plus **COMPACT**, le plus **ROBUSTE**, le mieux **ÉTUDIÉ***

MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION

L'appareil GUIL est tout acier. Il n'a pas de pièces en porte à faux

BIBLIOGRAPHIE

Les projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie. Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives. Prix : 3 francs 25. S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairage, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe. Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

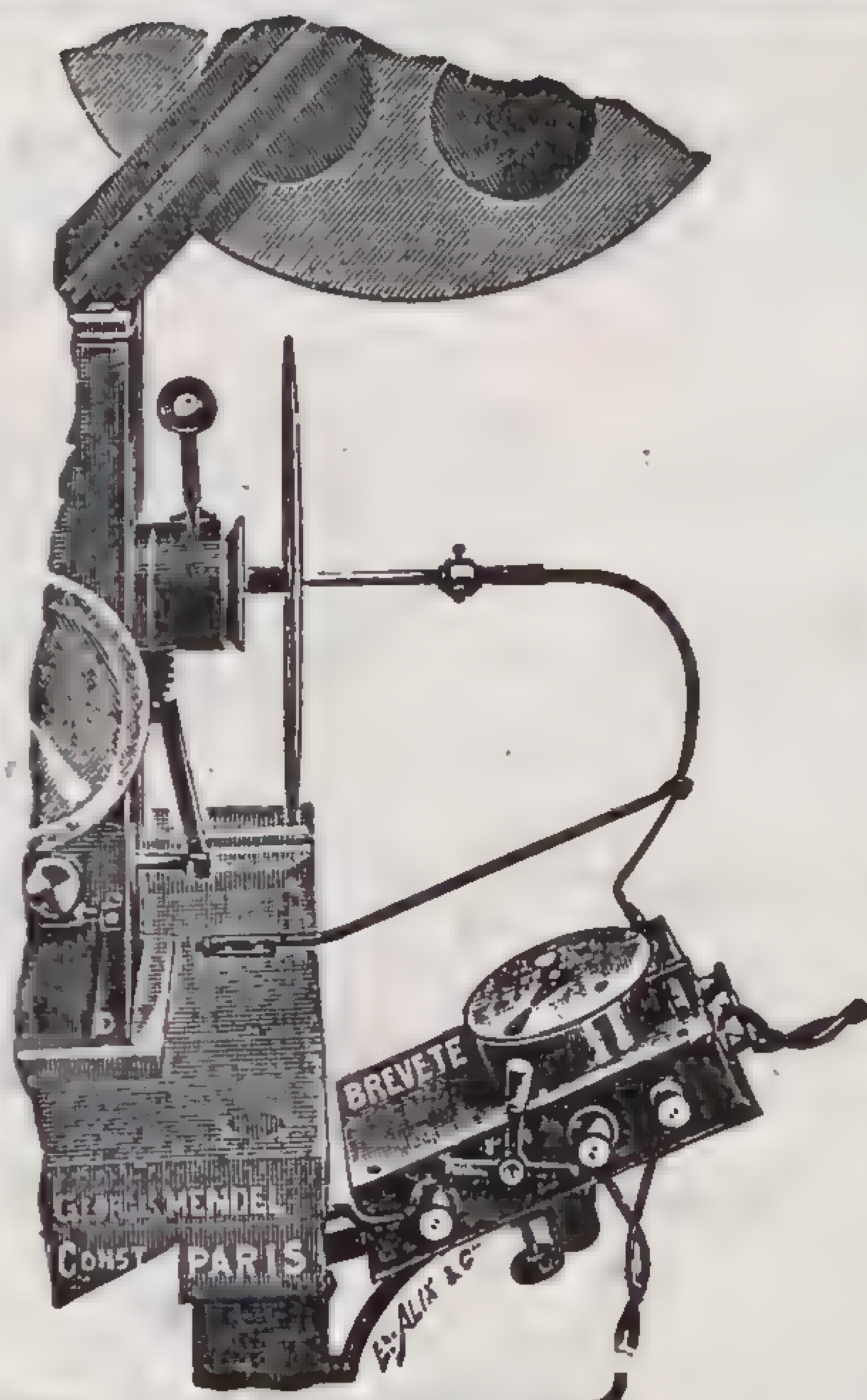
TABLE DES MATIÈRES

Le style c'est l'homme; la publicité c'est la maison.

... Fragson est là qui chante, de sa voix ironique et tendre. Les milliers de Parisiens qui se sont pressés autour du char du chansonnier populaire, et qui tant de fois ont applaudi, en les fredonnant, ces refrains où l'humour narquois s'alliait au charme sensible, écoutent, le cœur serré d'un peu de mélancolie, la voix évanouie, murmurer, comme naguère : *Adieu, Grenade, ma charmante !* ou *Je connais une blonde!.. En avant les p'tits gas, la P'tit' dame du métro, Si tu veux faire mon bonheur, le Thé tango.* Le tremblement du phonographe ajoute, à la vivacité métallique du son, quelque chose d'aigu qui rend l'humour plus pénétrant, et la grâce plus touchante... La voix, plus peut-être encore que le geste, nous atteint, nous frappe d'un contact direct... On se dit : « Quoi! ces paroles, ces inflexions qui s'égrènent, qui se propagent en ondes comme si une bouche vivante les émettait, ce n'est qu'un écho illusoire, la lointaine survie de l'au-delà!... » Et l'on demeure ému, d'une sensation trouble.

Gestes perpétués sur l'écran magique, voix prisonnières des sombres disques. — mystérieux mélange de la vie et de la mort! Voici que peu à peu grandit, éclairant la route où l'humanité tâtonne, l'étincelle de Prométhée, voleur du feu.

Victor MARGUERITTE.



Cinématographistes,

ne suivez pas

Dame Routine!

...Il faut

toujours du Nouveau

pour attirer

les Spectateurs

Vous le trouverez

PRATIQUE

SANS RIVAL

CHEZ

G. MENDEL

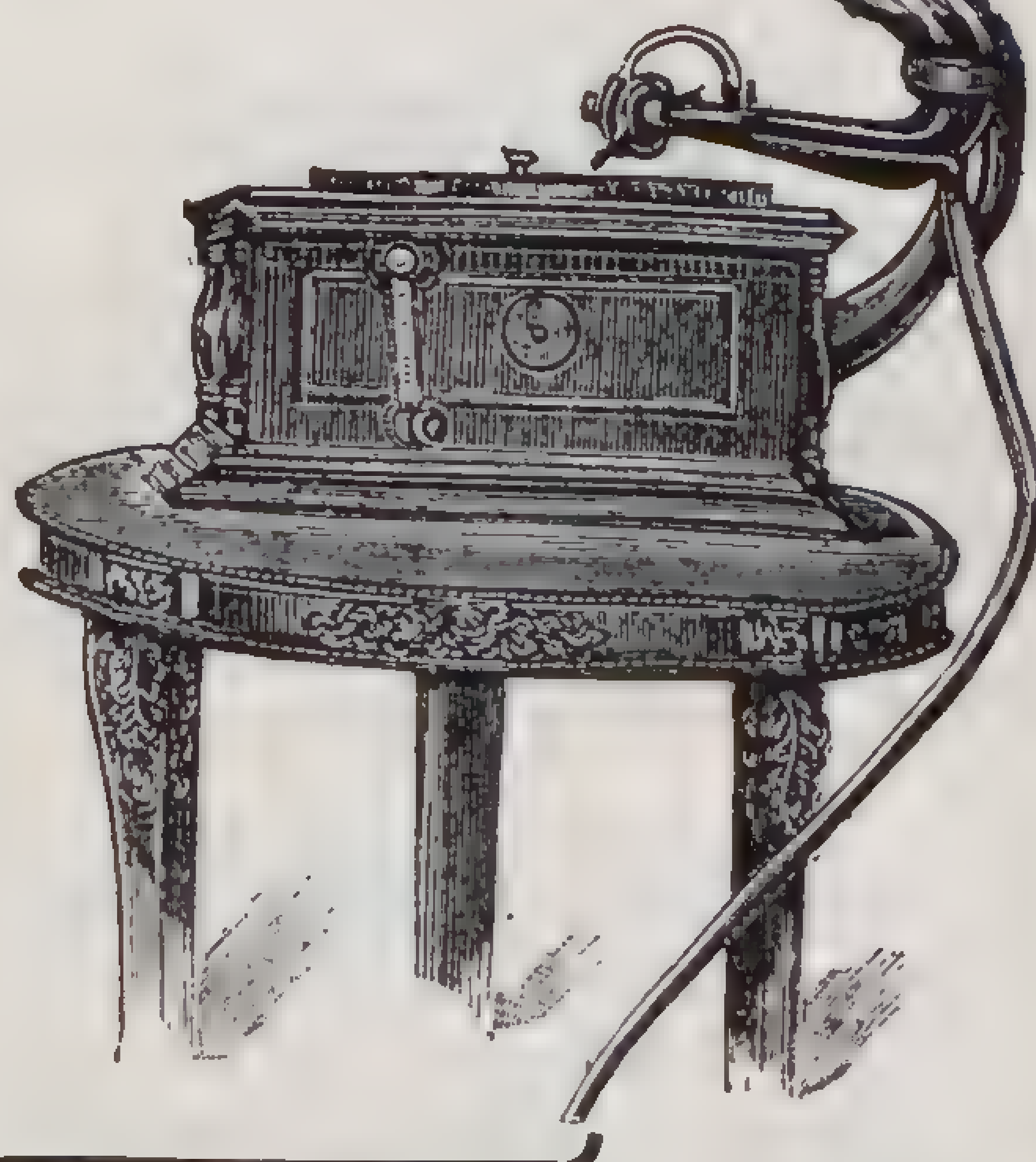
10 et 10 *bis*, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

ADAPTEZ IMMÉDIATEMENT

le CHANTANT

Le
SYNCHRO MENDEL
s'adapte
sur
n'importe quel Cinéma
en 10 minutes!
SUCCÈS! SUCCÈS!

LE SYNCHRONISME MENDEL
donne satisfaction au client
Un client satisfait est
UN CLIENT ACQUIS
Un client acquis est un PAS
EN AVANT vers la FORTUNE



Plus de 1.000 Jolies Scènes

CHANTANTES
et
PARLANTES

louées 10 francs la Semaine
LE DISQUE

Demandez TARIF, 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

Aussi n'est-il pas fâché de surprendre l'intrigue du mari volage, et cherche-t-il à se procurer une preuve de son infidélité. Il se fait donc présenter à la belle Consuelo. Mais point n'est besoin de son entremise pour compromettre Petit-Pré, car le père Boléro, s'étant fait surprendre en flagrant délit avec sa bonne Léocadie, dans les bois, et s'étant vu dresser procès-verbal, ne trouve rien de mieux que de décliner les nom et adresse de l'ami de sa fille, Petit-Pré. La lettre anonyme de Pivert et le procès-verbal de Boléro tombent donc à la fois pour accabler le malheureux Petit-Pré.

Mais, sur ces entrefaites, revient à l'improviste Kerbolec, le mari égaré à Bornéo, et qui surprend Consuelo, sa femme, dans les bras de qui ?... Non pas de Petit-Pré, comme le faisait prévoir la lettre anonyme, mais dans ceux de Pivert lui-même ! Petit-Pré triomphe donc sur toute la ligne, car le jour du procès Boléro, il l'a passé avec sa femme... Il passe donc pour un mari calomnié et modèle, que désormais les soupçons des autre peuvent bien accabler : Mme Petit-Pré est sûre de la vertu de son heureux époux...

Tel est le thème de cet ineffable vaudeville, enlevé avec une verve étincelante, par une phalange d'excellents artistes : Prince, dans le rôle de Petit-Pré, MM. André Simon (Boléro), Lorrain (Octave Pivert), Surville (Kerbolbec), petit Carlito (le petit Boléro) ; Mmes Delphine Renot (Mme Boléro), Pépa Bonafé (Consuelo), Catherine Fonteney (Léocadie), Maroïl (Mme Petit-Pré) et Eugénie Noris (la belle-mère).

AMERICAN KINEMA

LE MAUVAIS CHEMIN : Scène Dramatique

Fille d'un humble marin, Jane Wilson, au lieu d'accepter l'amour du pêcheur Jim Powel, qui lui offre son nom, noue une intrigue avec le riche détective Geo Miller. Celui-ci, envoyé en mission secrète à Boston, annonce à Jane la rupture qu'il n'a pas préméditée, mais qui n'en est pas moins inévitable, car il ne veut accepter l'offre que lui fait la jeune fille de le suivre. Se voyant abandonnée, Jane, de dépit, accepte Jim pour fiancé, mais au dernier moment, elle a une révolte, elle écrit à Geo de venir la délivrer de ce mariage qui lui est odieux. Geo Miller répond à son appel et se décide à l'emmener.

Bientôt, Jane s'aperçoit que l'homme pour qui elle a quitté son foyer et l'amour sincère d'un fiancé, la délaisse pour une rivale. Elle a alors un élan vers ceux qu'elle a abandonnés, elle retourne à son petit village de pêcheurs qui aurait pu abriter son paisible bonheur, si elle n'avait pas quitté le bon chemin. Mais son père, que le chagrin a épuisé, la repousse durement, et la malheureuse, reculant sous la malédiction paternelle, roule au bas des rochers, où elle vient s'abîmer. Elle meurt, entre les bras de son père et de son fiancé de naguère, après avoir obtenu leur pardon.

NIZZA

GAETANT AIME A RENDRE SERVICE

Gaëtan, avec son ami, avant trop bien fêté la dive bouteille, déambulent par les rues, Gaëtan, titubant, portant son ami Marcel. Celui-ci raccroche au passage, ici un bec de gaz, là, un kiosque à journaux, plus loin, le volet d'une fenêtre. Enfin, ils butent sur une brouette, dans laquelle Gaëtan ramène Marcel à son domicile. Là, l'acariâtre épouse du joyeux Marcel met à la porte nos deux pochards et Gaëtan, compatissant, ramène son ami chez lui.

Par une lubie d'homme ivre, il installe le lit sur le rebord de la fenêtre, si bien qu'au matin, tous deux viennent choir sur un tombereau d'ordures. Gaëtan et Marcel s'éveillent en sursaut, sous la douche que leur dispensent gratis de joyeux arroseurs municipaux.

BRITANNIA-FILM

UN MARIAGE EN MER

La « Britannia Films » nous offre cette semaine avec *Un Mariage en Mer*, une jolie et fraîche comédie, dont, ainsi que dans tout bon vaudeville, deux amoureux font les frais.

Harry et Lucy, que l'opposition de leurs parents empêche de se marier, cherchent un adroit subterfuge pour convoler secrètement. La loi leur en offre le moyen. Par suite de la survivance d'un vieux texte, le droit anglais reconnaît comme valide un mariage célébré plus de trois milles au large, sur un bateau britannique, par un ministre anglican... Les deux amoureux s'embarquent avec un pasteur et prennent le large, poursuivis par les parents qui arrivent après la bénédiction nuptiale, et n'ont plus qu'à s'incliner devant l'inévitable.

COMICA

TITI REMPLACE LE DOMESTIQUE

On vient de renvoyer Baptiste. Quel contretemps ! car justement Monsieur et Madame donnent une grande fête à leur élégante clientèle : « Ne vous bilez pas, déclare Titi, je suis un peu là : je vais remplacer Baptiste et vous n'aurez pas d'ennuis. »

Comment Titi s'acquitte de ses nouveaux devoirs, c'est ce que cette désopilante scène nous conte joyeusement : les gaffes du domestique improvisé, le courroux des invités et le désespoir des parents de l'enfant terrible qui voient leur échapper toute leur clientèle. Titi est sévèrement puni : il ne l'a pas volé !

LA BONNICHE IMPROVISÉE

La Bonniche improvisée est une inénarrable comédie, dans laquelle nous verrons l'ineffable Isidore de la Draisure prendre la place de la bonne de la maison, pour pénétrer jusqu'à sa Dulcinée, dont on lui refuse la main.

Démasqué et jeté par la fenêtre, Isidore vient tomber à califourchon sur un cheval et — pour comble de malheur ! — procès-verbal lui est dressé, sous inculpation de s'être travesti en demi-mondaine dans le but de voler un cheval ! Après une poursuite mouvementée, Isidore de la Draisure voit l'épilogue de son roman d'amour se dérouler lamentablement en prison.

AVIS A NOS ANNONCIERS

Etant donnée l'extension toujours plus grande du " Courrier " et les obligations matérielles qui en sont les conséquences naturelles, il est absolument indispensable que nos annonciers tiennent compte des délais nécessaires à la composition et aux tirages de leurs annonces.

Le texte des doubles pages devra être apporté au " Courrier " le lundi avant 5 heures.

Le texte des pages simples ne sera reçu que jusqu'au mardi à 5 heures.

Passé ces délais, quel que soit le désir que nous avons d'être agréable à nos clients, NOUS N'ACCEPTERONS PLUS AUCUN ORDRE.

Il est bien entendu qu'il s'agit là des tirages en noir, et nos annonciers ne doutent pas que les tirages de fantaisie, en une ou plusieurs couleurs, nécessitent un travail plus délicat et des délais d'exécution plus longs.

Les pages en couleurs ne seront exécutées qu'autant qu'elles seront commandées la semaine précédente. Et nous prions instamment nos clients, qui sont tous attachés à la prospérité commune, de tenir compte des indications que nous leur donnons d'une façon définitive.

Dernière Heure

Contre la taxe municipale

Le 1er, au Sénat, la commission des taxes municipales, présidée par M. Audiffred, s'est occupée de la proposition votée par la Chambre, au sujet d'un droit de 0 fr. 10 par place, que la ville de Bordeaux demande à percevoir dans tous les spectacles quels qu'ils soient, théâtres, music-halls, cinémas, réunions sportives, etc.

Un certain nombre de délégations ont été entendues par la commission, notamment MM. Robert de Flers, président de la Société des Auteurs Dramatiques ; Albert Carré, président de l'Association des Directeurs de Théâtres de Paris et de l'Association des Artistes Dramatiques ; Villefranck, vice-président de l'Association des Directeurs de Province ; Berny, président de l'Association des Directeurs de quartier ; Beunke, secrétaire de l'Académie des Théâtres ; Demaria, président de la Chambre syndicale de la Cinématographie ; Brézillon, président du Syndicat des Directeurs de cinémas ; Benoît-Lévy, président du Conseil d'Administration de la Société Omnia ; Madieu, administrateur de la Cinéma-Exploitation ; Costil et Pionnier, des établissements Gaumont ; G. Dureau et Ch. Le Fraper, vices-présidents du Syndicat de la Presse Cinématographique ; M. Frantz-Reichel, représentant les associations sportives, etc...

Les délégués ont exposé à la commission combien l'industrie du spectacle était déjà grevée de droits et de frais que ne connaissent pas les autres industries ; ils se sont élevés énergiquement contre le principe de toute taxe nouvelle, qu'ils considèrent comme ruineuses *pour tous les spectacles.*

La commission a écouté attentivement les observations qui lui étaient présentées ; elle en tiendra certainement compte dans son rapport, en ne perdant pas de vue qu'à côté des intérêts matériels représentés par l'industrie du spectacle, il y a encore à préserver, d'une décadence qui serait inévitable, des théâtres qui contribuent si puissamment à la grandeur morale du pays.

Espérons que cette séance aura des résultats pratiques et que cette entente momentanée des diverses branches du « spectacle » aura un lendemain durable... pour une campagne plus énergique dans laquelle nous allons entrer bientôt.

CHRONIQUE SCANDINAVE

De notre Correspondant particulier :

La fabrique de films Dania Biofilm Kompagni Aktieselskale, de Copenhague, 18, Köbmagergade, fondée en avril 1913, a établi son bilan au 31 décembre 1913. Il en résulte qu'elle vendit, jusqu'à cette date, pour 75.000 couronnes de films, dont le bénéfice net, soit 13.000 couronnes, est attribué au fonds de réserve. Aucun dividende ne sera distribué sur le capital de 500.000 couronnes, dont les derniers 40 0/0 furent versés en février 1914. Pour faciliter ses transactions à l'étranger, elle a fait un contrat avec la « Literaria » de Berlin, dont le metteur en scène, M. Björn Björnson, lui a préparé plusieurs pièces cinématographiques.

BREVETS & INVENTIONS NOUVELLES

262.372. — Lumière (L.), Lyon (France), Cours Gambetta, 262. — Perfectionnements aux machines parlantes.

262 754. — Follet (P.), Hodimont. — Phonographe avec plateau porte-disque tournant à des vitesses variables pendant l'exécution d'un même morceau sans modifier l'interprétation.

262.332. — Louchet et Co (A.), Grand Montrouge, rue de Bagneux, 153. — Album classeur pour disques de phonographes.

261.676. — Frachebourg (J.), Paris, boulevard Raspail, 38. — Procédé de production rapide d'images artistiques en couleurs.

MARQUES DE FABRIQUES

Marques publiées en février 1914

DANEMARK

CINÉMATOGRAPHIE

Star. — A. S. Odense Emulsionsplade og Filmfabrik, Kobenhavn.

Copenhagen. — A. S. The Copenhagen Film Co, Ltd., Kobenhavn.

Punktal. — Firmact Carl Zeiss, Jenai Tyskland.

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique Jacques Gevers & C°, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

La Sécurité au Cinéma

Extincteur P. RUEZ

pour Cabines cinématographiques

Breveté FRANCE (s. g. d. g.), ANGLETERRE, ALLEMAGNE, BELGIQUE et tous Pays.

Exposition Internationale de LONDRES
MARS 1913
1re Grande Médaille d'Or

Principaux Brevets obtenus par l'inventeur :

FRANCE		LUXEMBOURG	
ANGLETERRE	vendu	MEXIQUE	
ALLEMAGNE		BRÉSIL	
BELGIQUE		HOLLANDE	
AMÉRIQUE		*DANEMARK*	vendu
CANADA	vendu	*SUÈDE*	
AUTRICHE		*NORVÈGE*	
HONGRIE		JAPON	
ITALIE		*RUSSIE*	
SUISSE		ARGENTINE	vendu
PORTUGAL		AUSTRALIE	
ESPAGNE		TUNISIE	

Les noms en *italique* indiquent les Pays où les Brevets sont soumis à un examen.

Exposition Internationale de GAND
1913
1re Grande Médaille d'Or

Dispositifs spéciaux de Sécurité évitant toute panique

A la moindre alerte, en tirant sur une poignée, on obtient :

L'étouffement du feu
L'invisibilité du foyer d'incendie
L'évacuation complète des fumées
La mise en pleine lumière de la Salle

Pour les Brevets restant à céder et pour tous renseignements, s'adresser à **M. L. VANDEVILLE** *(Service de l'Extincteur)*, 27, Boulevard Poissonnière.
(Le soir de 5 1/2 à 6 heures 1/2)

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences
E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes

Artistes Dramatiques
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions
Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scénistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres
Bozzi, 48, rue Rochechouart, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVII°).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques pr Cinémas
D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques
Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques
Sté Pathé frères, 30, boulevard des Italiens, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers
Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies
Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,
Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epeule, Roubaix, Nord.

Calicots
Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc
Eric Boussuge. Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur. Paris.

Condensateurs
Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XX°).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques
P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tel. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films
Pathé Frères, 30, Boulevard des Italiens, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Lubin. Représentant : L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Edison 59 et 61, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Literaria Films, Agent général : E. HÉBERT, 14, rue Favart, Paris, telégr. *Litheb.* Télep. Louvre 26-53
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant. M. Janin. 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Monat-Film, 35, rue Bergère, Paris, tél. 47-77, télégr. Filmonat-Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse
Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs
Extincteur automatique Français système Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres
L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes
Maison Brocheriou et Cie, 137, r Lafayette, Paris

Fauteuils automatiques

Gramophones et Phonographes
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes
P. Bachelet, 290, boul Voltaire. Tél. 952-23

Imprimeurs
Barroux, 58, rue Greneta. Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-49.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, représentant de la maison Rincheval.

Installation de Postes
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs
Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs

Lampes à Incandescence
E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films
Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 21, rue du Faubourg-du-Temple, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 56, rue des Ponts de Commines, Lille.
Aubert, 24, rue Lafon, Marseille.
L. Aubert, 15, Montée de la Butte, Lyon.
L. Aubert, 53, Boulevard Carnot, Toulouse.
L. Aubert, 40, Place Brouckère, Bruxelles.
L. Aubert, 109, rue Ste-Croix Bordeaux.
L. Aubert, 3, rue Généraux Norris, Alger.
L. Aubert, 24 rue d'Italie. Tunis
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Foucher et Joannot 31, Bd. Bonne-Nouvelle. Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Union Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris
Etoile-Cinema, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.
Literaria Films, Agent général : E. HÉBERT, 14, rue Favart Paris, telégr. *Litheb.* Télép. Louvre 26-53.
Film-Office, 9. rue Chavanne, Lyon.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.

Location de Postes complets
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.

Mobilier de Salles de Spectacles
Veuve Martin et G. Pebeyre, 64, Orfila, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (X°).

Objectifs
Etablissements J. Demaria, 35, r. de Clichy, Paris
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3 r. Dieu Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet. 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues
Gasparini, 17 et 19, Rue de la Végá, Paris (XII°) (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta
Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Tickets à souches
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.
A. Genty, 56, rue Pelet, Alfortville.

Ventilateurs
E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon
Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Ventes et Achats de Cinémas
Piazza, Avocat-Conseil, 7, boulevard St-Denis, Paris, s'occupe spécialement de toutes affaires litigieuses ou contentieuses concernant les établissements cinématographiques. — Vente et Achat. — Conseils gratuits aux Directeurs.

Adresses Professionnelles

Directeurs
J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas
Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste
Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens
Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Photographes
Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques
Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Réprésentant location, vente et achat de films
M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris. Téléph. Bergère 45-80 ; telégr. : Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats
La Coopérative du Film, 199, rue St-Martin, Paris.
Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach. Bruxelles (Belgique).
Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest Café Albrighi, boulev. de Strasbourg, Toulouse.

PETITES ANNONCES

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de quatre insertions gratuites.

Passe mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

MM. les Annonciers, dont désignation suit, sont priés de passer au « Courrier » *et d'y retirer leur correspondance en souffrance.*

MM. Momet, F. C., C. P., J. R. C.

ACHATS ET VENTES DE FONDS

A CÉDER cause santé, dans grande ville, bord mer, très joli cinéma 800 places. Bénéfice 40.000 francs. Recettes controlées par bureau bienfaisance. Prix 65.000 francs comptant. S'adresser Bureau Journal. B. C. (11)

CINÉMA DE 1er ORDRE bénéfice net 40.000 fr. à vendre à Bruxelles. S'adresser au *Courrier*, qui mettra en rapports et donnera tous renseignements. Traite directement. (45

CINÉMA grande Ville industrielle du Nord, 800 places, sans concurrent, loyer 950 fr. Bénéfice net 15.000 fr. à doubler sûrement. Prix : 30.000 fr., facilités. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. Affaire de grand avenir.

GRAND & BEAU CINÉMA situé dans Ville très industrielle du Centre, loyer 1.500 fr. pour 600 fr. places, installation très confort galeries, scènes. Bénéfice net justifié 18.000 fr. Traite avec 20.000 fr. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (9)

J'ACHÈTE COMPTANT au prix d'une année de bénéfice, cinéma petite affaire, donnant 2 ou 3 séances par semaine, et justifiant d'un bénéfice de 3 à 4.000 fr. par an. Pas d'agence. Carte électenr N° 617, poste restante, Lyon-Grôlée. (12)

CINÉMA ROULANT A VENDRE cause santé. Bonne occasion. 20 à 25.000 fr. de bénéfice par an, avec petit capital. 1.000 places, installation électrique produite par locomobile de 30 chevaux, établissement entièrement démontable. Ecrire R. G., 28, poste restante, Lézignan (Aude). (12)

CINÉMA grande et jolie Ville Seine-et-Marne, sans concur., loyer 1.800 fr., 500 fauteuils, belle client. Jolie salle au goût du jour. Pavillon d'habit. Bénéf. nets 16.000 fr. Pr. : 28.000 fr., facilités. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (14)

GRAND CINÉMA Attraction quartier des plus populeux de Paris, existe 6 ans, belle install., scène, galeries, bar, moteur. Bénéfices 20.000 fr. Prix : 40.000 fr., facilités. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (14)

CINÉMA-CONCERT véritable bijou, aux Portes de Paris, centre très populeux, 550 places, fauteuils, loges, jolie scène, petit loyer. Bénéfices 15.000 fr. justifiés. Prix : 22.000 fr. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (14)

JE M'INTÉRESSERAIS dans aff. cinémat. créée ou à créer, présentant gar. sérieuses. Ecr. avec détails Carnet chèque 13488, Bur. Paris. (14)

ON DEMANDE A ACHETER à Paris ou localité 2 h. maximum, Cinéma justif. bénéf. Agence s'abst. Ecr. L. Paul, 15, boulevard Voltaire, Paris. (14)

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 167, rue Montmartre, Paris. (1)

A VENDRE 5 Postes Cinés Pathé et autres. — Lampes à Arc Brillié ne prenant que 6 ampères les trois. — Lampes à Arc Excellos, Richard Heller et Bardon, etc. —1 Poste complet de Synchro av. 15 films synch., le tout a coûté 6.000 fr. A enlever pour 750 fr.—Plusieurs théâtres et cinés pour tournées avec tout le matériel. — Décors, Tentures, Orgues et une quantité d'articles trop longs à énumérer. Voir ou écrire, av. timb. pour rép. à MM. Brocheriou Co, 137, rue Lafayette, Paris. (5)

A VENDRE Un poste **Gaumont** chrono C. M. carters, table, lanterne arc, rhéostat, état neuf, ens. ou séparément. Leplus, 22 *bis*, rue Jouffroy, Paris. (13)

A VENDRE **Perforeuse Debrie**, presque neuve, avec moteur électrique, **350** fr.; **Elgephone-Bloc**, le plus puissant phonographe à air, état neuf absolu, **450** fr. Ecrire : Charles, boulevard Victor-Hugo, Poissy (Seine-et-Oise). Visibles à Paris. (13)

BANQUETTES A VENDRE, environ 500 places, à 1 franc la place. S'adresser Olympic-Cinéma, 136, avenue d'Allemagne, tous les soirs et tous les jeudis et vendredis, de 2 heures à 5 heures. (13)

A VENDRE La Grande **Passion**, de PATHÉ, 960 mètres, en couleur. Etat neuf. Cinéma-Office, 30, rue de Trévise, Paris. (14)

A ENLEVER cause suppression complète Cinéma, moteur 17 ch. Gardner, état neuf, et dynamo Gramm. Visible. Familia-Concert, 277, rue des Pyrénées, Paris. (14)

ON DEMANDE d'OCCASION un app. prise de vues. Bonne marque. Pressé. S'adres. au Bur. du Journal. C. 31. (14)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

LUTÉTIA WAGRAM demande plusieurs employés. S'adr. par écrit à la Direction, 33, avenue de Wagram. (12)

REPRÉSENTATION pour le Sud-Est et l'Algérie serait acceptée pour tout ce qui se rapporte à la Cinématographie. Faire offres : Carte Electeur 125. B. J. E., Marseille, Colbert. (14)

JEUNE DAME, pianiste, chef d'orch., offr. excel. quatuor (3 messieurs), France ou non. Joli répert. spécial, improvis. sur films. Mme Grisaat, Poste restante, Lyon. (14)

ON CHERCHE pour diriger affaire commerciale, Monsieur très capable parlant russe. Ecrire J. S., *Courrier Cinématographique*. (14)

CHEF D'ORCHESTRE PIANISTE cherche place Cinéma, Casino ou autre. Ecr. Hersey, au *Courrier*. (14)

DIVERS

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

La Maison **FOUCHER & JOANNOT** 31, boulevard Bonne-Nouvelle, s'est adjoint M. Marcel Aveline comme représentant pour la spécialité de films coloriés. (12)

EXPLOITANTS de la région lyonnaise, si vous désirez des programmes intéressants, adressez-vous à FILM OFFICE, 9, rue Chavanne, Lyon. (12)

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 30, 31 Mars et 1er Avril 1914

Société ADAM & Cie
11, rue Baudin, Paris
Téléph. : Trudaine 57-16 *Télégr. :* Adamfil-Paris

LIVRABLE LE 24 AVRIL

Beauty. *L'oncle joué*, coméd., aff. 350
— *Roses flétries*, coméd.-féerie, 2 aff. 360
Flying. *Le retour d'Hélène Redmond*, dr., 3 aff. 760

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Monofilm. *Tanger pittoresque*, pl air 155
— *Mme John attend son linge*, com., aff. .. 155
Minerva. *Le trésor de Guatemaya* (Nat Pinkerton), dr., aff. 990
Eclair. *La main leste*, coméd., aff. 350
— *Le mort se venge*, dr., aff. 855
Eclipse. *De Lucerne à Milan par les lacs*, pl. air... 108
— *Le scarabée rouge*, dr., aff. 820
— *Polycarpe fait de la morale au centimètre*, com. 105

Agence Moderne Cinématographique
105, rue Saint-Lazare

LIVRABLE LE 24 AVRIL

Film Parisien. *La dernière idylle de Tartinette* com. aff. 143

Etablissements L. AUBERT
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Nordisk. *Sacrifice d'amour*, dr., 2 aff. 854
Pasquali. *La place vide*, pathét., aff. 820
— *Polidor qui rit*, com., aff. 160
Cricks. *Le mannequin électrique*, com. 153
Sascha. *Un jour à Simmering*, pl. air 117
Hepworth. *Le sort aveugle*, dr., aff. 597
Edison. *Le dernier exploit du voleur*, (film polic.). 325
Lubin. *Le volcan de Sakura Shima*, pl. air 163

Société Italienne CINÈS
(Filiale de Paris)
8, rue Saint-Augustin
Télégr. : Cinesital *Téléph.* : Louvre 20-25

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Groupe n° 253. *Vengeance de fille*, dr., 3 aff. 665
— *Une leçon d'histoire*, com., aff. ... 232
— *Bidoni a la berlue*, com., aff. 133
— *Vendanges en Sicile*, panoramique 87

La Coopérative du Film
ADMINISTRATEUR : **J. FERRET**
67, Rue Rochechouart, Paris
Téléph. : Gutenberg 66-19

Le Club des Treize 1200

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Kunst-Films. *Chanson d'enfance*, dr., 2 aff. 976

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Edison. *Associés*, dr. de la vie moderne 325
— *Les plans volés*, dr. d'espion. 352

U. N. M. C.
Représentant M. HARRY
61, rue de Chabrol, Paris
Téléph. : Nord 66-25

Durandeau défenseur des droits de l'homme, com. 279

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Adr. tél. : Ergès-Paris *Téléph.* : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Ambrosio. *Le roman de mignon*, dr., aff. 1044
— *Le poète*, coméd., aff. 335
— *Belle-maman Dragon*, com., aff. 122
— *Abîmes de la mer* (crustacés), doc., aff. 145
Selig. *Un ami dans le besoin*, dr., aff. 306
— *Une bonne résolution*, dr., aff. 316
Svea. *Scènes d'été en Laponie*, pl. air 118
(à commander sous huitaine)

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Broncho. *L'enfant prodigue*, dr., aff. 605

Société Commerciale du Film Ch. MARY
18, rue Favart, Paris
Téléphone : Louvre 32-79

Mary. *Carrières de pierres calcaires de Rudersdorf*, docum. 147
Série Artistique Suzanne Grandais. *Suzanne veut danser le tango*, coméd., aff. 280
Hollandia. *La bohémienne*, dr., aff. 900
Milano. *Le cauchemar de Dick*, com. 129

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 1er MAI

Biograph. *Le bouquet de fleurs*, sent., 2 aff. 308
— *Lagourde a soif*, com., 2 aff. 140
Kalem. *Les écumeurs de quais*, dr., 3 aff. 300
— *Le testament* (dr. en 2 part.), 3 aff. 616
— *Traces fatales*, dr., 2 aff. 242

The General Film-Agency Ltd
M. L. SUTTO
9, Place de la Bourse, Paris
Téléph. : Central 82-00 *Adr. tél.* : Officinéma-Paris

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Grande série artistique Hesperia. *Le masque de l'honneur*, grand dr. d'avent., 2 aff. 930

Transatlantic Film Co Ltd
6, rue de Hanovre
Téléph. : Gutenberg 72-51

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Imp. *Triomphe et douleur*, dr., 3 aff. 600
Joker. *Dentiste par intérim*, coméd., aff. 295

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 17 ARVIL

Standard. *La plus belle aventure d'amour*, dr., aff. 840
— *Zozor et l'épingle de nourrice*, com. 138
Eclair. *Willy aux courses*, com., aff. 172
— *Les pagodes du sud de l'Inde*, pl. air 123

THE VITAGRAPH Co
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Vitagraph. *Danseuse Masquée (I et II)*, dr., aff. 527
— *Le fiancé perplexe*, com. 189
— *La brute*, trag., aff. 252
— *Freddy cherche à se marier*, coméd., aff. 288
— *Rôle de la femme*, pathét., aff. 313

Western Import Co Ltd
83bis, rue Lafayette
Téléph. : Louvre 39-60

LIVRABLE LE 17 AVRIL

Broncho. *La loi du talion*, dr. Far-West, 2 aff. 600
Majestic. *A travers les écluses*, dr., aff. 300
Komic. *Un encombrant réveille-matin*, com., aff. 150

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000
57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME No 19

Mariage rêvé, com. 205
L'Empêcheur, com. 288
La Dot, dr. 344
Onésime et le Drame de famille, comique 169
Moyen de secours, docum. 130
Italie Septentrionale, panorama 93

HORS SÉRIE :

LE RAID AÉRIEN
Grand drame 901 mètres, 1 affiche 220/150,
9 photos grand format.

6 photos grand format **LA DOT**

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères
CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS
Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,
104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME No 9

Britannia Films. *Le Mariage en mer*, coméd. sentim., aff. 320
Prince. *La Famille Boléro*, com., aff. 700
S. C. A. G. L. *Marie-Jeanne ou la Femme du peuple*, dr., aff. 1460
American Kinema. *Le mauvais chemin*, dr., aff. 600
Comica. *La Boniche improvisée*. com., aff. 140
— *Titi remplace le domestique*, com. 130
Nizza. *Gaëtan aime à rendre service*, com. 135
— *La Vie du cœur*, scient. 135
Imperium Film. *Vallées de la Santas et de la Sierra Forée*, pl. air 125
— *Promenade en Basse-Bretagne*, pl. air 86
— *Sotchi et ses environs*, pl. air 110

MONAT-FILM
35, Rue Bergère, Paris
Adresse tél. : Filmonat-Paris *Téléph.* : Bergère 47-77

A PARAITRE PROCHAINEMENT :

Monat-Film. *Excursion dans le Valais* 125
Hollandia Film. *La fiancée de marbre*, coméd., aff. 300
— *Le bras mystérieux*, dr., aff. 350
B. & C. *Artiste*, dr., aff. 350
Exclusive B. & C. *William Shakespeare*, aff. 1800

Le Gérant : Charles Le Fraper.
Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. Barroux, 58, rue Greneta.

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — No 14. — 4 Avril 1914.

ANNONCIERS

N. B. — *Comme les pages d'annonces n'ont pas de numéros, regarder, pour trouver une annonce, soit à la page qui précède, soit à la page qui suit une page numérotée. — F. R. veut dire Feuillets Roses.*

Scanned from the collections of La Cinémathèque française



Post-production coordinated by



www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

